
U d'/of OTTAWA
39003010271194

LE BIENHEUREUX

PIERRE FOURIER,

CURÉ, RÉFORMATEUR D'ORDRE,

ET FONDATEUR,

AU COMMENCEMENT DU XVII[e] SIÈCLE,

DE L'UNE DES PREMIÈRES CONGRÉGATIONS DE FEMMES VOUÉES
A L'INSTRUCTION GRATUITE DES JEUNES FILLES,

LES RELIGIEUSES DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME,

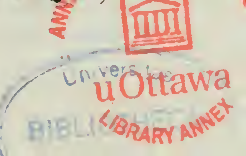
Chanoinesses régulières de St-Augustin,

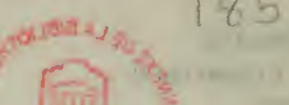
PAR

M. ÉDOUARD DE BAZELAIRE.

DEUXIÈME ÉDITION.

CLERMONT-FERRAND,
A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE,
Rue du Terrail.
1853.







LE BIENHEUREUX

PIERRE FOURIER.

On vient de reprendre à Rome, après un siècle d'interruption, le procès relatif à la canonisation de Pierre Fourier, déclaré *bienheureux* en 1730. La cause s'instruit, avec plusieurs autres, devant la congrégation des *rites*; et tout porte à croire qu'elle sera bientôt terminée.

Cette circonstance m'a fait penser qu'on ne lirait pas sans plaisir quelques détails sur la vie d'un prêtre éminent, peu connu et digne de l'être mieux. Il est toujours bon de rappeler l'histoire de nos saints; nul n'est indifférent au souvenir d'un homme de bien, au récit d'une existence utile et désintéressée; il s'agit d'ailleurs d'une des plus pures gloires du XVII[e] siècle. Mais la détermination récente de la cour de Rome donne peut-être à ce sujet un intérêt nouveau. Il importe, en effet, de savoir à qui s'adressent des honneurs si extraordinaires; de rechercher ce qu'a fait, ce qu'a valu celui qui en est l'ob-

jet; pourquoi l'Église va rouvrir une tombe deux fois séculaire, en retirer la mémoire d'un pauvre religieux mort dans l'exil, et lui décerner le titre le plus sublime qui se puisse joindre au nom d'un homme.

Une autre raison peut prêter encore un mérite de circonstance à cette notice. Fourier semble avoir pressenti les besoins de la société moderne et nos préoccupations actuelles. Enfin des documents inédits ou rares, qui m'ont été confiés (1), m'ont aussi engagé à entreprendre ce travail. Toutefois, je ne veux écrire ni un panégyrique ni une légende. Curé, fondateur et réformateur d'ordres, Fourier a rempli trois des grandes fonctions de l'Église. C'est sous ce rapport et dans son action extérieure que je compte l'envisager spécialement.

(1) Je dois la communication de plusieurs lettres autographes et inédites du saint à deux de ses arrière-neveux, M. le comte Fourier de Bacourt, ministre plénipotentiaire de France aux Etats-Unis, et M. Jules Fourier, inspecteur des finances, ainsi qu'aux excellentes religieuses de l'Abbaye-aux-Bois, qui m'ont en outre fourni des documents que j'avais inutilement cherchés dans les bibliothèques publiques de Paris.



CHAPITRE Ier.

Jeunesse de Fourier. — Il entre chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin.

Le dernier jour de novembre 1564 fut le premier de sa vie, huit années après la mort de saint Ignace, douze ans avant la naissance de saint Vincent de Paul, et à trois ans de distance de celle de saint François de Sales, en sorte qu'il pouvait toucher le cercueil de l'un et le berceau des autres, comme pour montrer que la chaîne des saints ne s'interrompt jamais. Son père, humble bourgeois de Mirecourt, petite ville de Lorraine, comprise aujourd'hui dans le département des Vosges, était un vrai patriarche, modèle de foi et de vertus antiques. Un historien contemporain, le Père Bedel, disciple et ami du bienheureux, en parle ainsi dans son langage naïf et souvent plein de charme.

« Ses parents étaient médiocres aux biens que l'on appelle de fortune, mais très-avantagés aux richesses du ciel, particulièrement son père, lequel je me représente comme un Tobie incorruptible qui aurait plutôt souffert une couleuvre dans son sein qu'un péché dans sa famille. Les petites

bleuettes de ses vertus que j'ai vues çà et là, lisant celles de son fils, m'ont donné sujet d'en former cette idée... Or, comme il arrive rarement qu'une mort funeste soit la conclusion d'une belle vie, cet homme se voyant au bout de la sienne, il la voulut fermer avec une parole grave et par un discours que l'on devrait plutôt attendre de la bouche d'un religieux que d'un simple bourgeois. Se voyant donc par ainsi dire l'âme sur les lèvres, il ramassa ce qui lui restait de forces pour ôter son bonnet, et, tenant les mains jointes sur l'estomac et les yeux fichés au ciel, attendait ainsi le dernier coup de la mort. Ses parents et amis, qui l'assistaient en ce passage, se mettent en devoir de le couvrir, sur ce que ce froid de tête accroîtrait de beaucoup son mal. Mais, sans écouter cette persuasion, d'un jugement très-sain, d'une voix entièrement libre et d'un sentiment parfaitement chrétien, il leur dit : « Mes chers parents et amis, vous n'oseriez donner une lettre, ni faire le moindre présent à un prince que la tête découverte et le corps à demi courbé, en signe de révérence. Helas! que c'est bien autre chose des grandeurs de mon Dieu que celles des hommes! Il y a tant d'années que je possède l'âme qu'il m'a prêtée! Je suis près maintenant de la lui rendre. Permettez que je lui fasse un présent de telle importance en la posture du plus grand respect qu'il me sera possible. » Et mourut de la sorte, arrosé des larmes de toute sa famille et au regret de tout le voisinage. C'est un échantillon des sentiments que ce bonhomme avait de la majesté de son Créateur. »

Je ne voulais pas, en esquissant la vie publique de Fourier, entrer dans les détails de son enfance; j'avais hâte d'arriver à son

âge mur. Mais je me suis arrêté malgré moi devant la noble figure de ce vieillard, si respectueux envers la mort, et bien digne d'être le père d'un saint.

« Il avait, dit le même auteur, une fille et trois fils, qu'il appela Pierre, Jean et Jacques, après les plus signalés d'entre les Apôtres, afin qu'autant de fois qu'ils se souviendraient d'eux-mêmes ils fussent poussés à ne se contenter d'une vertu médiocre. Jean, très-prudent et très-judicieux, était l'oracle et le conseil de tout son voisinage... Jacques, héritier de la bonté de son père, mourut au lieu de sa naissance, ayant laissé après soi une très-honnête famille et la réputation d'un grand homme de bien. Aussi était-il si fort détaché de toutes les vanités du monde et des intérêts de la terre, qu'ayant appris que son frère (Pierre) était élu général, au lieu qu'une nature flatteuse lui aurait pu donner quelque chatouillement de complaisance, il en fut inconsolablement affligé et en pleura l'espace de deux jours, ayant peur, disait-il, que la vertu, qu'il avait vu être fondée sur une profonde humilité, ne perdît quelque chose de son lustre dans cette apparence d'honneur. Et la première fois qu'il vit son frère après cette élection, ce fut de pleurer tous deux à chaudes larmes; et le cadet prit la liberté de tancer son aîné de ce qu'il avait accepté cette charge. « J'ai fait ce que j'ai pu, dit notre Père, pour la refuser, mais les religieux m'ont contraint... » Et puis ils s'en prennent à leurs yeux et s'arrosent de nouvelles larmes... »

C'est de ce frère que, parvenu à soixante-seize ans, trois mois avant sa mort, Pierre

Fourier, se rappelant son enfance bénie, écrivait :

« Nous avons cela de nature et comme héréditaire entre nous tous, de nous très-parfaitement aimer les uns les autres, à l'exemple de nos pieux ancêtres. Mais mon très-cher frère et moi y avions surajouté entre nous deux quelque chose, ce me semble, par-dessus ce que la nature et nos prédécesseurs nous avaient donné. »

J'aime, après une longue vie d'austérités et de travaux, un souvenir si vif des premières amitiés et du premier bonheur. Ces habitudes d'affection développèrent ce que l'âme de l'enfant avait de doux et d'intime; les fortes mœurs auxquelles il avait été nourri ajoutèrent à une tendance souvent funeste, quand elle est isolée, le courage et la vigueur de l'homme. Le mélange de ces deux dispositions forme tout le caractère de Fourier.

Son père estimait que, suivant la loi des prémices, il devait, comme aîné de la famille, appartenir à Dieu. Des signes de vocation se joignirent à ce pieux motif de dédicace, et à quinze ans on l'envoya étudier à l'université de Pont-à-Mousson. Il eut le bonheur d'y rencontrer un parent qui le patrona et exerça même sur toute sa vie une grande influence. C'était le Père Jean Fourier, recteur de l'université, Jésuite éminent, qui venait de former François de Sales, élève de la compagnie, à Paris. Comme il l'avait

fait pour celui-ci, ce prêtre habile dans la conduite spirituelle sut diriger vers le bien les passions ardentes de son disciple, et leur creuser un lit dans les œuvres de charité, l'étude et la pénitence. L'épreuve ne manqua point. Une jeune fille avait laissé échapper des mots dangereux; Fourier se sauva près du tabernacle.

A vingt-trois ans, il se présenta aux portes de l'abbaye de Chaumousey, dans les Vosges. Cette maison, fondée au XI[e] siècle, appartenait à l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. Elle était riche, indépendante, isolée; aussi le vice y régnait-il audacieusement. On s'étonnait donc, à la fois, et qu'un jeune homme vertueux y fût entré et qu'il y eût été accueilli. Les gens sensés virent en un fait si étrange quelque chose de providentiel, et pressentirent à quoi le nouveau frère était destiné; mais la leçon fut pénible.

Un novice qui apportait dans un monastère ainsi relâché l'exemple importun de ses vertus, devait expier plus durement encore sa fâcheuse sagesse. Cependant il persévéra et fit profession. Ayant reçu la prêtrise, en 1589, il revint à Pont-à-Mousson pour achever sa théologie. Là son cœur se reposait dans l'amitié de deux jeunes religieux, Didier de la Cour et Servais Lairuel, éprouvés comme lui par la souffrance et travaillés des mêmes désirs. Dieu semblait avoir voulu les réunir, au début de leur carrière, pour les

disposer ensemble à la grande réforme dont chacun d'eux fut l'instrument. Au bout de six ans, sur l'ordre de l'abbé, il fallut revenir, pour être de nouveau en butte à toutes les tortures du corps et de l'âme. On aurait peine à croire jusqu'où pouvait aller la méchanceté de ces moines déchus ; ou plutôt, parce que, suivant l'Ecriture, *la corruption du meilleur est la pire*, il est facile de comprendre qu'un religieux pervers est tout ce qui se peut imaginer de plus mauvais. Les plus débauchés, dit le Père Bedel, se liguent contre lui.

« Ils ne l'œilladent que pour le menacer, ne lui parlent qu'avec des injures, et ne s'en approchent que pour le siffler et brocarder... et poussent souvent leurs menaces jusqu'aux coups et autres outrages. Ils lui dérobent tantôt un livre, quelquefois ses habits d'église, les lui déchirent et engagent... »

Ceci est tracasserie ; mais ils vont plus loin, et renouvellent, à trois reprises, l'attentat dont saint Benoît avait également failli devenir victime.

« Il échappa à ce péril, continue le Père Bedel, par une spéciale conservation de celui qui a promis aux justes que, ce qui donne la mort aux autres, ils le boiront sans qu'il leur nuise. Mais..... après cette victoire, ayant aperçu des ordures mêlées avec son bouillon, la nature se bouleversant tout-à-coup, il conçut une telle horreur de ces saletés que l'appréhension lui est restée jus-

qu'au dernier moment de sa vie.... Dieu suscita une bonne paysanne d'un village voisin, qui apportait tous les jours au Père autant de vivres qu'il fallait pour ne pas mourir de faim. »

Ces tourments étaient une source de mérites, et il ne s'en plaignait pas; mais ses amis, ne pouvant souffrir de le voir ainsi exposé et inutile, obtinrent de lui qu'il accepterait une cure. On lui en présentait trois. Il consulta son guide ordinaire, le père Jean Fourier, qui lui répondit : « Si vous désirez le bien-être, choisissez entre les deux premières; si vous ambitionnez le labeur sans récompense humaine, allez à Mattaincourt. »

Il partit aussitôt. C'était en 1597; il avait trente-trois ans.



CHAPITRE II.

—

Il devient curé de Mattaincourt.

—

Mattaincourt, aujourd'hui simple village des Vosges, à une demi-lieue de Mirecourt, était alors une bourgade considérable et manufacturière. Son industrie consistait principalement dans la fabrication des draps et des dentelles, qui sont encore la ressource du pays. Le commerce y avait produit la richesse, mais aussi le désordre et une indifférence, en matière religieuse, voisine de l'impiété. Ses rapports de négoce avec la Suisse lui avaient même apporté des germes de protestantisme, en sorte qu'on l'appelait *la petite Genève.* Elle avait complètement perdu les croyances et les mœurs que la simplicité de la vie agricole conservait encore dans les autres villages. L'église ne paraissait plus qu'une ruine oubliée, et, suivant la remarque d'un historien, on aurait pu mettre au-dessus de l'autel l'inscription athénienne : *Au Dieu inconnu.*

Le Père Jésuite avait raison : ce n'était pas une tâche facile de sauver ce peuple. Le

jeune curé s'y donna avec toute l'ardeur d'un premier amour et de désirs longtemps comprimés. Il avait affaire aux plus mauvaises passions du cœur : à l'esprit de lucre et au libertinage renforcés de la grossièreté des mœurs de ce temps. Au commencement il porta la peine de son zèle. Un jeune homme à qui il avait enlevé sa victime, le rencontre un jour et l'accable de coups jusqu'à la maison curiale ; une femme, irritée de ce qu'il a séparé l'école des filles de celle des garçons, l'injurie et le frappe publiquement ; une autre se fâche de ce qu'il a fiancé son fils, coupable de séduction sous promesse de mariage. « Le Père l'écoutait tout au long, « riant à chaque bon mot qui lui échappait, » et aussitôt qu'elle fut de retour en sa » maison il lui envoya deux bichets de » blé (1). » Une troisième l'attend dans la rue, s'attache à ses pas dès qu'il sort, et, pendant des mois, le poursuit d'injures. Une fille perdue lui barre le passage, dans un chemin étroit, tandis qu'il porte le Viatique. Pour l'éviter, il traverse une mare profonde, choisissant, comme le dit à ce sujet Clément XI, de deux bourbiers le moins infect. Mais bientôt tout change ; une résurrection morale s'est opérée. Par ses instructions, sa patience, son exemple, il a transformé ces mœurs dissolues, et ramené dans le village l'ordre, le bonheur et les

(1) Bedel.

vertus qui naissent de la religion. Pendant trente-cinq années il y vécut heureux et béni, comme au sein d'une famille aimée.

« S'il retournait de quelque voyage, ils sortaient la plupart au-devant de lui de fort loin, le recevaient avec mille allégresses, particulièrement les pauvres, qui l'environnaient de plus près, comme ses plus proches parents; et lui, au milieu d'eux, tout transporté de joie, les saluait chacun par leur nom, se faisant simple avec les petits, pauvre avec les pauvres, et le plus humble entre tous les pauvres (1). »

Son dévouement, et sans doute aussi les succès de son ministère, venaient de la singulière affection qu'il portait à ces braves gens.

« Vous ne pouvez jamais savoir, écrit-il, comme un curé aime ses paroissiens si vous ne l'êtes vous-même. Toutes les comparaisons qu'on allègue d'une mère envers son enfant, d'une poule pour ses petits, ne l'expliquent pas assez, et tous les livres qui en parlent n'en disent pas la moitié; il faut l'expérience pour comprendre cette vérité... »

Mais Fourier n'était pas seulement un bon curé, dévoué au salut de ses paroissiens; leurs intérêts temporels tenaient une large place dans ses préoccupations. Le clergé ne saurait demeurer indifférent à cette part si lourde des besoins de l'humanité. Jésus-Christ n'adressait point ses instructions aux

(1) Bedel.

foules sans les nourrir, et le sermon sur la montagne ou sur la rive du lac était accompagné de la multiplication des pains. Pierre Fourier avait d'ailleurs un esprit essentiellement créateur et organisateur. Sans vouloir faire ici de rapprochements forcés (1), ni donner une extension trop moderne à mes paroles, je ne puis m'empêcher de remarquer en lui des vues d'améliorations civiles ou matérielles qui témoignent d'une charité in-

(1) En annonçant, le 26 février 1846, un sermon prêché par M. Dupanloup, pour la reconstruction de l'église de Mattaincourt, la *Démocratie Pacifique* s'exprimait ainsi :

« Le bienheureux Pierre Fourier appartenait à la famille des ancêtres paternels de Charles Fourier, qui s'est toujours honoré de cette parenté. Nous espérons que M. l'abbé Dupanloup n'oubliera pas de signaler les traits d'analogie qui existent entre le fondateur de ces utiles institutions, destinées à l'éducation du peuple, pour lequel il vécut et mourut pauvre, et l'inventeur de la science sociale, qui vécut aussi et mourut dans les privations pour fonder le bonheur du genre humain tout entier. Le rapprochement est d'autant plus naturel que les portraits de ces deux hommes de bien attestent une grande ressemblance physique. En assistant à ce sermon, nos amis rendront hommage à la mémoire de notre maître. »

Une branche de la famille du bienheureux s'était, en effet, fixée en Franche-Comté, où naquit Charles Fourier. La parenté de ces deux personnages est donc probable, comme la ressemblance de leurs traits est réelle ; mais là se bornent les rapports qui pouvaient exister entre eux, et la *Democratie Pacifique* n'aurait pas dû s'étonner que M. Dupanloup eût passé sous silence le parallèle qu'elle lui indiquait.

telligente, et qui, en d'autres temps, dans une position plus élevée, avec les ressources, la liberté et le concours nécessaires, auraient pu produire de grands résultats pour la conciliation, si naturelle et si désirable, des intérêts nouveaux des peuples avec les éternels principes du catholicisme. Il entrevoyait la puissance de l'association appliquée aux choses de la vie publique, et on le voit en faire quelques essais dans la sphère bornée de son action.

« Il avait, dit le vieil auteur que j'aime à citer, parce qu'il fut l'élève, l'ami, le confident de Fourier, et vécut longtemps près de lui, il avait particulièrement pitié des marchands et drapiers, qui, par malheur de métier ou quelque rencontre de voleurs, étaient tombés de l'abondance en disette; et, comme la charité est extrêmement ingénieuse, il s'avisa, pour les remettre sus, de faire une bourse qu'il appela *bourse saint Evre,* dans laquelle il mettait les donations et legs pieux dont la disposition était remise à sa volonté, les amendes et autres épaves; et lorsque quelqu'un était en arrière et qu'il constait manifestement de sa disgrâce, on tirait de là quelque cent francs pour lui donner moyen de retourner au trafic, à condition de les rendre s'il devenait plus riche, sinon c'était pour lui; ce qui réussit avec tant de bonheur que de cet argent on a fait un fonds, le rapport duquel est encore affecté au soulagement de semblables personnes... »

Aujourd'hui nous donnons aux choses le nom qui exprime leur but, alors on les plaçait sous le vocable et le patronage d'un

saint; mais n'en voilà pas moins, imaginée par un curé vosgien, au commencement du XVII[e] siècle, une caisse de prévoyance ou une banque de commerce, un *Mont* (1) enfin.

Il méditait une autre institution qui eût aussi rendu de grands services à la société.

« Le Père, continue notre auteur, qui, pendant son jeune âge, avait vu qu'en tout le bailliage des Vosges il n'y avait qu'un seul avocat, lequel, sous une halle, vidait plus d'affaires en un jour que nos formalités n'en achèvent dans un an, ne voyait qu'à contre-cœur tant d'officiers faire si peu de besogne... Pour à quoi obvier selon son pouvoir, il avait dessein d'établir une certaine association et confrérie dans laquelle il aurait engagé les plus nobles d'un pays, les comtes et les marquis, se fiant assez sur la bonté de quelques-uns de sa connaissance pour espérer qu'ils ne refuseraient point cette occasion de mériter. Deux de cette noble troupe, accompagnés d'autant d'avocats et des plus expérimentés de la province, auraient travaillé à certains jours de la semaine à terminer amiablement toutes les difficultés et procès du bailliage et ressort où ils auraient fait leur demeure, les plaideurs se trouvant dans une salle ou auditoire expressément destiné à cet effet. Que si l'une des parties, faisant la contumace, refusait

(1) Ce mot nous est venu de l'Italie, où on l'applique à tout amas de capitaux. Les *monti di pietà* datent en ce pays du XVI[e] siècle; ils ont été établis par les Papes. Le premier fut fondé par un Frère mineur, à Pérouse. Voyez *Des Institutions de bienfaisance publique, à Rome, par Mgr. Morichini*, p. 165 de la traduction française.

d'acquiescer à leur avis et suivre leur résolution, il y devait avoir une bourse commune en cette confrérie, dans laquelle on aurait pris tout l'argent nécessaire pour plaider cette opiniâtre sans que l'autre s'en mêlât aucunement. C'est la pensée que les troubles de la guerre ne lui ont pas permis d'exécuter. Il a néanmoins semblé raisonnable de la dire, parce que, ayant eu la volonté jusqu'à dresser de beaux statuts pour cette assemblée, il en a eu le mérite... »

Si les malheurs de la Lorraine étouffèrent ce généreux projet de pacification et d'équité, Fourier put du moins atteindre chez lui le même but. A sa qualité de curé était jointe celle de chef de justice. Il nommait les officiers du village, tenait audience, jugeait, condamnait, et cela avec une fermeté égale à sa douceur, « sachant bien distinguer la » qualité de juge d'avec celle de pasteur.... » avoir de la compassion comme chrétien, » de la charité comme citoyen ; mais, comme » juge, ni passion ni zèle (1). »

Il imposait aux mauvais sujets des amendes applicables au soulagement des pauvres. Parfois « il s'en allait faire la ronde dans les » tavernes et cabarets, renversait les pintes » et les tables, brûlait les cartes... chassait » ces fripons et les conduisait devant lui » comme un troupeau de brebis égarées, » son zèle imprimant sur son front le carac- » tère d'une certaine majesté, qui, pour lors, » le rendait si redoutable aux mauvais qu'ils

(1) Bedel.

» n'osaient seulement souffler...» La réunion des deux autorités pouvait, en d'autres mains, nuire à l'influence du ministère pastoral; mais ici, hors du tribunal, la tendre charité du prêtre compensait largement l'inflexible rigueur de l'homme de loi.

Sobre, pauvre jusqu'au dénûment absolu, il ajoutait à la puissance de l'amour la vertu du sacrifice.

« Jamais, dit son disciple et biographe, on ne faisait de feu chez lui, non pas même en temps d'hiver, sinon au cas de maladie ou de quelque visite honnête... Pour cuire ses pois et son pain, il louait quelque grange de la maison de cure à un particulier, qui, pour tout loyer, lui rendait ce petit service.... On n'y voyait aucun meuble, sinon un lit duquel il se servait seulement pour parade, c'est-a-dire pour cacher aux hommes l'austérité de sa vie; car, au lieu de prendre son repos sous ces courtines, il couchait tout vêtu sur un banc large d'un pied et demi... Et, afin que ceux qui avaient besoin de lui le rencontrassent sans peine, il se tenait tous les matins devant la porte de son logis, et demeurait là quelquefois deux heures en plein hiver : un le consultait sur un procès, l'autre sur un voyage qu'il avait à faire, chacun selon ses nécessités; et, pendant qu'il leur donnait ce contentement, il souffrait les plus âpres rigueurs du froid, en sorte que les pieds lui en furent tout gelés et l'incommodèrent bien fort le reste de ses jours... Excepté le peu de blé qu'il fallait pour un si maigre entretien, il donnait toutes ses rentes aux pauvres, en les exhortant tout haut de n'être point honteux à lui demander, que ses biens étaient les leurs... A quoi ces bonnes gens s'apprivoisaient si bien qu'ils lui

demandaient librement tout ce qui leur était de besoin : tantôt un peu d'argent pour avoir du beurre, celle-ci pour avoir du lait à son enfant, et jamais il n'a refusé personne, Dieu multipliant ses biens.... Il s'informait par quelle voie chacun gagnait sa vie, le profit qu'ils faisaient en leurs commerce et voyages, afin de reconnaître les pauvres honteux; et, aussitôt qu'il en découvrait quelqu'un, il faisait sur le soir porter du blé en quelque coin de leur maison, tantôt du bois ou autre chose; et, les allant visiter, il cachait quelque somme d'argent sous une salière, une couverte de lit ou quelque autre ustensile... Que si le défaut de santé, se joignant à celui des richesses, affligeait quelqu'un d'une double pauvreté, il était doublement soigneux de les soulager; car il n'épargnait ni or ni argent pour avoir la plus belle viande qui fût en la boucherie, pour faire des bouillons à ses malades... Aussi aimait-il ses pauvres jusqu'aux délicatesses, les rafraîchissant par des confitures qu'il amassait de toutes parts à ce dessein; il les consolait de ses visites, veillant des nuits entières auprès d'eux, les levant pour raccommoder leur lit... Il avait dressé un catalogue des plus disetteux, lesquels il amassait deux fois la semaine et leur distribuait du pain pour trois jours, donnant ordre qu'au dimanche il fût plus blanc, et y ajoutait quelque peu de lard pour faire du potage, et quelquefois du vin pour les vieillards. »

Ces distributions donnèrent un jour lieu à une scène curieuse que le père Bedel raconte d'une manière charmante.

« Aux fêtes solennelles de Pâques, Noël et Pentecôte, il amassait de grandes provisions pour

faire bonne chère à cette noblesse, parmi laquelle se trouva une fois un pauvre soldat retournant de la guerre avec plus d'appétit que de rentes. Le Père l'abordant lui demanda quelle aumône lui serait propre. « C'est aujourd'hui Pâques, dit-il; » pour bien faire, il me faudrait quelques œufs. » Il lui en donna deux. « Hélas! dit ce passant, je » croyais qu'un homme de votre sorte n'en don- » nerait pas moins qu'une demi-douzaine. » Le Père, se donnant le tort, en y ajouta quatre autres et lui demanda s'il était content. « Il me faudrait » encore un morceau de pain pour les manger.— » Oui, oui, dit le Père, vous en aurez, » et courut vite à un morceau du plus blanc et meilleur; et, s'informant s'il ne lui fallait plus rien, ce camarade, voyant qu'il avait un bon hôte, lui dit hardiment : « Monsieur, il me faudrait un petit » verre de vin pour une si bonne fête. » Le Père, tout rempli de joie d'avoir trouvé cette occasion non espérée d'exercer la charité, lui alla quérir du vin et lui versa lui-même à boire, ne voulant le quitter qu'il n'eût dit qu'enfin il était content, et qu'il prierait Dieu de bon cœur, pour l'honneur de son Eglise et le soulagement des pauvres, que tous les curés lui ressemblassent. »

A côté de ces aumônes individuelles et d'instinct catholique, que les économistes peuvent blâmer, mais qui sont, en définitive, le premier droit de la faim, comme le premier besoin du cœur, Fourier comprenait la charité organisée et préventive.

« Discourant un jour familièrement avec quelques-uns des nôtres, dit encore le Père Bedel, il leur déclara, entre autres choses, que, de toutes les charges qui se voient en l'état séculier, il n'en

jugeait pas une plus souhaitable à un homme de bien, et qui voudrait s'enrichir de mérites, que celles de procureur général; ajoutant que si Dieu, pour punition de ses crimes, l'eût voulu laisser dans le siècle et qu'il eût été d'un calibre à porter jusque-là, il l'aurait préférée à toutes les autres, quoique plus lucratives et honorables, et ce, pour être obligé à secourir plus puissamment les orphelins et les veuves, le soin desquels appartient d'office à un homme de cette qualité; de plus, *pour mettre ordre au soulagement des pauvres et faire qu'on ne vît plus mendier publiquement, ne croyant pas cette entreprise impossible*... L'homme étant sujet à d'autres nécessités que de boire et de manger, il avait d'autres soins que de donner du pain à ses pauvres; mais il les relevait courageusement de toute autre espèce d'affliction... »

J'ai multiplié à dessein ces exemples, choisis parmi les traits de miséricorde dont abonde l'histoire de Pierre Fourier, parce qu'indépendamment du bienfait ils renferment une pensée, et dans le saint prêtre montrent le grand citoyen.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, un bon curé de village n'est pas une exception. Au fond de nos campagnes se trouvent, en grand nombre, des hommes de vrai mérite et de dévouement obscur. Mais dans ce siècle de misères, le clergé séculier était tombé plus bas peut-être que les moines. Pour ceux-ci, il existait encore quelque préparation, quelques études; les clercs n'avaient ni règle ni habitation commune. Ils arrivaient aux ordres sacrés sans épreuves, et souvent sans

aucune instruction. Pourvus de bénéfices, seule chose qu'ils recherchassent dans les fonctions ecclésiastiques, ils vivaient des revenus de la cure, sans s'inquiéter des paroissiens. La plupart ne possédaient pas même les dehors qui imposent le respect; ils partageaient les mœurs comme les habits du monde. Il faut donc se reporter à cette époque pour apprécier le zèle, la doctrine, la pureté de Fourier, et aussi pour comprendre à quel point l'opinion publique en fut saisie. Un surnom grand ou simple, sublime ou naïf, donné à un homme, et qui, pendant des siècles, reste inséparablement attaché à sa mémoire, est le signe d'une grandeur vraie et populaire. Il prouve que cet homme a été puissant sur l'esprit des masses; nul éloge ne vaut l'épithète qui s'adjoint pour jamais à son nom. Fourier a reçu du temps cette consécration. La voix des contemporains lui décerna spontanément un doux titre de vénération et d'amour, le titre de *Bon Père*. C'est ainsi qu'on avait fini par le désigner uniquement, même durant sa vie; et maintenant encore, en Lorraine, c'est sous ce titre qu'il est le plus connu, surtout dans les campagnes. On entend rarement son nom; pour le paysan qui s'en souvient par tradition, pour le fidèle qui l'invoque et le pèlerin qui va vers son tombeau, c'est toujours le *Bon Père de Mattaincourt*; et la mère qui parle des saints à son enfant, lui apprend à répéter : *le Bon Père de Mattaincourt !*

Titre glorieux qui lui convenait d'autant mieux que, par la fondation d'un ordre, il devint réellement la tige d'une nombreuse lignée spirituelle. De toutes les pensées qu'il avait conçues pour le bien de la société, celle-ci fut la seule qu'il parvint à réaliser, mais aussi la plus importante et la plus heureuse.

CHAPITRE III.

—

Il institue les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

—

L'absence d'une éducation suffisante dans le peuple dut être la cause principale des malheurs, des désordres et de la brutalité des mœurs du moyen âge. Sans doute l'Église n'a jamais manqué à la mission d'enseigner les hommes, et les faibles ont toujours eu ses prédilections les plus tendres. Le concile de Latran, en 1179, rendit cet admirable canon :

« Comme l'Eglise de Dieu, semblable à une pieuse mère, est tenue de pourvoir à ce que les pauvres qui ne peuvent être secourus par les res-

sources de leurs parents ne soient pas privés des avantages de l'instruction, chaque cathédrale aura un maître qui enseignera ses clercs et les pauvres écoliers gratuitement. » Et Innocent III conclut : « Mais comme ce précepte n'est pas partout observé, nous, confirmant les présents statuts, nous y ajoutons que non-seulement dans les églises cathédrales, mais aussi dans toutes les autres qui en auraient le moyen, un maître capable soit choisi pour instruire gratuitement les clercs et les autres enfants dans l'art de la grammaire. »

A côté des écoles cathédrales et paroissiales on voyait les écoles monastiques pour le voisinage de l'abbaye, puis les écoles municipales, et enfin les écoles particulières ou *pédagogies*, qui s'étaient élevées, dès le XIVe siècle, en concurrence de celles-là. Mais toutes ces institutions, on le sent bien, n'avaient, dans la pratique, rien de général, de fixe, de régulier. Les unes existaient uniquement dans les ordonnances des papes et des évêques; les autres s'occupaient plutôt de l'enseignement des lettres que de l'instruction élémentaire. Celles qui dépendaient des couvents n'étaient guère destinées qu'aux jeunes gens offerts, selon l'usage, dès leur enfance au monastère; les écoles municipales étaient rares, négligées, comme on en peut juger par l'apathie actuelle des communes, malgré la loi qui met l'enseignement populaire à leur charge. Les écoles privées, établies dans les villes seulement, exigeaient une rétribution, de sorte qu'elles n'étaient à la portée ni des paysans ni des pauvres, ou

bien elles n'offraient aucune garantie de moralité. Les deux sexes s'y trouvaient confondus, et les jeunes filles gouvernées par des maîtres. On n'aperçoit rien qui ressemble à un système de ce que nous appelons l'*instruction primaire.* En beaucoup de lieux l'Église et l'autorité civile n'avaient pu, au milieu des guerres et des calamités incessantes, que sauver le principe. Les générations grandissaient donc dans l'ignorance, dans le vice et la misère ; les quelques notions religieuses qui précédaient la première communion formaient, pour la plupart des hommes, la seule initiation à la vie.

Lorsque le protestantisme eut remué les sources des croyances et secoué la foi d'habitude, il fallut l'appuyer sur la science. De là le mouvement de diffusion qui commence au XVI[e] siècle, pour ne plus s'arrêter. Le monde était à reprendre par le pied. Naturellement on devait débuter par l'éducation de la jeunesse, et, comme toujours, pour répondre à ce besoin qui surgissait, des ordres religieux parurent. Pour les hautes études, ce sont les Jésuites, les Oratoriens, les Pères de la Doctrine chrétienne ; pour l'enseignement élémentaire un fait nouveau se présente, qui est toute une révolution de l'ordre moral.

Dans la disgrâce commune, les femmes du peuple étaient encore les plus déshéritées. A peine rencontre-t-on pour elles quelques traces d'écoles spéciales. Plusieurs monastères sont, il est vrai, de remarquables

foyers d'études, mais concentrés à l'intérieur ; car il est absolument interdit aux religieuses cloîtrées (et elles le sont presque toutes alors) de donner des leçons aux externes (1). On redoutait tellement leur contact avec le siècle que Fourier, ainsi qu'on le verra plus loin, eut beaucoup de peine à obtenir une exception, sous des conditions sévères. Aussi, tandis que la fille du château acquiert souvent des connaissances très-complètes, la fille du village végète sans culture, livrée aux occupations matérielles. Du reste, si les femmes du monde sont instruites, elles sont corrompues et ont trempé dans l'effroyable démoralisation du temps des derniers Valois. Il faut donc régénérer la société féminine en haut et en bas. On y pourvoit par la fondation simultanée de pensionnats, qui séquestrent les jeunes personnes et les soumettent pendant tout le cours de leur éducation à la vie claustrale, et d'écoles gratuites pour les petites filles pauvres. Voilà ce que font les saints, admirablement secondés par ces femmes apôtres, grandes dames, veuves illustres, qui ont, au commencement du XVIIe siècle, un si beau rôle.

La marquise de Montferrant, nièce de Montaigne, établit à Bordeaux, vers 1608, pour l'instruction des jeunes filles, une congrégation qui compta bientôt quarante-sept

(1) Voyez les preuves dans Claude Joly, *Traité histor. des Ecoles*, page 434.

maisons dans les provinces du Midi et de l'Ouest. Une pieuse fille, Françoise de Brémond, avait fondé une société dans le même but, à Avignon. Mais ce fut Mme Accarie, la vénérable veuve, devenue Marie de l'Incarnation, qui donna réellement le branle. Plusieurs des femmes qui s'étaient groupées autour d'elle ne pouvant soutenir les austérités du Carmel, elle leur inspira de former une congrégation séculière qui se livrerait à l'instruction des jeunes personnes. Madame de Sainte-Beuve, son amie, acheta une maison, et fit venir de Provence Françoise de Brémond, pour diriger la communauté et communiquer sa méthode. L'ardeur pour cette vocation généreuse prit tout à coup un essor prodigieux. Dans l'espace d'un demi-siècle, on vit, en France seulement, trois cent vingt maisons de religieuses qui, sous la dénomination commune d'Ursulines, se vouaient à l'éducation des filles. Cet objet était regardé comme tellement essentiel, qu'il devint, au moins accessoirement, la fin de tous les ordres nouveaux de femmes. Saint François de Sales y consacre en grande partie la Visitation; saint Vincent de Paul le met parmi les œuvres de ses Filles de la Charité; les Hospitalières, qui se muliplient, l'adoptent également, en y joignant l'entretien des orphelines. Les écoles de couvents sont innombrables, et il n'y a presque pas de ville qui échappe à leur action.

Fourier s'associa à ce mouvement, ou

plutôt il en eut spontanément l'instinct au fond de son pays reculé, et il le devança; car son entreprise date de la fin du XVI[e] siècle. A peine curé, il voit de près les maux de l'ignorance, mère du vice et de la pauvreté. Sa charité s'en alarme autant que sa foi. Il comprend tout de suite ce qu'il y a à faire, et qu'un ordre religieux peut seul suffire à une pareille tâche. Sa pensée embrasse même les hommes et les femmes.

« Après plusieurs prières, dit le Père Bedel, il conclut qu'il n'y a pas d'expédient meilleur que de prendre la jeunesse dès la sortie du berceau... et qu'il n'y aurait pas de moyen plus avantageux que d'établir en l'Eglise une Religion qui aurait charge expresse de rompre le pain de vie à ces petits... Il détermine qu'il faut l'entreprendre. Cette conclusion fut prise la veille de saint Sébastien (19 janvier) 1598 (1), comme nous avons appris de lui-même quatre ans devant sa mort; mais il trouve un inconvénient dans cette résolution : c'est le danger d'enseigner les garçons pêle-mêle avec les filles... Pour l'éviter et rendre l'ouvrage tout entier, il juge qu'il serait besoin d'avoir une Religion d'hommes pour instruire les petits garçons, et une de filles pour enseigner celles de leur sexe, gratuitement l'une et l'autre, afin que personne, faute d'un sou par semaine, ne soit privé des fruits de cette instruction.

(1) Dans une nuit d'oraison et d'extase, dont il célébra l'anniversaire pendant toute sa vie, et en souvenir de laquelle les religieuses de la Congrégation font encore, chaque année, une communion spéciale.

Aussitôt le voilà qui se met à essayer, commençant par les hommes.

« Il choisit cinq ou six garçons qui avaient quelque étude, les retire en la maison de cure pour les instruire et éprouver s'il en pourrait faire quelque chose; mais la saison n'est pas encore venue. Tantôt un s'échappe, l'autre demande son congé, celui-ci se dégoûte tellement que dans trois mois tout s'évanouit... »

Le temps n'était pas arrivé, en effet; quatre-vingt-trois ans devaient encore se passer avant M. de La Salle. Toutefois, on verra que Fourier ne perdit pas de vue son projet.

Par une admirable disposition de la Providence, qui ne veut jamais s'effacer entièrement et qui aime surtout à se montrer dans la vie des Saints, au moment où ce qu'il croyait toucher du doigt lui manquait, l'œuvre à laquelle il était destiné venait au-devant de lui. Une jeune fille de vingt ans, dont rien jusque-là n'avait pu faire présager l'avenir, lui déclara un jour qu'elle était résolue de quitter le monde, mais que, désirant se donner activement au salut du prochain, aucun des ordres existants ne la satisfaisait. Ce fut pour le Bon Père une révélation. Il avait besoin, pour agir sur les femmes, d'une Jeanne de Chantal, d'une Louise Legras. Il la rencontra dans Alix Leclerc, dont le nom doit s'unir au sien comme celui de ces deux saintes au nom de François de Sales et de Vincent de Paul.

Quatre des compagnes de la jeune fille, apprenant sa démarche, s'ouvrirent à elle, et il se trouva que toutes avaient au fond du cœur le même dessein. Chacune, en écoutat le récit des autres, croyait entendre sa propre histoire. Sœurs de pensées et de désirs, elles avaient vécu longtemps ensemble sans connaître le lien sacré qui les unissait. C'était, outre Alix Leclerc, Gante André, Claude Chauvenel, Isabelle et Jeanne de Louvroir. Le Père les modérait, ajournait leur résolution, les en détournait même, afin de les éprouver. Sûr enfin de leur vocation, il leur permit de se montrer le jour de Noël, à la messe de minuit, vêtues de noir et voilées, de sorte que la crèche du Sauveur fût le berceau de cette humble et magnifique institution. Puis il les confia à la comtesse d'Apremont, chanoinesse du noble chapitre de Poussey (1), rival de celui de Remiremont. En arrivant là, elles distribuèrent aux pauvres leurs provisions et jetèrent leur argent au pied de l'autel, ne voulant plus compter que sur la Providence. Madame d'Apremont, d'une grande famille de Lorraine, qui a donné une souveraine à ce pays, était très-affectionnée au curé de Mattaincourt et devint la protectrice dévouée de ses filles. Elle les formait à la vie religieuse et à la conduite d'une maison.

« Il semble, remarque un historien, que Dieu,

(1) Poursas, à cette époque (*Portus-Suavis*).

qui les fit d'abord naître dans l'obscurité d'un village, voulut leur montrer, en les appelant dans cet asile de la noblesse, qu'elles étaient destinées à l'instruction de toutes les conditions; qu'elles devaient avoir soin des pauvres filles comme de leurs sœurs et s'appliquer à l'éducation des riches pour les rendre modestes (1). »

Pourtant, au bout d'une année, elles durent quitter l'abbaye, « à cause, dit naïvement l'une d'elles, que Madame l'abbesse et les anciennes conçurent du mécontentement contre nous, craignant que leurs jeunes dames, à notre imitation, s'adonnassent trop à la retraite. »

Elles revinrent donc à Mattaincourt (1600), et commencèrent, avec le XVII[e] siècle, à réunir les petites filles dans une maison achetée par la comtesse d'Apremont. L'année qui suivit fut le temps de l'enthousiasme et du bonheur, avant les persécutions et les rudes travaux. Les élèves affluaient dans l'école; Fourier lui-même s'en occupait avec amour. Une des premières mères de la Congrégation raconte que :

« Ce bon directeur avait des méthodes admirables pour affectionner ces bonnes filles à l'instruction des enfants... Quand elles l'entretenaient des classes ou des inventions qu'elles avaient trouvées pour faire avancer les enfants et dégoûter les filles de la vanité et des assemblées dange-

(1) *Conduite de la Providence dans l'établissement de la congrégation de Notre-Dame*, 1 vol. in-4°.

reuses, il y prenait un tel plaisir qu'on voyait bien qu'il n'y avait rien au monde plus capable de le contenter... Il n'y avait si petite chose touchant leurs mœurs à quoi il ne prît garde... Il s'appliqua beaucoup pour les (les religieuses) rendre capables de toutes les fonctions nécessaires à l'instruction des enfants, jusque-là même qu'il prit la peine de les enseigner à bien lire et correctement, et de leur faire entendre les principes de l'orthographe et les règles de l'arithmétique par méthode, et leur en faisait tous les jours une petite leçon. »

Un pauvre prêtre montrant à lire à quelques filles ignorantes, voilà un touchant et singulier début. Mais il faut voir ce qu'étaient ces villageoises, et ce qu'elles devinrent en quittant l'aimable école où le bon maître se plaisait à les former.

Le nom d'Alix Leclerc n'était peut-être pas, jusqu'ici, arrivé à mes lecteurs, et cependant cette femme inconnue est une grande sainte, qui rappelle sainte Thérèse et sainte Catherine de Sienne. Dieu se plut à le conduire par des voies extraordinaires de perfection. Elle-même a écrit, par ordre de son confesseur, la relation de sa vie (1). Il est intéressant de l'entendre raconter l'histoire de sa conversion et de la naissance de l'ordre.

(1) « *Relation à la gloire de Dieu et de sa sainte » Mère, et au salut de mon âme pour l'amour de » et parce que Votre Révérence m'oblige à cette » reddition de compte de ma conscience.* » Imprimé à Nancy en 1666.

« J'avais dix-neuf ou vingt ans quand je pris cette vocation. En ces vingt années il me semble que je ne fis qu'une seule bonne confession, étant incitée par la lecture d'un livre qui me tomba en main par cas fortuit ; un jeune homme, par raillerie, le jeta sur mon lit, où j'étais malade d'une fièvre continue. Ce livre traitait de certaines histoires tragiques de ceux qui n'avaient pas voulu confesser leurs péchés par honte... Mais cette confession ne fut pas suffisante pour me retirer des péchés et vanités que je commettais, parce que j'étais ignorante. Tout ce qui était de meilleur en moi pour lors était que j'aimais l'honneur ; je retenais mes actions de légèreté en compagnie et je cachais tant que je pouvais mes actions vaines et de jeunesse... jusqu'à ce que Monsieur notre bon Père vint être curé à Mattaincourt. »

Plusieurs historiens disent qu'elle prit sa résolution au milieu des fêtes d'un mariage ; mais elle en parle autrement. Pendant trois dimanches, assistant à la grand'messe, elle croyait entendre le son d'un tambour qui appelait au bal, et, comme elle *aimait fort à danser*, suivant ses expressions, ce bruit la réjouissait. Mais une fois il lui sembla qu'un démon, saisissant le tambour, entraînait après lui une troupe de jeunes gens et de jeunes filles.

« Aussitôt, poursuit-elle, il me parut que l'on eut tout ôté ce qui était en mon intérieur et qu'on y eut placé un autre esprit ; je quittai tous mes habits de vanité... et fis vœu de chasteté, sans en prendre aucun avis. Ceci mit mes parents en alarme, et tout le voisinage d'alentour, et ce avec

d'autant plus de murmure que la dévotion était nouvelle à Mattaincourt. Je m'en allai alors voir Monsieur notre bon Père pour la première fois, pour lui conter mes desseins. Quand je priais Dieu, il me tombait toujours en l'esprit qu'il faudrait faire une nouvelle maison de filles pour y pratiquer tout le bien que l'on pourrait; et ceci me pressait avec tant de véhémence que j'allai incontinent le proposer à notre bon Père, le priant de me laisser déterminer tout cela ; ce qu'il ne voulut point, me remontrant la difficulté de trouver des filles qui eussent ce qu'il faudrait pour prendre cette nouvelle vocation... En moins de six semaines ou deux mois, trois filles vinrent me trouver l'une après l'autre... Vos Révérends Pères de Pont-à-Mousson (les Jésuites) étaient avertis de tout ce qui se passait et y donnaient leur avis par les instantes prières de notre bon Père, qui prenait la peine de leur en écrire... »

La Compagnie de Jésus touche alors à toutes les bonnes œuvres, et surtout au mouvement de l'instruction. C'est devant l'image du saint fondateur qu'Alix se sent appelée à l'enseignement, dans un songe frère de celui qui était descendu sur Fourier, en cette nuit d'extase dont j'ai parlé.

« Un soir, il me semblait être en une de vos maisons où il y avait un cloître et une grande troupe de vos Pères... Et moi, tenant un râteau avec lequel on amasse le foin dans les prés, je m'en allais ramassant toutes les petites pailles qui étaient parmi ce cloître, pour en faire du profit. Tous ces Pères ne tenaient point compte de moi et semblaient mépriser ce que je faisais, sinon un qui était entre eux, qui paraissait fort vénérable

et avoir autorité sur les autres, lequel me regardait amiablement, me faisant signe de persévérer en mon exercice. Etant revenue, j'entendis que c'était le saint Père Ignace qui m'avait encouragée à l'instruction des petites filles, de quoi l'on fait peu d'estime, comme des petites pailles. Mais j'entendis aussi intelligiblement une voix qui me dit : « Je veux que ces petites âmes, qui sont comme des enfants bâtards délaissés de leur mère, en aient une désormais en toi. »

Elle le fut en effet, et porta dans ses entrailles non-seulement les petites abandonnées, mais encore cette postérité d'institutrices qui n'ont cessé d'être leurs mères selon la grâce. La congrégation la reconnaît pour fondatrice, et, dans son filial amour, la place à la droite de Fourier. Elle a, du reste, avec celui-ci beaucoup de ressemblance : c'est la même charité, la même abnégation. Ame généreuse, elle écrit dans une méditation :

« J'ai toujours eu un grand désir de mourir, depuis que j'eus connu le vrai bien... Mais je suis très-contente de demeurer ici tant qu'il plaira à Dieu; et même, quand ce sera pour son bon plaisir de m'appeler de ce monde, je suis contente, si telle était sa volonté, de ne jouir de la gloire des bienheureux, pourvu que je l'entende louer et bénir par eux. »

On raconte des choses surnaturelles de son dévouement. Elle baise, comme sainte Elisabeth, les plaies d'un lépreux, et essuie de ses lèvres un vomissement où pouvait se

trouver l'Eucharistie. Elle possède une force étonnante sur elle-même.

« La Mère, dit une de ses compagnes, étant supérieure à Nancy, le jour de la fête de tous les Saints, elle vit des fenêtres de sa chambre quantité de personnes d'honneur qui étaient au cimetière, qui faisaient prier Dieu sur les trépassés, et une multitude de pauvres et de petits enfants qui demandaient aux uns et aux autres qu'on leur fît dire les sept Psaumes pour quatre ou cinq liards qu'on a accoutumé de leur donner. La Mère jugea que c'était une action bien humiliante; elle prit son bréviaire et s'alla mettre parmi eux pour vaincre son orgueil. La troisième personne à qui elle s'adressa pour se mortifier davantage, ce fut à un honnête homme de ses parents, qui était conseiller de Son Altesse. Il fut si confus et surpris de la voir qu'il lui donna vite un quart d'écu, et, la tirant à part lui : « Ma cousine, vous avez grand tort de ne pas me dire vos besoins; j'aurais bien donné ordre pour vous empêcher de venir gueuser ici avec les autres. » Elle se mit un peu à sourire et lui dit qu'elle le remerciait (1)... Quand elle retourna de Nancy à Mattaincourt, il arriva que sa mère tomba malade à l'extrémité. La bonne Mère y fut envoyée avec une compagne par le Révérend Père (Fourier), pour la consoler et aider à bien mourir. Pendant que la malade était dans les convulsions et qu'il ne lui restait plus qu'un quart d'heure de vie, le Révérend Père, pour exercer son obéissance, lui manda de quitter sa mère et d'aller promptement parer l'église pour une so-

(1) *Éclaircissement* sur la relation d'Alix Leclerc, par la Mère Angélique Milly, deuxième supérieure du monastère de Nancy. 1666.

lennité qui se devait faire au même instant. La bonne Mère, sans y témoigner aucune répugnance, s'en alla..., encore que depuis on lui a ouï dire qu'elle ne s'était jamais fait une plus grande violence que d'abandonner sa mère en ce besoin (1). »

Ceux qui seraient tentés de voir là de la barbarie et demanderaient à quoi servent de pareils actes de singularité, connaissent peu les hommes. Rien ne coûte plus à une âme capable de braver à ce point les faiblesses ou les sentiments de la nature. Aussi cette femme délicate, qui semblait n'avoir qu'un souffle, est une intrépide ouvrière. Elle déploie une activité prodigieuse, fonde des maisons, voyage, écrit, se multiplie, soutient au milieu des privations le courage de ses sœurs, et conserve une douce sérénité dans les embarras de tout genre.

Fourier l'envoya à Paris, en 1615, avec la Sœur Angélique Milly, pour étudier la méthode des Ursulines dans la conduite des écoles, « afin, dit-il dans une de ses lettres, que, si nous remarquons en leurs statuts et manière de procéder quelque chose de plus noble, de plus relevé, de plus parfait qu'en notre congrégation, nous le puissions imiter saintement. » Alix fut accueillie avec beaucoup d'égards par Mme de Sainte-Beuve. Elle séjourna pendant deux mois chez ces religieuses, qu'elle édifiait par son humilité.

(1) *Éclaircissement*, etc.

« Dès qu'on était sorti du réfectoire, elle se dérobait adroitement de la compagnie pour aller écurer les pots, laver la vaisselle, servir la cuisinière... Pendant la semaine de la Passion, elle obtint permission de la Révérende Mère qu'on la disciplinât deux fois avec des verges, au milieu du réfectoire, pendant le dîner (1). »

Mme de Sainte-Beuve conçut une si haute idée de la congrégation lorraine qu'elle désirait la fondre avec la sienne ; mais M. de Bérulle, consulté par elle, fut d'avis que chaque institut avait sa mission propre et devait vivre indépendant. La mère Alix revint donc ; elle se consuma dans les soins de sa charge et dans l'amour des écoles.

« On ne saurait, dit cette Sœur qui la suivit partout, on ne saurait expliquer le zèle qu'elle avait pour l'instruction des enfants ; comme Dieu l'avait choisie spécialement pour cette vocation, il lui donnait des lumières, des conduites et des adresses qui n'étaient pas communes aux autres. »

La même religieuse la dépeint ainsi :

« Elle était d'un naturel doux et accommodant, d'un abord agréable, avec une modestie qui donnait de l'admiration, accompagnée d'une certaine gravité, grâce et douceur qui la faisaient craindre et aimer. Sa présence donnait du respect et de la retenue à ceux qui conversaient avec elle. Elle était grande, droite et bien faite, la taille et le port excellents, un peu blonde, le teint

(1) *Éclaircissement*, etc.

blanc et délicat, les yeux bleus, le nez assez long, la bouche belle mais un peu plate, l'esprit et le jugement bons, fort retenue et avisée en ses paroles, d'une humeur tranquille et toujours égale. En la voyant ou l'abordant, on sentait je ne sais quoi de divin qui portait à rentrer en soi-même. »

Elle mourut en 1622, âgée de quarante-six ans, ayant abrégé ses jours par le travail et la lutte. Ses dernières années avaient été marquées par d'horribles souffrances et des tentations effrayantes, au milieu desquelles resplendissaient sa foi, son courage, sa bonté, et qui accrurent singulièrement la réputation de sainteté où elle se trouvait depuis longtemps. Toute la ville était dans l'anxiété, comme à l'approche d'un grand malheur. Les princesses de Lorraine, devant qui tombaient les barrières de la clôture, passaient des journées près de la malade, et la duchesse régnante se faisait un bonheur de lui présenter les remèdes. Lorsqu'elle eut expiré, la foule se porta au couvent. On fut obligé d'exposer son corps pour satisfaire la dévotion populaire, et pendant trois jours il y eut un concours immense de personnes qui faisaient toucher des objets aux saintes reliques. Les gardes avaient peine à empêcher que l'on ne se partageât les vêtements de religieuse dans lesquels on l'avait ensevelie.. Elle était si belle dans la mort que le duc Henri ne se lassait point de la contempler. « J'admire, disait-il,

» qu'ayant une horreur naturelle de voir » les morts, je ne puis néanmoins m'éloigner » de cette bonne mère (1). » Le même prince sollicita son chapelet, et la duchesse fit enchâsser dans un étui d'or le verre dont elle se servait dans sa dernière maladie. La noblesse entière assista aux funérailles, où l'évêque de Toul voulut officier pontificalement dans l'église primatiale de Nancy, tendue des draperies de la couronne.

Le public n'hésitait pas à placer la mère Alix au rang des saintes. On demandait les détails de sa vie (2), on l'invoquait, on lui attribuait des guérisons miraculeuses. Le duc fit commencer des informations juridiques ; il allait lui-même chercher l'évêque de Toul, pour activer les enquêtes, et l'on avait lieu d'espérer une prochaine béatification. Mais les désastres de la Lorraine vinrent bientôt arrêter cette affaire, qui n'a jamais été reprise. La canonisation de Fourier ne serait-elle pas une occasion d'y revenir ? Rome est juge souverain de l'opportunité de semblables questions. Ici, du moins, le nom du bon Père appelait nécessairement celui de sa sainte amie, et le lecteur aura vu peut-

(1) *Éclaircissement*, par la Mère Ang. Milly.

(2) « Les Révérends Pères de la sainte Compagnie « de Jésus désirent avoir par écrit toutes les vertus « et saintes actions que vous avez remarquées en la « Mère Alix, pour en écrire la légende. Ils tiennent « que c'est une grande sainte et veulent mettre sa « vie en lumière. » (Lettre circulaire de Fourier aux monastères de la Congrégation, du 10 mars 1622.)

être avec plaisir, indiquée à grands traits la physionomie oubliée d'une femme qui mériterait une biographie spéciale.

A côté d'elle j'ai cité Gante André; celle-ci fut aussi une belle nature et un puissant instrument de miséricorde. Fourier dit quelque part « qu'il faut la considérer » comme une fille sans laquelle il n'y au» rait pas eu de congrégation de Notre» Dame. » Ecoutons encore le vieil auteur, à qui je dois déjà de si précieux détails :

« Il semble que la bonté divine avait prévenu cette fille, en lui donnant d'une main libérale toutes les dispositions nécessaires pour être une pierre fondamentale de ce bel institut, et des forces pour supporter généreusement toutes les fatigues qui sont inséparables de ces commencements; car elle était d'une complexion robuste, d'une santé bien ferme, d'un courage à dévorer les difficultés sans les mâcher, et d'un sens commun si solide que les plus avisés d'entre les hommes ne craignaient pas de recourir à son conseil, aux affaires les plus embrouillées, et quelques-uns disaient qu'elle était capable de gouverner un royaume... Au commencement de sa vocation, elle couchait en la maison de son père sur une planche bien étroite; elle avait une ceinture de pointes de clous qui lui faisait trois fois le tour des reins (1). »

Elle entreprend la construction d'un vaste monastère, « lorsqu'elle n'avait pas de pro» visions pour payer le travail d'une se» maine. Mais la Providence lui a toujours

(1) Bedel.

» été fidèle trésorière, et, pour animer les » ouvriers par son exemple, elle couvrait » ses habits de quelques vieux torchons, » et, s'en allant à l'atelier, fournissait des » pierres aux maçons, du bois aux char- » pentiers, préparait le ciment et le distri- » buait, ou, le hoyau en main, creusait » les fondements de quelque muraille; et, » retournant au logis, elle prenait des her- » bes cuites dedans l'eau, et quelque mor- » ceau de pain ramassé çà et là, trempé » dans ce bouillon, était tout son rafraî- » chissement. » Après avoir été longtemps supérieure, « elle obtint d'être l'aide de » la cuisinière, à qui elle demandait pardon » si, occupée ailleurs, elle ne s'était pas » trouvée si promptement pour l'assister...»

Isabelle de Louvroir, la dernière venue des cinq filles de Mattaincourt, égalait ses aînées.

« Notre Père, continue Bedel, qui voyait bien que cette fille était née pour des choses grandes, choisit un burin des mieux taillés pour enfoncer plus profondément en son cœur les impressions de l'humilité. Lorsqu'elles étaient encore à son école, à Mattaincourt, il la fit un jour habiller comme une gueuse, de vieux haillons sur sa tête, une pelisse renversée qui la rendait entièrement ridicule, et en cet équipage lui donna la Mère Gante pour la conduire de porte en porte, et même chez ses parents et plus proches, pour demander l'aumône pour une pauvre truande qui n'avait pas l'esprit de gagner sa vie. Une autre fois, voyant un aveugle qui mendiait son pain, conduit à la

façon ordinaire, par un bâton qu'il tenait en main, notre Père pria la guide de céder la place à la mère Isabeau, qui conduisit ce pauvre homme de maison en maison, recevant les aumônes qu'on lui faisait, et foulait aux pieds, à chaque pas, les vanités du monde et les ressentiments que la nature pouvait avoir de se voir traitée de la sorte au lieu de sa naissance. Epuisant ainsi son cœur de tous les amusoirs du monde, elle y fit un grand vide pour y loger l'amour de Dieu et un grand zèle de sa gloire... Le même zèle l'ayant obligée à faire un voyage de trente lieues de son monastère, elle fut, au retour, surprise d'une fièvre qui lui enleva la vie entre les bras de la mère Gante, sa chère compagne. »

Jeanne, sa sœur, mourut en 1635, en odeur de sainteté, mais n'a point laissé d'autre trace dans les mémoires du temps. Claude Chauvenel, la cinquième de la petite famille primitive, était morte dès 1633. Fourier, en recevant la nouvelle, écrivait :

« Qui de nous oserait douter que cette très-pure et innocente colombe ne se soit envolée tout droit de sa cellule dans le ciel, à l'instant même que son âme bénite nous laissa en dépôt ses chères reliques? »

Avec elle finit la première génération ; mais je ne puis m'arrêter en parlant de cette couronne de saintes qui forme l'auréole du bon Père. Que l'on me permette de citer encore quelques-unes des femmes si remarquables qu'il eut le bonheur de trouver

prêtes, comme à point nommé, et de réunir autour de son œuvre.

La mère Paule Lombert avait un zèle insatiable pour l'instruction des petites filles. Lorsqu'elle s'apercevait que ses charges dans le monastère l'en détournaient, elle demandait si instamment d'être délivrée qu'on ne pouvait lui refuser de revenir tout entière à ses chères écoles.

« Sur le déclin de son âge, elle se trouva incommodée d'un bruit d'oreilles si violent que, par l'ordonnance des médecins, on voulait la dispenser des classes. Mais elle demanda délai pour éprouver ce qu'elle pouvait faire, ne voulant se déporter de cette fonction que par une pure impuissance de s'en acquitter, et pour tout remède, aussitôt qu'elle entrait dans l'école, elle s'adressait à notre Père qui était mort, et d'une confiance filiale lui disait tout franc : « Mon bon Père, suspendez l'importunité de mon malaise jusqu'après les classes, autrement je n'enseignerai pas vos enfants, et vous serez cause de leur ignorance. » Elle n'avait pas si tôt prononcé ces paroles que son bruit cessait, et s'acquittait parfaitement de sa charge... de sorte qu'elle avait coutume de dire qu'elle souhaiterait que l'instruction se continuât nuit et jour, puisque, par ce moyen, elle serait quitte de cette importunité (1)... »

Une riche veuve, Françoise du Jar, avait résolu de fonder, dans la ville de Bar-le-Duc, un couvent de Capucines. Saint François de Sales, qu'elle consultait là-dessus,

(1) Bedel.

dans un voyage à Paris, lui conseilla de s'adresser de préférence aux filles de Fourier. Elle en appela donc, et bientôt, touchée de leurs vertus, se joignit à elles. Cette détermination fit grand bruit. Le bon Père écrivait à ses religieuses, le 28 avril 1620 :

« Il n'est pas possible que je vous représente de bouche ou par écrit la joie et la consolation grande que j'ai reçues des lettres de Mme du Jar. Ce sera un arbre admirable de votre congrégation. Mon Dieu! que je désire sa perfection! elle est choisie de Dieu pour être les prémices des dames et demoiselles qui dorénavant se présenteront chez vous... » Et le 3 mai suivant : « Hier soir, à mon arrivée, entendant plusieurs particularités de Mme du Jar, je me suis mis à pleurer après les autres, mais de joie, mais de consolation, mais d'espérance, mais d'attente de grandes bénédictions de Dieu sur cette sainte âme... Vous ne sauriez pas croire les prières que l'on fait à son intention. Je crois fermement que depuis plusieurs centaines d'années on n'a vu femme se donner à Dieu avec plus de prières, plus de joie, plus d'applaudissements. Si le progrès et la fin repondent aux commencements si beaux, vous avez en elle une très-grande sainte... »

La prophétie s'accomplit ; cette femme eut une admirable vie.

« Le zèle qu'elle avait pour les âmes lui faisait avoir un soin particulier des écoles. Nonobstant ses premières grandeurs, elle n'avait point de divertissement plus doux... que de baiser les pieds à ses filles, balayer par la maison, travailler au

jardin, porter du fumier comme une simple servante (1). »

Elle mourut sept ans après sa profession, mais laissant au cloître deux de ses petites-filles, héritières de ses vertus.

Mme de Gournay s'était faite religieuse le jour même de sa mort. Fourier écrit, le 19 février 1633 :

« Hier, jour de vendredi, justement à la même heure que le Sauveur de nos âmes rendit l'esprit en l'arbre de la croix, pour le rachat du monde, Mme de Gournay rendait paisiblement le sien en votre monastère de ce lieu (Nancy), après avoir doucement agonisé environ autant que Notre Seigneur avait demeuré sur le lit de la croix. Le matin de son heureux décès, elle fit profession, ayant pris votre habit le jour précédent avec des ressentiments de joie et de dévotion si grandes, et avec des harangues (qu'elle composait elle-même) à Dieu, à la Mère supérieure et à toutes les Sœurs, si belles et si ferventes que les plus avancées de nos Sœurs se plaignaient d'elles-mêmes et regrettaient qu'au jour de leur vêture, et depuis, elles n'avaient rien dit de semblable... C'est la mère de Mgr de Scytie, qui, comme évêque de Toul, est supérieur de la plupart de vos monastères et vous honore et chérit toutes uniquement. C'est aussi la sœur de feu Mme d'Apremont, votre plus ancienne et première bienfaitrice, qui a travaillé si opportunément à la fondation de votre pauvre petite congrégationnette, lorsqu'elle était encore toute tremblotante dans son petit berceau, méprisée et narguée de diverses personnes et même persé-

(1) Bedel.

cutée. Je me ressouviens de plusieurs traits remarquables, ès quels nous avons ressenti en ces temps anciens de trente-deux ou trente-trois ans, et depuis encore, combien vous chérissa t cette prudente dame... Gardez-vous de l'ingratitude... Mgr de Scytie assurément réputera fait à soi-même, et plus encore qu'à soi-même (car il aimait tant cette digne mère qu'il aime plus, ce crois-je, le repos d'icelle que le sien propre), ce que vous aurez fait de devoir en cet endroit-ci... »

L'humble congrégation recevait le tribut de la naissance, de la fortune et du rang. Une autre veuve, la baronne de Busbach, avait appelé quelques Sœurs pour fonder un établissement à Luxembourg. Elle aurait bien souhaité d'être la première victime immolée à Jésus-Christ dans ce nouvel asile de pureté ; mais l'éducation d'un fils et de deux autres enfants la retenait dans le monde. Ce fut sa fille aînée qui eut cette gloire. Bientôt cependant le fils, devenu homme, se fi' Jésuite ; la jeune sœur alla rejoindre la première, et rien n'empêcha plus la mère de les suivre. Pendant vingt et un ans qu'elle vécut au cloître, elle ne voulut d'autre titre que celui de converse. Sa fille était supérieure, et l'on remarquait qu'elle lui était plus soumise et plus obéissante qu'aucune autre religieuse.

C'est une merveilleuse histoire que l'origine de ces premiers monastères. Il en est peu dont la naissance ne soit marquée par quelques curieux incidents. Tantôt une souveraine, une dame de qualité les dote ; plus

souvent deux ou trois religieuses s'en vont à pied, sans rien emporter, vivent de privations et d'aumônes, et finissent par créer des maisons florissantes. On rencontre là des femmes de tête et de conseil autant que d'enthousiasme. A Troyes, un couvent se forme, composé de filles si jeunes que pas une n'offre les conditions requises pour être supérieure. La doyenne, âgée de vingt-huit ans, est choisie. Elle gouverne pendant trente-trois ans, et, après avoir passé, avec une admirable constance, à travers toutes les épreuves de la faim, de la peste et des guerres, elle laisse un magnifique établissement. Découragée, elle avait prié Fourier de la délivrer du fardeau. Elle lut près du tabernacle la réponse du bon Père, et sentit renaître ses forces.

La mère de Chomédey, du même monastère, était dévorée d'un zèle apostolique. Comme sainte Thérèse, elle eût voulu prêcher la foi aux idolâtres et mourir martyre. Elle portait surtout une tendre compassion aux pauvres sauvages du Canada, et, ne pouvant aller elle-même les évangéliser, elle persuada à son frère unique de quitter tous les biens du monde pour cette mission. Il passa les mers; arrivé à Montréal, les pieds nus, il planta une croix, et fonda, vers 1630, par les avis que la sœur lui adressait du fond de sa cellule, un monastère de la Congrégation. On en compta bientôt quatre sur ces plages éloignées. Les religieuses

n'étaient point cloîtrées, à cause des difficultés du pays; mais, à cela près, elles suivaient la règle, comme une sorte de tiers ordre. Elles instruisaient les petites filles des sauvages et allaient faire des missions dans les bois. En 1730, le roi de France donna ordre de transporter quelques-unes de ces religieuses à la Martinique, pour travailler à l'éducation des jeunes filles de la colonie.

Des Sœurs, appelées par l'évêque d'Aoste, apprennent en route la mort du prélat et les dispositions peu bienveillantes de la ville à leur égard. Elles ne savaient que devenir; la Lorraine en combustion rendait leur retour impossible. Elles marchaient donc, se fiant à la Providence et allant de bourgade en bourgade. Comme elles traversaient Nantua, les bourgeois sont surpris de la nouveauté de leur costume. Ils demandent à ces filles leur nom, le nom de leur patrie, leur profession, la cause de leur arrivée, et elles répondent avec tant d'ingénuité que l'intérêt gagne les esprits. Un homme riche les reçoit chez lui; dès le lendemain elles ouvrent une école et enchantent les habitants, qui leur élèvent un monastère. Il paraît que cette petite ville était dans un état primitif, car l'historien de la Congrégation dit que les religieuses, pour faire plaisir au peuple, chantaient la grand'messe et les vêpres à la paroisse, où jamais on n'avait entendu pareille chose.

Le monastère de Rouen doit sa fondation

à une jeune personne d'une grande beauté, qui, enlevée aux côtés de sa mère par un jeune seigneur, et, parvenue à s'échapper, grâce à une fuite ingénieuse, s'était sauvée dans la maison de Bernay, près de Laon. Lorsqu'elle vint prendre possession de celle de Rouen, il fallut la déguiser en paysanne, afin de la soustraire aux cavaliers apostés sur la route par le jeune homme, dont trois années n'avaient pu calmer la passion.

A Epinal, une femme entre au couvent avec sa fille aînée ; la seconde allait se marier : mais elle s'attache aux pas de sa mère, et se porte avec tant d'ardeur aux exercices de la religion qu'avant la fin du noviciat elle en tombe victime.

Je voudrais encore parler du célèbre monastère de Châlons-sur-Marne, le premier qui fut créé en France. Isabelle de Louvroir part pour l'établir au cœur de l'hiver de 1613. Une de ses compagnes est saisie du froid rigoureux, sur la pauvre charrette où elles voyageaient. On la croit morte, et on ne la rappelle enfin à la vie qu'en l'enveloppant dans une peau de loup qui se trouvait là par hasard, ce qui faisait dire à Fourier que cette tendre brebis devait son salut à un loup. Le curé qui les mandait à Châlons étant absent, « elles demeurèrent quel- » que temps emmy les rues, sans autre » connaissance, comme des pauvres tom- » bées des nues, jusqu'à ce qu'un bon- » homme, savetier de sa profession, en

» prenant pitié, les mena en son logis, leur
» fit un peu de feu à la champenoise, et
» donna à chacune un petit morceau de
» pain de ménage pour un peu les délasser
» d'un si pénible voyage (1). »

Les commencements étaient difficiles, parce que le Père avait défendu à ses religieuses « de recevoir chose aucune de leurs parents,
» pour empêcher les médisants de murmu-
» rer et dire qu'on avait attiré les filles pour
» attraper leurs biens. » Mais leur ardeur redouble dans le dénûment. A Verdun, « les
» enfants venaient en si grand nombre que,
» pour y satisfaire, elles entraient aux éco-
» les dès les six heures du matin, et n'en
» sortaient qu'à onze heures pour prendre
» une pauvre et légère réfection. Après quoi
» elles retournaient toutes en classe, et n'en
» sortaient que sur le soir. S'il fallait com-
» mencer quelque ouvrage aux enfants,
» elles y employaient une partie de la nuit
» et l'autre à prier Dieu, en sorte qu'elles
» ne se donnaient presque point de repos...
» Elles souffrirent beaucoup de pauvreté,
» parce qu'elles ne voulaient point que l'on
» sût dans la ville qu'elles avaient besoin
» de quoi que ce fût, pour n'être à charge
» à personne (2)... » En une autre ville les Sœurs arrivaient n'ayant chose au monde

(1) Bedel.

(2) *Éclaircissement*, par la Mère Anglique.

en leur possession qu'une petite croix de bois, que l'on conserva longtemps dans la maison.

CHAPITRE IV.

—

Erection de l'Ordre. — Examen des Constitutions.

—

L'institut se dilatait donc, portant fidèlement partout l'humble et généreux esprit du fondateur.

Mais il fallait se faire reconnaître par l'Eglise. Fourier avait, dès le principe, sollicité l'approbation de son évêque. Les membres du conseil épiscopal ne goûtaient pas beaucoup cette nouveauté. Un ordre de plus, quand on se plaignait déjà de leur nombre; un ordre fondé par un curé de village ; un ordre de femmes livrées aux œuvres extérieures paraissait une chose inutile, chimérique, dangereuse. Nourris des vieilles idées, ces dignitaires n'étaient pas obligés de voir qu'une autre ère appelait un bouleversement total des principes en matière de vie religieuse. Toutefois, lorsque Fourier, admis

à la délibération, eut courageusement défendu ses plans, le grand-chantre s'étant écrié, par un pressentiment de l'avenir, comme Paul III à propos des Jésuites : *Vraiment, le doigt de Dieu est ici!* tout le conseil applaudit, et l'évêque donna sa sanction à la règle de l'institut. Le cardinal de Lorraine, légat du Saint-Siége, l'approuva également, au nom de celui-ci, par acte du 3 décembre 1603, comme « très-utile au temps présent, » *in hac nostra tempestate perutilem.*

Pour élever la congrégation au rang d'un ordre régulier, une bulle du Pape était nécessaire. Paul V érigea, le 1er février 1615, le monastère de Nancy. Cependant le vœu le plus cher de Fourier ne se trouvait point rempli ; l'instruction gratuite des externes était exclue du privilége. Il obtint, le 6 octobre 1616, une seconde bulle qui autorisait l'enseignement du dehors aussi bien que l'éducation des pensionnaires. Mais ces bulles étaient spéciales à un monastère. On sollicita donc en cour de Rome la confirmation de l'ordre entier. Les objections qui avaient failli étouffer l'œuvre au berceau, dans le conseil de l'évêque de Toul, se reproduisirent alors avec un caractère passionné qu'envenimaient les jalousies causées par le succès. Des rivalités d'ordres avaient formé, sous prétexte de direction des consciences, une sorte de schisme dans plusieurs maisons. On en abusait pour calomnier le corps

tout entier. De sourdes menées cherchaient à indisposer le souverain Pontife. Fourier souffrait au plus profond de son âme. L'amertume de sa douleur se trahit dans une lettre à quelques-unes de ses fidèles religieuses.

« Ces grands messieurs qui jugent de ces affaires-là, et auxquels le Pape en a renvoyé la connaissance, disent en leur consistoire et dehors encore, à ceux qui leur en parlent, que ces filles ne sont pas religieuses; qu'elles ne sauraient garder la clôture en faisant ce que vous savez qu'elles font (les classes), et que c'est contre la constitution de Pie V ; qu'ils écriront aux ordinaires des lieux où elles sont, pour savoir ce qu'elles sont et savoir s'il faut les renvoyer chacune chez leurs pères et mères... Ce qui est plus admirable, plus odieux, plus détestable, ils les soupçonnent et taxent d'impudicité, et croient fermement que la chasteté ne règne pas chez elles, parmi ce digne ouvrage-là (l'instruction) que vous savez être le principal de leur profession. Voilà les termes de ces pays-là !... »

Mais, en dépit de toutes ces clameurs, Urbain VIII promulgua, le 8 août 1628, une bulle pleine d'expressions bienveillantes.

« Considérant, dit-il, que le Saint-Siége apostolique a pourvu jusqu'ici, avec non moins de sagesse et de vigilance que de peines et de libéralité, à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse chrétienne, au moyen des dotations assignées par divers Pontifes romains et par la largesse des

princes, *mais que l'instruction publique des jeunes filles n'a pas encore été entreprise comme elle devait l'être; d'où il résulte que, l'industrie particulière des parents étant insuffisante, la voie qui mène à la vertu semble interceptée pour les femmes...* nous avons pensé que nous remplirions un devoir de notre charge pastorale si nous favorisions le dessein des vierges qui, offrant à Jésus-Christ, sous le joug de la religion, l'holocauste de la chasteté... compatissent avec bonté à la faiblesse des jeunes filles et prennent soin de les instruire. Or, on nous a présenté récemment une requête portant que le Saint-Siége avait ordonné qu'on érigeât un monastère en la ville de Nancy... mais que les évêques de divers lieux ont établi, de leur autorité ordinaire, plusieurs maisons semblables... dans lesquelles des vierges pleines de ferveur... s'efforcent de procurer le bien public, en s'appliquant, avec toute l'utilité, la piété et le désintéressement possibles, à l'instruction des petites filles du dehors, admettant indifféremment dans leurs écoles les pauvres, les riches et les nobles, afin de les dresser... à la bienséance nécessaire pour vivre poliment et honnêtement... mais surtout n'omettant rien pour conserver ces tendres enfants dans l'innocence et pour embellir leurs âmes des vertus qui sont les suites heureuses d'une bonne éducation... En quoi ces religieuses ont réussi de manière à s'attirer les applaudissements des prélats, des princes, des magistrats, des citoyens et des peuples... et comme il n'est pas encore déterminé à quel institut particulier, parmi tous ceux qui sont sous la règle de saint Augustin, elles doivent s'attacher, et qu'elles voudraient choisir l'ordre des chanoines réguliers, qui est très-florissant dans leur pays... »

Le souverain Pontife assure, en consé-

quence, à perpétuité, l'*institut de ces mères et tous leurs monastères et couvents;* il leur donne le titre de *Chanoinesses régulières de saint Augustin*, *de la Congrégation de Notre-Dame*, et autorise le quatrième vœu solennel qui les consacre à l'enseignement.

Jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, les ordres de femmes avaient été voués presque exclusivement à la prière et à la pénitence. On ne comprenait guère une religieuse en dehors du cloître et chargée d'une mission extérieure ; car les Hospitalières, consacrées au soin des pèlerins et des malades, ne faisant pas de vœux, n'étaient point, à proprement parler, des religieuses. Fourier introduisit un des premiers, dans la discipline monastique des femmes, cette grande innovation d'un service actif, de l'apostolat, comme il ne craint pas de l'appeler. Ce fait, d'une importance majeure, soulève toute une nouvelle série d'idées. Il tient, du reste, à la transformation que subissent alors les formes de la vie religieuse : chez les Jésuites, les Lazaristes, les Oratoriens, les Sulpiciens, etc., le nom de *Compagnie*, de *Société*, est substitué à celui d'*Ordre;* les titres hiérarchiques se simplifient ou prennent quelque chose de militant ; les costumes se rapprochent des habits du clergé séculier. De même Fourier adopte le nom de *Congrégation*, et proscrit, par un article formel de sa règle, le titre d'abbesse et de prieure (1).

(1) « Jamais la superieure d'un monastère ne pren-

Toutefois, sur cette pente logique, il ne fait qu'un premier pas; il n'ose aller jusqu'au bout, et maintient encore, comme condition inhérente à une religion de femmes, la clôture rigoureuse, en la conciliant, à force de précautions, avec les devoirs extérieurs. Il était réservé à saint Vincent de Paul de jeter ses filles au milieu du monde, en disant : La charité leur servira de voile.

Le trait saillant de l'institut de Fourier est le mélange de la vie contemplative et de la vie d'action, des fonctions de Marie et de celles de Marthe. C'est ce double caractère qu'il s'attache à tracer dans ses admirables *Constitutions*, fruit de quarante années d'expérience et d'études, mais qui ne sont que le développement de la première règle de 1600, et que, par conséquent, on doit juger en se reportant à cette date.

Elles forment un gros volume divisé en cinq parties. La troisième, intitulée : *De l'Instruction des filles séculières*, contient deux chapitres, l'un relatif à la direction des *pensionnaires*, l'autre portant pour titre : *De l'Instruction des filles externes.*

J'ai signalé l'importance de la création

« dra le nom d'abbesse, ni de prieure, ni de madame, ni d'autres titres spécieux qui peuvent être bienséants à des religieuses de divers autres ordres, pour de bonnes raisons; elles s'arrêteront simplement à ce beau nom de Mère, puisque c'est le titre le plus doux, le plus aimable, le plus plein de bienveillance et d'affection, le plus naturel... »

d'internats religieux pour les jeunes filles du monde et de la classe moyenne. Les règlements de Fourier sur cette matière sont pleins de sagesse, et leur examen offrirait de l'intérêt. Mais l'enseignement du peuple était l'œuvre privilégiée du Bon Père, et me touche, je l'avoue, davantage. Je m'attacherai donc de préférence aux *écoles externes*, c'est-à-dire destinées à l'instruction gratuite des pauvres.

Je lis dans le préambule du chapitre qui leur est consacré :

« Il est très-expédient, voire tout nécessaire, pour le bien des jeunes écolières et de leurs pères et mères, et des familles qu'elles gouverneront avec le temps, et de la république, qu'elles soient de bonne heure bien dressées et bien soigneusement instruites en la crainte de Dieu, et quant et quant, si possible est, en quelques autres choses qui les puissent aider à vivre et à bien vivre... »

On voit que ce but complexe se rattache à la pensée de prévenir la misère. Rien, en effet, n'y pouvait mieux concourir que de mettre les femmes en état de travailler. La règle ajoute :

« Les religieuses tâcheront de montrer à leurs petites écolières tout ce que l'on trouvera qui se puisse avec bienséance enseigner par des religieuses et s'apprendre et se pratiquer par des filles du monde, pour plaire à Dieu et à leurs pères et mères, et autres de leur appartenance, et pour être toujours bien disposées en leur intérieur et

en ce qui est de leurs déportements extérieurs, et pour s'exercer au saint amour de Dieu et en la dilection sincère du prochain, et pour se gouverner saintement parmi les richesses et grandeurs de la terre, et dans la pauvreté et le mépris, et la nécessité, et pour entendre et pourvoir en tant qu'il se pourra prudemment et de bonne heure à ce qui touche à la vie présente et à l'entretien d'icelle, et tout ensemble, voire premièrement, à l'heureuse éternité. »

Voilà certes un beau spécimen de l'éducation des femmes. Et il faut se souvenir que ceci s'adresse aux filles du peuple. Si toutes étaient ainsi élevées, quelles fortes générations se préparerait la société! Le Bon Père n'oublie pas l'amélioration du sort temporel. Dans un mémoire qu'il présenta à Rome pour obtenir la reconnaissance canonique de ses religieuses, il fait observer que « l'on » remarque et admire une réformation mer- » veilleuse en la petite jeunesse qui passe » par leurs mains. On voit de plus le profit » que plusieurs ont fait à apprendre en peu » de temps, sans qu'il leur en coûte rien, » les ouvrages manuels avec la piété, si- » gnamment les pauvres, partie desquelles » auparavant ne savaient que faire pour ga- » gner leur vie, et qui maintenant s'entre- » tiennent honnêtement, non-seulement » elles, mais nourrissent encore leur pau- » vre mère veuve et leurs petits frères et » sœurs. »

Il fait donc entrer le travail des mains pour beaucoup dans le plan de l'éducation

dont il veut doter les classes pauvres. On doit enseigner : « le catéchisme... l'amour
» des vertus, des bonnes œuvres et des
» mœurs de chrétiennes... la civilité et bien-
» séance... à lire, à écrire, l'arithmétique,
» à coudre et travailler en diverses sortes
» d'ouvrages propres à des filles, et qui, de
» soi, puissent apporter quelque profit à
» celles qui voudront s'en servir. »

Chacun de ces points est l'objet d'instructions remplies de bonhomie et de grandeur, de simplicité onctueuse et de science consommée des âmes. C'est une chose admirable de voir cet homme éminent descendre aux plus minutieux détails de la tenue d'une classe. Sa méthode est, du reste, entièrement neuve. Je ne sais si l'on ne pourrait y découvrir le germe d'une invention attribuée au fondateur des Frères de la Doctrine chrétienne, et d'un autre système plus récent, dont l'application est devenue générale. On ne connaissait autrefois que l'enseignement *individuel*, donné par un seul maître à tous les élèves successivement, d'où résulte absence d'émulation, dégoût, lenteurs, perte de temps, puisque dans une classe de trente enfants chacun ne peut avoir, par jour, qu'une leçon de huit ou dix minutes, et que les autres ne font rien pendant qu'il la reçoit. Cette méthode défectueuse était seule suivie ; elle l'est encore aujourd'hui, en France, dans plus de sept mille écoles. Or voici, d'après la règle de Fourier, le mécanisme de la classe :

« Chaque banc sera composé de seize ou dix-huit écolières, ou de vingt au plus, qui seront toutes gouvernées, instruites et recordées par une maîtresse... Chaque maîtresse appariera toutes ses écolières, les mettant deux à deux, celles qui se trouveront être le plus égales, non pas en âge, ou en qualité, ou en affection, mais en science à lire, pour s'écouter l'une l'autre et se reprendre et se combattre saintement pour la priorité... »

Et plus loin, à l'article de la lecture :

« Une maîtresse se mettant à recorder fera venir les deux premières appariées de son banc, qui, s'étant mises aux deux côtés de la chaire d'icelle, la plus avancée lira sa leçon, l'autre l'écoutera et la reprendra de toutes les fautes qu'elle y commettra.... Celle-ci ayant achevé sa leçon, l'autre lira la sienne et y sera écoutée et reprise en ses manquements par sa compagne. Si l'une ou l'autre en laisse échapper quelqu'une à sa compagne sans la reprendre, ce sera une faute pour elle-même... »

Et encore :

« Une maîtresse prononcera hautement tous les mots les uns après les autres, et les enfants les répèteront... Elles les diront ou deux à deux, ou quatre ou six ensemble... »

Il n'y a qu'un pas de là à l'enseignement *simultané*. M. de la Salle, qui écrivait sa règle en 1680, n'avait-il pas lu celle-ci, imprimée dès 1640 ? Lui qui devait s'enquérir

avec soin de toutes les institutions scolaires, ne connaissait-il pas, à Reims, le couvent des religieuses du Bon Père de Mattaincourt? La pensée première d'une utile découverte est toujours enfouie quelque part, lorsqu'un souffle puissant vient la féconder. Il n'y avait aussi qu'à généraliser cette disposition qui fait corriger un enfant par un autre, pour arriver à l'enseignement *mutuel*.

Cet aperçu des méthodes modernes, à deux siècles de date, est sans doute un fait remarquable. Ce qui ne le paraîtra pas moins, c'est la manière large, pleine de tact et de tolérance, dont Fourier entend les questions religieuses.

« Les maîtresses, dit-il, exposeront le catéchisme tout simplement et sans grand appareil, et sans y mêler aucuns discours inutiles ou questions subtiles et recherchées. Elles apporteront parfois des histoires, mais qui soient authentiques et prudemment choisies... »

Et il écrit à ses religieuses :

« Si quelque fille de cette religion prétendue réformée se retrouve parmi les autres en vos écoles, traitez-la doucement et charitablement; ne permettez que les autres la molestent ou lui fassent quelque reproche ou fâcherie. Ne la sollicitez ouvertement à quitter son erreur, et ne lui parlez directement contre sa religion ; mais aux occasions, louez la nôtre, et montrez, sans faire semblant que ce soit pour l'attirer, en parlant à toutes en général, combien sont raisonnables et belles

toutes les choses que nous y enseignons et que nous pratiquons. Et surtout imprimez dans leur esprit ces choses, que les enfants doivent à leurs pères et mères un grand amour, un grand respect... l'amour de Dieu, la crainte, l'obéissance à ses commandements. Rien de cela ne peut offenser et irriter ou étranger ces pauvres esprits-là ; et s'ils apprennent bien, vous pourrez louer leur diligence ou leurs beaux ouvrages, et leur donner pour prix, au lieu d'images ou *agnus* que vous présentez aux catholiques, quelque papier doré, quelque belle plume à écrire, ou autre chose semblable qu'ils ne puissent dédaigner. » (*Lettre* du 27 février 1624.)

En parlant des pratiques de piété à conseiller aux jeunes filles, il recommande de choisir « la forme la plus douce, la plus aisée » et la plus condescendante à leur infirmité..., toujours sans les violenter, et sans » trop les presser ou les ennuyer, ou trop » importuner... On aura spécialement égard » aux œuvres de miséricorde, auxquelles on » les excitera souvent, et les y exercera-t-on » du moins en leurs fréquentes prières présentées à Dieu pour les nécessiteux, en attendant que l'âge plus mûr et leur vocation les rendent capables de consoler les » affligés et les secourir en quelque autre » manière. » Et engageant les enfants à prier « au signal des *Ave Maria (Angelus)*, et à diverses autres heures et bonnes » occasions de parmi la journée, » il ajoute : « s'il leur est possible et commode, et permis par leur mère. » Ainsi, rien de forcé

ni d'exagéré ; toujours un respect sincère de la volonté des parents. Il s'attache surtout à disposer les écolières aux sentiments généreux et bienveillants.

« Elles porteront en leur intérieur et à l'extérieur un tout entier et tout parfait amour et révérence à leurs pères et mères et une obéissance exacte et ponctuelle, et tâcheront toujours de les contenter et consoler et réjouir... Elles aimeront aussi leurs aïeux et aïeules, et leurs oncles et tantes, et les respecteront. Elles se montreront tout aimables et véritablement sœurs à leurs frères et sœurs..., et prendront garde qu'elles n'offensent ou méprisent aucune de leurs compagnes, pour petite ou pauvre qu'elle soit. Elles les aimeront toutes en Dieu et les honoreront et vivront toutes en bonne paix... »

Ce chapitre est une peinture délicieuse des devoirs d'une jeune fille. Toutes les vertus lui sont présentées d'un ton aimable et paternel ; les convenances extérieures y ont aussi leur place.

« La modestie et bienséance est un grand ornement aux filles, lequel les rend singulièrement recommandables et les aide puissamment à conserver leur pureté... On avertira celles qui sont déjà grandelettes qu'elles se préparent et se tiennent toujours prêtes à résister vaillamment et combattre contre les tentations qui viendront se présenter à elles du côté de leur inclination propre, ou du monde, ou de l'ennemi.... Les maîtresses les règleront sur la soigneuse et perpétuelle tenue de leurs yeux, sur le mouvement des

mains, de la tête et du corps, sur leur parole.... et leur spécifieront quelle forme elles doivent observer à l'église, parmi leurs maisons, à table, en marchant par la ville, en parlant aux personnes, en leur écrivant à la nécessité quelque missive. Elles les règleront aussi sur la netteté de leurs habillements... Les maîtresses auront égard à ce qui est requis et convenable à la condition de chacune de leurs petites écolières; elles auront aussi égard aux désirs et volontés des pères et mères, et se garderont bien d'y rien entremêler de ce qui est propre et particulier à la vie religieuse. Elles tâcheront spécialement qu'elles se portent les unes aux autres un grand respect, accompagné de charité, de douceur, de civilité chrétienne... »

On remarquera combien ici l'éducation est complète ; la femme est formée sous tous les rapports, et d'une façon même supérieure à ce que l'on exige d'une fille du peuple. Son instruction est toujours dirigée vers un but d'utilité. Comme étude d'écriture, « la maîtresse donnera parfois des formes de quittances, de parties pour marchandises vendues... Autrefois elle leur dira, spécialement aux plus savantes (mais sans les trop presser et sans les ennuyer), qu'elles se composent chacune quelque devoir d'elles-mêmes, sur quelque sujet utile et pieux, feignant, par exemple..., d'écrire une petite missive à quelqu'une de leurs compagnes pour l'exhorter à la confession ou autres bonnes œuvres, ou pour lui congratuler quelque bien qu'elle aura fait ou reçu, ou pour la

» consoler ou la remercier... On tâchera de
» les apprendre à parler et prononcer le
» langage du pays, utile pour les gens ho-
» norables et les mieux entendus, sans
» néanmoins y apporter point d'affectation
» ni d'ostentation. »

Le Bon Père n'oubliait rien de ce qui pouvait concourir à la réalisation de ses plans de réforme et d'éducation féminine; il écrit à ses religieuses :

« Trouveriez-vous pas bon que, pour empêcher les filles de chanter des chansons vaines, vous fissiez chanter à vos écolières, par toute votre congrégation, des psaumes de David sur quelque bel air? Je crois que cela servirait à tout le peuple, et que ces fillettes, étant devenues grandes et mères de famille, les apprendraient à leurs enfants et servantes, et en tireraient toutes de grandes instructions et de belles consolations. Il y a bien longtemps que j'ai ce désir en l'esprit de les ouïr chanter à Mattaincourt en été, en filant leur laine, et en hiver, le soir, dans leurs poêles chauds, et en tout temps, au lavoir, en dégraissant leurs draps, au lieu de dire du mal d'autrui, des propos vilains et des contes pleins de moqueries, d'impertinences, de misères... Et, tout à propos, nous avons la version de Philippe Desportes, fidèle, approuvée de l'Eglise, élégante, intelligible (en tant qu'il est possible de l'être en ces matières-là). On la pourrait faire imprimer en beaux caractères, expressément pour votre congrégation. Pensez-y un peu, et, quand vous en communiqueriez à Monseigneur, il n'y aurait point de mal. Jésus! que cela me semblerait beau! » (Lettre du 29 novembre 1625.)

Je ne sais si l'on donna suite à cette idée ; il paraît seulement qu'elle fut accueillie avec faveur, car Fourier écrivait aux mêmes religieuses, le 31 janvier 1626 :

« Il semble, en lisant ce que vous écrivez sur les Psaumes, que vous estimez que je les ai traduits et les veuille faire imprimer de ma façon. Vraiment, c'est pour rire... C'est la version de P. Desportes, laquelle j'ai vu louer de plusieurs grands esprits, et je suis très-aise et remercie Dieu que Monseigneur approuve cette dévotion. »

Plusieurs chapitres de la règle sont plutôt un cours qu'une indication de la méthode. Pour les ouvrages manuels, il entre en de curieux détails.

« Les écolières qui désireront d'apprendre à travailler seront enseignées à coudre, à faire de la dentelle (1) et du lacis, et à le recouvrir, et du point coupé et de la nuance... On se contentera d'enseigner, ès écoles externes, des ouvrages communs, et tout ensemble aisés et bienséants, et utiles aux pauvres et aux riches. On n'y montrera point d'autres ouvrages rares et subtils... » Le travail des mains et les leçons s'entremêlent, afin de délasser l'esprit, « ayant toujours spécialement égard à ce que les filles qui sont ou pauvres, ou de médiocre condition, et qui désirent avancer leurs ouvrages pour en tirer profit, n'y perdent point de temps... et tâchera-t-on qu'il ne se nourrisse ni s'engendre aucun grain de paresse, ou de

(1) Ouvrage principal des femmes aux environs de Mirecourt.

négligence, ou d'ennui, ou de dégoût, parmi tous ces ouvrages. »

Un tableau placé dans la classe rappelle les principaux devoirs des enfants. Après l'avoir commenté de temps à autre, la maîtresse doit dire :

« Très-chères vierges et prudentes écolières de la Mère de Dieu, en gardant tout ceci vous apprendrez bien ès présentes écoles, et y serez les bénites de Dieu et agréables au Ciel et à la terre, et profitables à vos pères et mères, et, en persévérant dans ce pieux devoir, vous serez bien heureuses en ce monde et en l'autre. »

Les maîtresses, à leur tour, reçoivent des instructions.

« Elles ne montreront aucun signe de colère, ou d'impatience, ou de dédain ; ne se dépiteront ou fâcheront contre celles qui auront de la peine d'apprendre. Elles ne les appelleront ânesses, bêtes, sottes, mauvaises filles. Elles ne crieront haut à l'entour d'elles, et se garderont de les battre ou frapper, comme aussi de les rejeter ou pousser rudement. Ains y useront de patience et douceur, et les excuseront en les exhortant admirablement.... Ne les tanceront ni les menaceront si, d'aventure, en entrant ou en sortant, il s'y retrouve quelque petit désordre comme entre des enfants...; et s'il y a quelque trait d'immodestie notable, l'intendante en avertira leur maîtresse, afin d'y chercher doucement du remède aux prochaines leçons. Elles ne diront jamais à pas une, ni de pas une, point de paroles de mépris, ou de

moquerie, ou de risée, ni contre celles qui sont présentes, ni contre les absentes. Elles ne se rendront familières ou privées aux unes plus qu'aux autres... »

Il faudrait citer en entier ce beau chapitre. Fourier ne craint pas de surcharger ses religieuses; mais aussi tout ce que la foi peut fournir d'images touchantes ou d'idées sublimes est mis en œuvre pour inspirer aux jeunes sœurs l'amour de leurs fonctions. Et puis toutes n'y sont pas indifféremment appelées.

« La Mère supérieure avisera de choisir entre ses Sœurs celles qui lui sembleront les plus propres et les mieux disposées à prendre cette charge.... Elle en choisira qui soient saines de corps et d'esprit, et de bonne complexion, et de bon courage, et de bonne volonté, et remplies d'un grand zèle pour supporter la fatigue de ce saint exercice, et au surplus parfaitement humbles, patientes, modestes, obéissantes, laborieuses, discrètes, dévotes et ferventes. et en un mot bonnes religieuses et vraies filles de la Vierge Marie, et qui aient de l'adresse, de la prudence et de l'esprit beaucoup, et de l'esprit de Dieu... Celles qui seront élues en rendront leurs très-humbles actions de grâces à Dieu de ce qu'il daigne les employer en un tel ministère, qui est comme voisin ou compagnon, ou bien proche allié de celui des bons anges des filles, et qui s'attend d'en recevoir au Ciel un salaire admirable. Elles prendront làdessus un courage tout grand, et empoigneront de bonne heure le travail, l'étude et diligence, et surtout les prières... pour les succès heureux de leurs petits labeurs... »

Enfin, il couronne son œuvre par le grand et nouveau principe de la gratuité.

« Afin que Notre-Seigneur soit seul leur salaire.... et aussi pour donner facile et gracieux accès aux filles les toutes plus pauvres, de même qu'aux plus riches, elles enseigneront purement pour l'amour de Dieu et gratuitement, sans en rien demander ni accepter, ni des écolières, ni des pères et mères d'icelles, ni d'autres en leur nom. »

Et ce privilége du dévouement il l'entoure de précautions comme un objet délicat et fragile.

« Pour se tenir toujours plus nettes en ce point, elles ne recevront aucun présent de toutes ces personnes, sous quel prétexte ou protestation il leur puisse être offert ou envoyé, quand même celle qui le donne jurerait qu'elle ne l'apporte pas au respect des écoles... On ne demandera rien aux écolières ni à leurs gens pour aider à acheter des balais, à nettoyer les classes, ou faire des bancs et des tables, ou pour rhabiller des verrières cassées.... Tout cela se fera aux frais du monastère. »

L'enseignement des pauvres ainsi défini est le patrimoine inaliénable de la congrégation.

« Tous les monastères seront obligés de maintenir à perpétuité cette instruction de filles séculières, et l'estimer et chérir, et l'orner comme une pièce essentielle de leur saint institut, et ne jamais le délaisser... Si donc il arrivait que pour quelque accident de guerre ou de maladie contagieuse, ou

autre grande cause, on fût absolument contraint d'en rompre l'exercice en quelque lieu... le danger étant passé, tout aussitôt l'instruction se recommencera... Les seules religieuses seront employées en cette fonction, et jamais n'y substitueront converses, ni servantes, ni femmes ni filles séculières. »

Cette œuvre est tellement l'essence propre de l'ordre qu'elle forme pour lui l'objet d'un quatrième vœu solennel, mis sur le même pied que les trois vœux ordinaires. Au jour de sa profession, la religieuse, après avoir juré « de garder perpétuelles » pauvreté, chasteté et obéissance, » ajoute : « et de ne jamais consentir que l'instruction » des jeunes filles soit délaissée. » J'ai entendu naguère, dans un couvent de Paris, une jeune personne, riche de tous les biens du monde, prononcer ce serment d'une voix ferme et douce à la fois. Elle venait donc consacrer tous les dons de son esprit à de pauvres petites inconnues! Mais le charme du contraste et la beauté du sacrifice n'étaient pas seuls à me frapper. Cet engagement, vieux de deux siècles et toujours renouvelé, et qui ne cessera jamais, me parut sublime. Je songeais à notre loi si récente; j'admirais l'initiative et la persévérance de l'esprit religieux, et, malgré les ressources actuelles de l'instruction publique, le vœu prévoyant du bon Père ne me semblait pas à dédaigner. En dépit des révolutions, de l'indifférence et des erreurs,

les femmes ne manqueront pas du pain de l'intelligence tant que vivra une fille de Fourier.

Je n'ai examiné des Constitutions que la partie relative à l'enseignement. J'avoue qu'en les ouvrant je n'avais pas d'autre intention pour moi-même ; mais lorsque, par simple distraction d'abord, je me suis mis à parcourir le reste, il m'a fallu reprendre tout le volume. Je connais peu de lectures aussi attachantes. Il y a des longueurs et peut-être des minuties (1) ; mais les détails de cette existence claustrale, cachée, ignorée du monde ; l'organisation de ce royaume à part qui a sa vie propre ; cette direction fondée sur la confiance et l'amour, tendant sans cesse au perfectionnement de l'âme : tout cela est un curieux sujet d'observation. Plusieurs chapitres où les défauts de caractère, les symptômes du bien et du mal dans les novices, se trouvent analysés de main de maître, témoignent d'une profonde connaissance des cœurs et d'une grande habitude à les manier. D'autres, tels que le portrait de la supérieure, « de la mère de miséricorde, » de la mère de consolation, » ou le tableau de l'union des Sœurs, respirent un air

(1) Il dit lui-même de ses Constitutions : « Elles » sont simples, claires, intelligibles, un peu am- » ples en quelques endroits et descendant parfois à » des remarques qui pourraient sembler n'être de » conséquence, sans la garde desquelles, néan- » moins, la discipline régulière ne se peut bonne- » ment conserver. »

de bonheur et de paix qui fait envie. Le style est plein de traits agréables, et l'on rencontre des tours d'imagination dignes de saint François de Sales. Comme celui-ci, Fourier sait répandre sur toute matière une teinte de spiritualisme et de poésie. Les moindres offices du couvent sont élevés à la dignité de fonctions et transfigurés par quelque pieuse allusion. Ainsi « la jardinière se » représentant que son âme et son corps » virginal est un jardin fermé qui réjouit le » Ciel, et qui, en toute saison, porte toutes » sortes de bons fruits.... emploie son in- » dustrie et diligence à bien cultiver le jar- » din et l'embellir, et l'enrichir de ses tra- » vaux, en sorte qu'il puisse récréer les ser- » vantes de Dieu... Elle aura en divers en- » droits du jardin de belles et odoriférantes » fleurs, qu'elle pourra recouvrer pour l'é- » glise et l'infirmerie... »

Il aime aussi les métaphores et les images.

« Parmi ces grands trésors qui se retrouvent au catéchisme, la congrégation choisira quelques pièces d'élite d'entre les plus exquises, et en fera comme un sanctuaire ou cabinet sacré rempli de tous côtés de grosses perles de valeur inestimable, de bracelets d'or, d'oreillettes d'or, de chaînes d'or et de divers autres ornements très-rares, pour enrichir les écolières et les parer comme des princesses ou grandes demoiselles... Ces pierres précieuses et bagues admirables seront certains points de dévotion et de pratiques plus estimés de Notre-Seigneur. »

Et sur la pureté :

« C'est une couronne d'anges que la chasteté, c'est une gloire d'anges. Ce sont des vrais chœurs d'anges sur cette terre que ces vierges de Dieu, ces saintes épouses du grand Seigneur des anges. Elles garderont avec toutes sortes de soins leur cœur virginal et leurs yeux de colombe. »

Mais il y aurait trop de tentations à suivre plus loin ces chemins gracieux et fleuris. Je m'arrête ; on aura suffisamment jugé la règle de Fourier, d'après les citations précédentes, comme une œuvre capitale, aussi grande par la pensée que charmante par la forme. Il faut se souvenir qu'elle n'est point seulement un monument philosophique ou littéraire classé dans un rayon de bibliothèque, mais une réalité vivante, un code toujours appliqué, sous lequel tant d'âmes viennent encore aimer, vivre heureuses et souffrir. La société aussi en recueille toujours les fruits. Il y a en France aujourd'hui vingt maisons (1) de ces *religieuses de la*

(1) A Paris (trois maisons, l'Abbaye-Aux-Bois, les Oiseaux, le couvent du Roule), Versailles, Etampes, Moulins, Caudebec, Honfleur, Orbec, Carantan, Valognes, Saint-Pierre-Eglise, Cateau-Cambrésis, Reims, Châlons-sur-Marne, Verdun, Lunéville, Molsheim, Strasbourg, Mattaincourt ; et à l'étranger sept maisons : Offembourg, Rastadt, Essen, Paderborn, Trèves, Luxembourg, Presbourg. Dans le Canada, presque dès la naissance de l'Institut, s'est formé une sorte de *tiers ordre* sous le titre de *Filles Séculières de la Congrégation de Notre-Dame*. Cette florissante société compte aujourd'hui dans ce pays quarante maisons, et élève plus de 6,000 enfants.

Congrégation de Notre-Dame, ou *Dames Augustines*, si belles à voir entourées, sous les arceaux du cloître, des jeunes personnes qu'elles forment pour le monde, plus belles encore dans les écoles extérieures, au milieu des enfants pauvres dont elles savent faire des filles vertueuses, des femmes et des mères chrétiennes.

CHAPITRE V.

Fourier réforme les chanoines réguliers de Saint-Augustin.

Dans la prospérité de sa nouvelle et florissante famille, Fourier ne pouvait oublier les malheurs de l'autre, la maison désolée à laquelle l'attachaient ses premiers vœux. Les souvenirs de Chaumousey venaient l'attrister souvent ; l'opprobre de son habit lui arrachait des larmes de honte en même temps que de pitié, et sans doute aussi de désir. Non pas qu'il ait jamais songé à réformer les *chanoines*, si improprement alors nommés *réguliers*. S'il avait eu ce projet et se fût jugé capable de le réaliser, à coup sûr il n'y serait point parvenu. La première condition du succès dans les œuvres religieuses, c'est de ne pas compter sur soi-même; d'ailleurs l'homme est impuissant

pour changer le cœur de l'homme. L'histoire des réformes monastiques au XVIIe siècle en est la preuve la plus claire. Les rois, les princes de l'Eglise usent de tout le prestige des dignités et du talent, et ils échouent ; et cependant ils ne pensent, en gens habiles, qu'à améliorer quelque peu les choses, mitigeant la règle pour la rendre possible. Un saint se présente ; en un instant il a ramené des milliers d'hommes à toute la sévérité de la discipline primitive. Profond mystère dont le Chrétien trouve bien vite le mot, mais qui défie l'explication du rationaliste.

Il serait hors de propos de peindre ici la situation des ordres religieux à cette époque. Dom Calmet la résume en ces mots significatifs : « La plupart des monastères étaient » devenus des cavernes de voleurs et des » lieux de dissolution (1). » Un fait montrera à quels hommes on avait affaire. Le cardinal de Lorraine, chargé par le Saint-Siége de pourvoir à la réforme dans ce duché, voulut s'exécuter le premier en sa qualité d'abbé de Saint-Mihiel. Les moines, instruits de l'approche des commissaires apostoliques, se retranchent derrière leurs murailles crénelées et menacent de faire feu si l'on avance. Cependant le cardinal ne se décourageait point. Pour ne parler que des chanoines réguliers, il assembla, le 7 juil-

(1) *Hist. de Lorraine.*

let 1595, les chefs de toutes leurs maisons, et ouvrit l'assemblée par un discours éloquent.

« L'éclat de cette pourpre qui leur parlait avec tant de raison et de bonté fit qu'ils se remuèrent quelque peu, se mirent en devoir de dresser quelques constitutions et promirent des merveilles (1). »

Il ne restait qu'une petite difficulté, celle de mettre en pratique ces beaux règlements. Une nouvelle tentative eut lieu en 1604. On désigna l'un des abbés pour inspecter les maisons; mais il oublie de se réformer lui-même.

« Le démon, voyant qu'on le vient assiéger en carrosse, avec une longue suite de pages et de laquais, se tient si assuré de n'être pas encore forcé pour ce coup, qu'il ne daigne seulement remuer le pied (2). »

Les choses allaient donc comme par le passé, et, tandis que les Bénédictins avaient depuis plus de vingt ans leur belle réforme de Saint-Vanne, les chanoines vivaient toujours dans un désordre plus éclatant par le contraste. L'évêque de Toul, M. des Porcelets de Maillane, un grand prélat digne de ces temps, voyait bien qu'un autre Didier

(1) Bedel, *la vie du T. R. P. Fourier.*

(2) Idem.

de la Cour était nécessaire. Ses yeux tombèrent naturellement sur le curé de Mattaincourt, et il obtint de Rome, en 1621, un bref qui le nommait visiteur général des abbayes de Lorraine, avec plein pouvoir de réprimer les abus, de rétablir les anciens usages et de punir les coupables (1). Fourier se trouva donc, comme malgré lui, engagé dans l'entreprise.

« Au nom de Dieu, Monsieur, lui écrivait l'évêque, le 16 mai 1622, s'il vous plaît nous aider, que ce soit au plus tôt... Au nom de Dieu, expédiez-vous, car je ne puis tarder davantage. Venez et commençons au plus tôt... »

On fit un appel à tous les religieux; mais quatre seulement se présentèrent. Deux étudiants de l'Université se joignirent à eux, et c'est avec cette imperceptible poignée que Fourier, bien appris à ne point calculer sur les moyens la grandeur des résultats, s'en alla dans la retraite préparer l'œuvre qui lui était imposée. Aucune maison de l'ordre ne voulant les recevoir, Servais Lairuel, qui venait de réformer les Prémontrés, offrit, comme asile provisoire, son abbaye de Sainte-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson.

(1) En même temps le cardinal de la Rochefoucauld lui écrivait pour le prier de venir mettre la réforme dans son abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. Fourier ne put acquiescer à cette demande. La réforme fut opérée par le Père Faure chez les Chanoines réguliers de France, qui firent une congrégation à part.

Didier de la Cour, de son côté, n'était pas resté indifférent à la mission du bon Père, et le cloître de Saint-Vanne avait plusieurs fois abrité leurs pieuses communications. Ainsi les trois amis d'enfance se retrouvaient pour s'aider, les uns ayant achevé la besogne dont l'autre prenait le fardeau.

La petite colonie exilée s'élevait dans la piété et l'étude. Fourier, au milieu de ses jeunes confrères rivalisant de ferveur, se croyait rajeuni lui-même de quarante ans. Son cœur débordait de joie.

« Il y a matière à louer Dieu, écrivait-il, et à concevoir de grandes espérances de ce petit, mais très-saint régiment, voyant en lui une si belle union, tant de vertus et de résignation, d'allégresse et de charité. »

L'évêque prenait à leurs efforts un si vif intérêt qu'il s'échappait souvent de son palais pour passer amicalement des journées près d'eux. Il venait s'y reposer en partageant leurs exercices et leurs travaux, jusqu'aux plus humbles, jusqu'à balayer leurs cellules de ses mains deux fois consacrées. Presque sexagénaire, Fourier s'était donc remis à toutes les fatigues du noviciat; mais ce qui est plus beau encore, c'est la simplicité qu'il y apporte. Il ne se figure pas qu'il soit pour quelque chose dans une affaire qui n'existe que par lui; très-naïvement il se juge inutile et renvoie tout à son évêque.

« Je ne saurais vous dire, écrit-il, combien de soins, combien d'affection, combien de ses veilles, combien de ses missives, combien de son argent, Mgr de Toul emploie à ce bon œuvre-là. Pour maintenant, il n'a autre chose en l'esprit. Il veut absolument qne j'en voie toute la suite, nonobstant que je n'y sers de rien qui soit, et n'y puisse servir. C'est mon évêque, c'est mon supérieur, c'est mon bienfaiteur. Je suis son prêtre, son sujet, son curé, son religieux ; je ne puis pas lui refuser l'obéissance en cela. »

Et, s'excusant près des religieuses qui l'appelaient :

« Je ne sers de rien ici que pour manger le pain de ces pauvres religieux et les très-mal édifier ; si bien que l'un de ces jours on me renverra comme inutile et fainéant, et lors j'aurai bien loisir d'aller vous voir. »

Et à d'autres encore :

« Je n'ai affaire de rien dans ce lieu, sinon de la grâce de Dieu ; mais j'espère que l'on m'en chassera dehors vers Pâques, parce que l'on s'y soûlera de moi, et que je n'y fais pas de bien et trompe Mgr de Toul, qui y attendait quelque chose de moi tout autre qu'il n'y trouve, ainsi que je lui avais prédit. »

Le prélat n'avait garde de donner raison à cette prophétie de l'humilité. Il retint son prisonnier pendant quatre années, au bout desquelles les religieux de toutes les maisons de Lorraine avaient adopté la réforme et prononcé les vœux qui les engageaient dans la nouvelle congrégation. Fourier, de peur d'ê-

tre aussitôt élu général, ajourna les siens jusqu'à ce qu'un autre, un homme de trente ans, qui promettait une longue vie, eut été nommé. Mais on verra comment le Ciel déjoua ce calcul pour mettre à la tête de l'ordre celui qui en avait si heureusement accompli la restauration.

Je ne puis signaler qu'en passant le beau travail des constitutions qu'il donna aux religieux, et dont Urbain VIII disait : « Si je » connaissais un chanoine qui suivît fidèle- » ment cette règle, je le canoniserais avant » sa mort. » Elle contient, en effet, toute la perfection évangélique d'après l'Ecriture et les Pères. On y reconnaît l'esprit qui a inspiré les constitutions des religieuses, la même intelligence des cœurs, et, avec un ton plus mâle, une égale onction de charité. Ici encore nous retrouvons l'homme d'organisation et d'avenir, toujours préoccupé des besoins nouveaux de son temps, et l'invincible tendance à tout diriger vers l'utilité pratique de la société.

L'institut des chanoines réguliers admettait l'exercice du ministère pastoral et de la prédication; Fourier voulut y joindre un troisième but obligatoire et d'une application plus générale : il ne songeait à rien moins qu'à transformer cet ordre antique en une congrégation enseignante. L'instruction des pauvres par les ordres religieux était sa pensée fixe. En ayant réalisé une moitié, l'occasion lui parut favorable pour reprendre l'autre, une première fois mal-

heureuse. Le lecteur n'a pas oublié peut-être les essais infructueux tentés à Mattaincourt, la première espérance du jeune curé s'échappant brin à brin. Il ne pouvait se résoudre à en faire le sacrifice. Voyant donc les novices

« Ainsi ardemment épris du désir de bien faire, il ne feint plus de mettre au jour ses volontés et leur découvrir ses desseins, qui sont de buter, non-seulement à la réforme de neuf ou dix maisons éparses çà et là en divers cantons du pays, mais de retirer tout un monde du déluge des maux spirituels... et spécialement de faire la guerre à l'ignorance, enseignant pour rien les jeunes garçons, comme les religieuses enseignent les filles... Sans jeter notre faucille en la moisson des autres, mais comme pour glaner ce qu'ils ont négligé, il veut qu'ouvrant nos écoles nous y recevions pauvres et riches, aussitôt qu'ils ont l'usage de raison, et les enseignions à lire et écrire, et autant de latin qu'il en faut pour être reçus dans les colléges... Que si quelques-uns se contentent de moins d'étude, et que, sachant lire et écrire, ils se portent à prendre condition dans le monde, il veut que l'on s'informe d'eux et de leurs parents quel d'entre tous les métiers ils veulent choisir, et qu'on leur enseigne les mois entiers comme ils s'y doivent comporter pour y vivre en gens de bien, et d'un même travail gagner la vie temporelle et éternelle (1). »

(1) Bedel. Fourier projetait même l'établissement d'une sorte de séminaire, car le même auteur continue : « J'appris de lui qu'il avait dessein de demander à Mgrs les évêques... que pas un ne fût reçu à la conduite des âmes qu'il n'eût attestation de quelqu'une de nos maisons qu'il était bien versé dans les fonctions curiales et direction des consciences. »

C'est la contre-partie de la mission des religieuses. Les députés que Fourier envoya à Rome, en 1627, pour faire autoriser celles-ci, étaient chargés d'obtenir la même permission en faveur des chanoines. On voit, dans les instructions qu'il leur adressait, combien cette double institution lui tenait au cœur.

« Touchant nos écoles espérées, il sera bon de remontrer que, comme les garçons qui ne veulent point apprendre le latin, et les autres encore avant qu'ils fréquentent les colléges, n'ont point, du moins en ces quartiers-ci, de religieux en corps qui épousent le devoir de les instruire, *il semble que c'est quasi comme une espèce de bénéfice vacant dans l'Eglise de Dieu. Nous autres, nous le demandons avec humilité.* »

Et il trouve un ingénieux moyen d'attirer la bienveillance du Pape.

« Puisque notre Saint-Père, écrit-il, aime les vers, ce serait bien fait, ce me semble, de lui préparer quelques belles et briéves étrennes pour le premier jour de la nouvelle année, et introduire les petits enfants de Lorraine en deçà les monts, en deux groupes, garçons et filles, qui lui souhaitent le bon jour et bon an, et des maîtres et maîtresses pieux, retirés du monde, déchargés de la servitude du mariage, volontaires, gratuits, diligents pour les instruire en la crainte de Dieu. »

Mais Rome en cédant, comme on l'a vu, pour les femmes, crut devoir refuser aux Chanoines le *bénéfice vacant* (suivant la belle

expression de Fourier) de l'enseignement primaire. On n'en jugeait pas l'exercice convenable pour des prêtres. Et, en effet, les Frères de la Doctrine chrétienne, admis, un siècle plus tard (1), à le remplir, ne peuvent être élevés à la dignité sacerdotale. Urbain VIII approuva seulement, par une bulle datée de la fête de saint Augustin 1628, la réforme lorraine des *Chanoines réguliers* sous le titre de *Congrégation de Notre-Sauveur*, semblable à celui de la *Congrégation de Notre-Dame*, comme les noms d'un frère et d'une sœur.

Toutefois, les Chanoines ne renoncèrent pas entièrement à l'instruction publique. Ils avaient plusieurs colléges, et se sont, au témoignage de Dom Calmet, « acquis beau-» coup de réputation dans le pays par leur » bonne manière d'enseigner les humanités. » Ils ont même, ajoute-t-il, érigé dans la » ville de Metz une académie qui leur fait » beaucoup d'honneur (2). » La congrégation compta dans ses rangs un certain nombre d'hommes remarquables. Fourier avait trouvé là, comme à l'origine de sa précédente fondation, des âmes d'élite qui lui apportaient les ressources du talent avec la puissance de la sainteté.

Un jeune homme, incertain de sa vocation, rencontre par hasard le Bon Père, et,

(1) Bulle de Benoît XIII, de 1724.

(2) Préface de la *Bibliothèque lorraine*.

l'ayant entendu parler de Dieu, se jette à ses genoux et s'attache à lui. Il se présente au noviciat, mais à la condition qu'on le laissera toute sa vie Frère convers, c'est-à-dire une sorte de domestique. Au bout de cinq ans il est devenu le Père Guinet, premier général de la congrégation.

« Il semble, dit le Père Bedel, son condisciple, que cet homme avait commencé sa vie par la vieillesse, tant pour la brièveté de sa carrière que pour les vertus solides qu'il pratiqua pendant un âge qui n'a rien de ferme que sa propre inconstance. »

Durant les épreuves du noviciat on n'avait à lui reprocher qu'un excès de ferveur, et il ne donnait d'autre peine que de le retenir. Fourier écrit aux supérieurs :

« Il faut aviser qu'il soit bien guéri de ses petites opiniâtretés touchant les austérités et pénitences extérieures; avisez un peu si ce serait pas bien fait de lui donner du rôti et du bon vin qui ne soit si trempé durant quelques jours, et le rendre souple à les prendre aussitôt, et l'avertir qu'il ne sera reçu en la profession s'il ne se montre obéissant en ces cas-là (30 juillet 1625). »

Mais, pendant son séjour à Rome, à l'occasion des affaires dont j'ai parlé, il profitait de sa liberté pour s'exténuer de jeûnes; si bien que les religieux furent obligés d'en écrire à un Jésuite, son confesseur :

« Le bon Père lui enjoignit de mettre de la viande au feu dès le lendemain, et, tandis que le

Père Guinet vaquait à ses affaires, ce sage confesseur prit la peine d'aller en son logis, et, trouvant de la chair qui cuisait, il écrivit sur la table : « Permis au Révérend Père Guinet de donner » aux pauvres la viande qu'il a préparée, et à » lui de vivre à son accoutumé, eu égard à la » soumission de son jugement et obéissance. » Il continue donc ce train, et, fortifié de son jeûne, triomphe de toutes les difficultés, trouve entrée vers le Pape, aux genoux duquel il se prosterna l'espace de deux heures, et, avocassant plus fortement par la pauvreté de son habit tout usé, la modestie de ses yeux et la prudence de ses paroles qu'il n'avait fait par l'entremise des plus grands, il obtint de Sa Sainteté ce qu'il voulut (1). »

Elu général au retour, il montre une rare capacité et une bonté paternelle, mais toujours la même fougue, et il meurt victime de son zèle. La peste régnait à Pont-à-Mousson. Fourier le suppliait de s'éloigner, lui faisant un cas de conscience de préférer des peuples pourvus de pasteurs à une famille qui perdrait son chef. « Il n'y a, dit-il, qu'un Père Guinet et qu'un général de la Congrégation de Notre-Sauveur » en tout le monde. » Le généreux prêtre ne l'écoutait point, jusqu'à ce qu'enfin la peste l'abattit, le vendredi saint de l'an 1632, comme il sortait de confesser les malades. Il avait trente-deux ans.

(1) Bedel.

« Ayant compté l'horloge, il dit à son infirmier : « Voilà l'heure en laquelle on commença » de crucifier mon maître ; il est temps de mou- » rir. » Et, dans cette pensée, mettant la tête sur le chevet, comme sur le bois de la croix, il expira (1). »

Fourier ressentit doublement le coup de cette mort glorieuse, mais cruelle. Croyant avoir, par l'élection d'un homme si jeune, garanti l'humilité de sa vieillesse, il venait de prononcer ses vœux ; aucune excuse ne lui restait. Aussi sa correspondance, à cette date, témoigne de l'anxiété où le mettait l'inévitable approche de son élévation. Il écrit à ses religieuses :

« Je les vois tous préparés à donner leurs suffrages tout à rebours de mes souhaits ; j'en suis extrêmement en peine. Faudrait un miracle de chez vous, et des plus grands encore, pour obvier aux maux que je prévois... »

Et le Père Bedel, témoin oculaire, raconte les angoisses du nouveau général lorsqu'il fallut subir le baisement de main des religieux. Cette charge, capable d'absorber un homme, ajoutait un lourd surcroît au fardeau déjà si pesant, depuis quelques années, de ses occupations et de son âge. Une paroisse et la congrégation de Notre-Dame, dont il était, de fait, le directeur universel, suffisaient bien pour user son infatigable ac-

(1) Bedel.

tivité. La conduite de tant d'intérêts divers exigeait des voyages continuels, une correspondance écrasante. Chacun le voulait, le tirait à soi. Il avait peine à se défendre et tâchait de se donner en part égale à ses enfants. Cependant les premiers, ses chers habitants de Mattaincourt, avaient toujours la préférence.

« Je cherche à dérober trois ou quatre jours sur ces octaves; mais je ne puis vous les donner, quand même ce serait pour gagner un monde. Il faut que je les porte à mes paroissiens pour dimanche prochain, jour ordinaire de toute ancienneté là-dedans pour établir un marguillier, un maître d'école, un lieutenant de justice et un doyen, pour ajourner et gager les mauvais payeurs qui sont en grand nombre. La création de tous ces officiers dépendant du curé, je ne puis y manquer sans me mettre en danger de faire un très-grand mal, et renverser, par manière de dire, toute ma paroisse. J'ai vu autrefois combien mon absence à tel jour leur a coûté; comme la pauvre petite barquette s'est presque enfoncée et perdue dans un abîme de procès, et de frais, et de difficultés... »

Il mande à d'autres religieuses :

« Je loue le désir qu'avez que j'aille à Saint-Nicolas; mais on a un peu labouré au moins mal cette pauvre terre depuis l'Avent, et il n'est pas temps qu'au jour que le grain est mûr, et n'attend que la faucille, le misérable manœuvre qui est nourri et salarié tout exprès à cette intention se retire. Que dirait le Seigneur de la moisson? Que

diraient ces pauvres gens si délicats, si infirmes, si aisés à se dégoûter de leurs dévotions quand elles ne sont pas prises à leur heure et saison (17 décembre 1619) ? »

On sent que là sont toujours ses plus vives comme ses plus anciennes préoccupations.

« Il faut être curé pour comprendre quelle affection je porte à mes pauvres paroissiens, en quelle peine je me retrouve lorsque je les vois affligés, et combien je mérite d'être excusé si, pendant qu'ils sont tous travaillés injustement et en danger de leurs corps et de leurs âmes, je me dispense de vaquer à d'autres affaires, et d'employer mon esprit et ma plume à répondre à des personnes qui sont parfaites ou doivent l'être.... J'avais résolu de ne rien écrire jusqu'à ce que le procès entre nos habitants et les bourgeois de Mirecourt fût fini, parce que j'en avais la tête si très-pleine que je ne pouvais y laisser entrer autre considération quelconque (1)..... (16 janvier 1620). »

(1) Les habitants de Mirecourt voulaient empêcher leurs voisins d'acheter le blé au marché avant une certaine heure, avant que le *pannonceau* ait été levé. La préoccupation de Fourier est telle qu'il demande aux religieuses « ***des bonnes raisons ou avis ou exemples*** touchant la liberté des villageois pour acheter le grain aux marchés des villes... » (Lettre de 1619.)

CHAPITRE VI.

Ses missions dans les Vosges et contre le protestantisme.

Dans cette vie si remplie, il faut encore trouver place pour la visite du diocèse, dont l'évêque de Toul le chargea, et pour ses grandes missions contre le protestantisme et dans les Vosges. Ces montagnes cachaient dans leurs gorges les plus obscures des peuplades ignorantes, à demi sauvages, livrées à toutes sortes de superstitions, restes du paganisme. Fourier les parcourut en apôtre, prêchant dans les bois, sur le penchant des coteaux, et entraînant les populations par l'énergique simplicité de sa parole. Un Jésuite, qui avait été son compagnon, en rendait ce témoignage le 26 août 1641 :

« .... Il y a plus de trente-deux ans que je fis une mission avec lui dans la Vosge... Il allait à pied, vêtu d'une grosse robe, un gros bréviaire sous son bras, et quoique pauvre, n'ayant pas du revenu pour se nourrir en simple prêtre, il paya les dépens du voyage, qui dura deux mois, et ne voulait recevoir aucune chose des villageois. Il couchait toujours ou sur la dure, ou sur la terre, ou sur un banc, comme il faisait en sa maison. En

un autre voyage que je fis avec lui, en la visite de M. de Maillane, évèque de Toul, qui en faisait beaucoup d'état, il endurait beaucoup avec joie sans se plaindre; son contentement était de travailler pour les âmes et de me parler au voyage des moyens de les gagner à Dieu et de réformer le monde. »

Ces courses évangéliques rappellent les premiers travaux de saint François de Sales dans le Chablais. Fourier voulut, à l'imitation de saint Vincent de Paul, assurer d'une manière durable le service des missions en laissant dans les Vosges un foyer permanent d'apostolat (1). M. Virion, son ami, résident du duc de Lorraine près le Saint-Siége, fit les frais de l'établissement. Il écrit de Rome, le 14 février 1626 :

« Je remets, mon Révérend Père, à votre prudence, le choix du lieu où nous devons placer ce sanctuaire, qui doit être, ce me semble, au cœur de ces montagnes, afin que vos nouveaux apôtres se puissent porter partout et soient plus tôt trou-

(1) « La pauvre petite congrégation de Notre-Sauveur, toute jeunette, est grosse d'une maison qu'elle prétend enfanter ès montagnes des Vosges, pour y catéchiser les simples gens ignorants qui y sont en très-grand nombre... On n'a jamais vu, ce crois-je, les sages-femmes de ce monde plus empêchées en ce qui est de leur pratique que le sont ces deux pauvres bons Pères qui partent demain pour aller voir s'ils pourront découvrir quelque vieille étable qui soit capable de recevoir ce fruit.. » (Lettre de Fourier à ses religieuses.)

vés par ceux qui iront à eux pour leur consolation... Je ferai provision de calices, chasubles, parements d'autel. . Je dresserai, Dieu aidant, une petite fondation, la ferai passer en forme et vous l'enverrai, afin que cette affaire soit assurée. Courage donc, mon Révérend Père, mettons la main à l'œuvre... »

Fourier choisit la vallée du Tholy, sorte de crevasse semblable au lit desséché d'un torrent, entre de hautes montagnes couvertes de forêts. Une église s'y éleva bientôt, et, à côté, une vaste et belle maison, qui était encore occupée, au moment de la Révolution, par les chanoines de la congrégation de Notre-Sauveur. C'est à ce mouvement que les Vosges doivent la foi qui les distingue.

« On y vit, dit un auteur qui écrivait en 1746, refleurir la religion et renouveler la ferveur des premiers fidèles, qui y reluit encore tellement aujourd'hui que l'on est charmé de voir parmi ces pauvres gens un peuple bien instruit, une union et une paix inaltérables dans les familles, une grande assiduité aux offices.... Je ne dis rien de trop, ajoute-t-il; j'en ai été le témoin oculaire pendant plusieurs années (1). »

Je puis moi-même, un siècle après cet auteur, confirmer son témoignage. J'ai souvent admiré, dans ces paroisses qui ont deux

(1) *Vie ou éloge du B. P. Fourier*, anonyme. vol. in-12, 1746.

ou trois lieues d'étendue, le zèle des bons montagnards à venir, chaque dimanche, malgré les neiges, écouter la parole sainte, seul lien qui les rattache à la vie morale. Au Tholy, de la maison des missions devenue le presbytère, je les voyais descendre par troupes, et il me semblait être au temps où le bon Père, évangélisant ces contrées, les tirait du double malheur de la superstition et de l'hérésie.

Le protestantisme n'a jamais régné en Lorraine. La race d'où sortaient les Guises était catholique dans l'âme. C'est près de Nancy que la Ligue fut décidée en 1584, et Charles III fit, pendant dix ans, pour la soutenir, des sacrifices énormes d'or et de soldats. Précédemment le pieux et chevaleresque duc Antoine avait déjà sauvé la France d'une nouvelle invasion des Barbares. Un soulèvement formidable des paysans d'Allemagne avait répondu à la voix de Luther. Quarante mile révoltés, sans compter les femmes et les enfants qui suivaient ces hordes fanatiques, passèrent le Rhin et se disposaient à franchir les monts. Antoine courut au devant d'eux, les battit à deux reprises dans la plaine d'Alsace et les força à rebrousser chemin. Et comme on l'engageait à attendre trois jours, suivant les lois militaires, les députations des princes qui ne manqueraient pas de venir le remercier, il répondit « qu'il n'avait entrepris cette guerre que pour rétablir la religion, et que, Dieu lui ayant accordé la victoire, il ne deman-

dait autre chose des princes et seigneurs d'Alsace sinon qu'ils missent la dernière main à ce qu'il avait commencé (1). » La fermeté de ses successeurs arrêta de même aux frontières les doctrines qui cernaient la Lorraine de tous côtés. Plusieurs édits défendirent l'exercice du culte réformé, laissant à ceux qui voudraient le suivre la faculté de vendre leurs biens et de quitter le pays dans le délai d'un an. Ainsi une politique bien décidée prévenait les malheurs de la division intestine et éloignait du pays tout germe de troubles. Mais ce qui mieux, sans doute, que les ordonnances des princes maintint l'intégrité de la foi, ce fut l'influence de l'université de Pont-à-Mousson, créée sous la date du 15 décembre 1572, et surtout la noble attitude du haut clergé. Je ne sais si l'on trouverait ailleurs, à la même époque, un pareil nombre de grands prélats dans un si petit coin de terre. A Trèves, Jean d'Issembourg, Jean de Leyen, Jacques d'Eltz réforment par la parole et l'exemple les mœurs ecclésiastiques et répandent l'instruction dans le peuple. Le premier suppliait ses prêtres assemblés de lui dire ce qu'ils voyaient de blâmable dans son administration, et ils ne trouvaient rien à lui répondre. A Toul, le cardinal de Vaudémont, sacré évêque à vingt et un ans, rappelle

(1) D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. II, édit. de 1728.

saint Charles Borromée ; sa maison ressemble à un cloître. A Verdun, c'est le savant Psaume, connu pour la part qu'il prit au concile de Trente ; le prince Erric de Lorraine, qui, se trouvant à l'étroit dans son diocèse, priait le pape de l'employer en quelque guerre contre les Turcs, afin qu'il pût verser son sang pour la foi comme ses frères de Mercœur et de Chaligny. On cherchait à lui persuader qu'il avait assez d'infidèles chez lui ; alors il obtint la permission de se faire Capucin, résolution qu'une mort prématurée l'empêcha seule de suivre. Son successeur, le prince Charles de Lorraine, entra chez les Jésuites, où il vécut en simple religieux, oubliant ce qu'il avait été dans l'Eglise et dans le siècle. La mère de celui-ci, demeurée veuve pour la seconde fois à vingt-sept ans, prend, après avoir établi tous ses enfants, l'habit de religieuse du Saint-Sépulcre, et la princesse de Ligne, une de ses filles, entre dans l'ordre des Capucines.

Sous de tels évêques et tant d'autres que je ne puis citer (1), l'esprit religieux prend une merveilleuse activité. Les études sont remises en honneur ; on fonde des séminaires, on rétablit la discipline, les institutions monastiques se réforment, de nouveaux ordres sont créés ; la première maison du *refuge*, modèle des asiles du *Bon-Pasteur*,

(1) Voyez D. Calmet, *Histoire de Lorraine.*, t. III, p. 1-170, et 739-782.

s'ouvre à Nancy (1). La cour offrait le spectacle de la sainteté sur le trône. Le duc Henri, que nous avons vu si empressé près de la mère Alix, était un grand chrétien, un sage législateur et un prince magnifique. Il portait le nom de *Marie* pour devise sur le pommeau de son épée, jeûnait et se macérait, ce qui ne l'empêchait pas de gagner des batailles. Tous les princes lorrains de cette époque se distinguent par leur amour pour la religion. Si le patriotisme n'a pas induit D. Calmet en de pieuses exagérations, il faut convenir que nulle maison souveraine ne présente une telle succession de beaux caractères, et l'on comprend la puissance pacifique de ces ducs en même temps que l'affection non encore oubliée de leurs sujets. La noblesse aussi était dévouée à l'Eglise, et le monde rempli de femmes pieuses, actives, que l'on voit en correspondance avec Fourier et mêlées à toutes les bonnes œuvres.

Un mouvement parallèle à celui de la France s'opérait donc en Lorraine; mais, plus heureuse, celle-ci n'était point détournée de son travail par les tiraillements du schisme.

Seules les trois villes de Metz, de Toul et de Verdun, soumises depuis l'année 1552 à

(1) Il avait été question de la confier aux soins de la congrégation de Notre-Dame, ainsi qu'on le voit dans une lettre de Fourier.

la domination française, se trouvaient exposées à tous les revirements d'une politique vacillante. Encore le protestantisme ne s'établit sérieusement que dans la première ; à Verdun et à Toul, après quelques scènes scandaleuses, on n'en entendit plus parler.

Le danger était plus grave du côté des petites principautés riveraines de l'Alsace. Les Rhingraves de Fénétrange, les comtes de Bitche et de Salm, alliés des Coligny, avaient introduit le calvinisme dans leurs domaines, d'où il gagnait le territoire lorrain. L'incendie menaçait de s'étendre. La sévérité des lois, la parole des missionnaires, un vicariat apostolique, créé tout exprès, n'avaient rien obtenu. Philippe de Salm lui-même qui, après avoir abjuré l'erreur, travaillait à défaire l'œuvre de son père, n'y pouvait parvenir. Après trente années d'efforts inutiles, on songea encore au bon Père de Mattaincourt, et un ordre de l'évêque vint le chercher, en 1625, pour cette nouvelle entreprise. On avait agi jusque-là par la controverse; il employa ses armes favorites, l'exemple et la charité.

« Après avoir, dit le Père Bedel, fortifié les catholiques par des sermons et exhortations fréquentes, il donne aux sectaires de Calvin ses prières, ses larmes et l'exemple d'une vie bien réglée.... Ce qui est cause que, nonobstant la diversité de religion ils lui portaient un très grand respect et l'aimaient cordialement; aussi lui, de son côté, ne les rebutait pas. Jamais ne les battait d'invectives

ni d'injures, ne les appelant pas même hérétiques, parce que ce nom les effarouche ; mais seulement leur donnait-il le titre d'*étrangers*. Les voyant un jour retourner du prêche à grosses troupes, il s'arrêta tout court et se mit à pleurer si fort qu'un des premiers de la ville, l'accostant, lui demanda s'il était point malade ou s'il lui manquait quelque chose, et que sa maison était à son service. Il le remercia et dit : « Je pleure voyant ces pauvres étrangers si malheureusement trompés, et des bourgeois de votre ville qui cherchent l'enfer avec tant de soin. »

Fourier s'était établi à Badonviller, capitale du comté de Salm, dans un faubourg appartenant à la Lorraine. Bientôt il se hasarda sur la rive opposée et se mit à prêcher dans les rues, souvent injurié, battu, toujours calme et bienveillant. Accompagné de deux Jésuites, il parcourut les villages voisins. Six mois après son arrivée, le temple protestant était consacré à la sainte Vierge, les biens ecclésiastiques rendus volontairement, les curés revenus dans leurs églises et des, écoles fondées pour les deux sexes.

« Et ces commencements, avec l'aide du grand Dieu, ont fait un tel progrès que Calvin est maintenant banni et toute sa race éteinte en tous les lieux de cette contrée. Ce qui faisait souvent dire à celui des Révérends Pères Jésuites qui avait suggéré aux princes d'employer le Père à cet ouvrage, qu'il pensait avoir fait en cela la meilleure action de sa vie (1). »

(1) Bedel.

CHAPITRE VII.

Désastres de la Lorraine. — Charité et épreuves de Fourier.

Cette douce victoire fut le dernier triomphe de Fourier ; il ne lui resta plus qu'à disparaître avec son pays devant la colère de Richelieu.

La Lorraine faisait ombrage au grand ministre. Elle était, en effet, merveilleusement disposée pour devenir en même temps le foyer de l'opposition contre son pouvoir et l'obstacle le plus proche à sa politique. Héritier des souvenirs libéraux qui se rattachaient à la Ligue, le duc de Lorraine devait obtenir en France la sympathie de ceux qui haïssaient le despotisme du cardinal. Devant les petits tyrans bourgeois qui commençaient à dominer partout, les débris de l'esprit d'indépendance se refugiaient derrière la noblesse ; et de même que Montmorency fut, à l'intérieur, le chef malheureux de la résistance, au dehors elle ne pouvait trouver un point d'appui plus naturel que le duc de Lorraine, le plus Français des princes étrangers. Il devait être, il fut l'ami du duc d'Orléans, c'est-à-dire du personnage en qui l'opposition française cherchait un organe.

Enfin les traditions catholiques de sa famille le faisaient l'allié nécessaire de la maison d'Autriche, et l'adversaire déclaré du protestantisme, à qui, pour abaisser cette maison, Richelieu se joignait en Allemagne, tout en l'écrasant chez soi. Les historiens de Louis XIII, écrivant au point de vue central, n'ont pas accordé assez d'importance à la Lorraine. Ils la traitent comme une rebelle impertinente, comme si elle eût été déjà la future province française divisée en trois départements. Ils n'ont pas tenu compte de la position que lui faisaient ses antécédents et des causes réelles de son attitude d'hostilité. Richelieu, lui, les comprenait bien, et ce pays indépendant sur la frontière le gênait beaucoup. Aussi voit-on, dès le début de son gouvernement, percer l'intention, non de l'incorporer au royaume (la politique du cardinal ne tendait pas encore à la conquête), mais de le ruiner, de l'affaiblir et de le tenir sous la main, prêt à toute occurrence. On commençait à mettre en question sa souveraineté et à l'attirer à Paris par un lien de vasselage.

« La Lorraine était un fief des anciens comtes de Champagne, au droit desquels le roi succédait ; elle devait servir de rempart à la France du côté de l'Allemagne ; le Rhin était la borne qui séparait autrefois la Gaule de la Germanie... »

Il ne fallait qu'une occasion pour appliquer ces raisonnements. Par malheur la

Lorraine la fournit bientôt, et au-delà de ce que l'on pouvait espérer.

Après une longue suite de souverains pacifiques, la couronne ducale s'était posée tout à coup sur la tête d'un jeune prince d'humeur aventureuse et guerrière (1624). Charles IV eût été un digne héros du moyen âge ; venu deux siècles trop tard, il ne fut, malgré son génie militaire et ses nobles qualités, qu'un triste brouillon, nouveau Don Quichotte, qui gaspilla sa destinée et perdit sa belle position. Il ne pouvait, comme je l'ai dit, n'être point l'ennemi de la France et l'appui des mécontents; mais il ne sut faire qu'une opposition maladroite, sans profit pour personne. A l'habileté de Richelieu il opposait les boutades d'une franchise inconsidérée; là où il fallait employer la diplomatie, par un déplorable anachronisme il ne connut que son épée. S'avançant trop pour être absous, pas assez pour réussir, il paraissait né tout exprès pour couvrir d'une apparence de droit les vues du premier ministre. Celui-ci guettait sa victime avec la patiente avidité de l'oiseau de proie. Il laisse le prince étourdi se bien compromettre, s'engager vis-à-vis de l'Angleterre, donner sa sœur au duc d'Orléans, violer des traités, lever des troupes; puis, comme si l'offense n'était point encore assez manifeste, il provoque, pour motiver la punition et joindre l'ironie à la vengeance, une mesure ridicule qui semble appartenir à d'autres temps. On somme le duc de Lorraine de venir rendre

foi et hommage entre les mains du roi, pour la partie *mouvante* du duché de Bar, uni au sien, et qui relevait de la couronne de France. Faute par lui de satisfaire à cette injonction, le parlement de Paris ordonne la saisie du duché. Aussitôt Louis XIII et le cardinal en personne conduisent une armée vers la Lorraine. Charles, surpris, fait des soumissions, parlemente; et lui, qui n'avait pu se tenir en repos quand il le fallait, ne sait pas prendre un vigoureux parti quand il n'a plus d'autre ressource. Cette histoire devient alors le plus singulier roman. En vain, pour apaiser Richelieu, François de Lorraine, cardinal, évêque de Toul, mais non engagé dans les ordres, sollicite la main de Mme de Combalet, nièce du ministre. Nancy est investi. Charles, qui, à la suite d'un traité, a l'imprudence chevaleresque d'aller trouver le roi dans son camp, y est retenu prisonnier, et forcé d'envoyer au commandant de la ville l'ordre d'ouvrir les portes. Il rentre dans sa capitale à la suite du cortége royal; mais bientôt il s'échappe et abdique en faveur de son frère, le cardinal. François, pour prévenir toute contestation de ses droits, prend et accomplit en une seule nuit la résolution d'épouser la princesse Claude, sa cousine, en qui pouvaient renaître les prétentions des femmes à la couronne de Lorraine. Arrêtés tous deux dès le matin, et conduits sous bonne escorte à Nancy, ils parviennent à sortir du palais qui leur servait de prison, le duc sous les habits

d'un portefaix, la princesse déguisée en page. Aux portes de la ville, ils prennent des vêtements de charbonniers, et passant, une hotte sur le dos, au travers des gardes, ils gagnent un bois où des chevaux les attendaient. La princesse de Phaltzbourg franchit de même les barrières, cachée sous la jambe d'un prétendu malade qui se rendait chaque jour, piteusement étendu dans sa carriole, à un pèlerinage voisin, et que les sentinelles s'étaient accoutumées à laisser passer sans surveillance. Quant à l'infortuné Charles, il trouvait en Allemagne une diversion à ses chagrins et une pâture à son ardeur. A la tête des armées de la Ligue, il consuma sa vie, au milieu de fortunes diverses, avec l'intrépidité d'un soldat et le talent d'un grand capitaine, dans cette *guerre de trente ans*, dont le sens religieux sera bientôt mieux connu. Il était là dans son vrai rôle, et son âme généreuse, trop impatiente pour gouverner, se déployait à l'aise dans la carrière des armes.

Ainsi, pendant que la France comprimait par ses intrigues, ses trésors et ses soldats, l'élan de renaissance du catholicisme en Allemagne; tandis qu'elle se faisait contre lui l'alliée de ces abominables Suédois qui donnaient l'Eucharistie à leurs chevaux, la Lorraine combattait au loin pour la foi, par l'épée de son prince, et mourait elle-même martyre, martyre comme la Pologne; car les fautes de son souverain n'enlèvent pas ce caractère à ses souffrances héroïques.

Elle perdait sa nationalité, ses forces et jusqu'aux vieux témoins de son histoire; Louis XIII lui arrachait du front la couronne féodale, faisant démanteler ses places et sauter ses châteaux à la mine (1). Cependant la domination étrangère semblait le moindre de ses malheurs. La guerre générale dont elle était le théâtre y faisait d'autres ruines. Suédois et Français d'une part, Espagnols et Allemands de l'autre, ennemis et partisans, la parcourant en tous sens, y portaient la dévastation et l'horreur. Je trouve à ce propos un glorieux témoignage dans une lettre de Fourier, de 1633 :

« Les soldats français, dit-il, tout parmi leur courage et vaillance, faisaient leçon de modestie, de frugalité et de dévotion à plusieurs autres qui se mêlent des armes, et semblaient avoir pris pour devise les mots de saint Jean-Baptiste au désert : « Ne tourmentez personne, ne faites aucun ou- » trage et vous contentez de vos gages. »

Mais le fanatisme protestant des soldats de Gustave-Adolphe éclairait leur marche par l'incendie des églises et des couvents déshonorés. Leur étendard représentait, dit-on, une figure humaine fendue de haut en

(1) D. Calmet donne une longue liste de tous ceux qui furent démolis. Il n'en reste pas de trace. C'est pourquoi le voyageur ne rencontre pas en Lorraine ces restes de châteaux forts si fréquents et si pittoresques sur le revers alsacien des Vosge.

bas, avec une épée et une torche; et au bas on lisait : *Lorraine*. Le souvenir de ces temps calamiteux ne s'est point effacé de la mémoire du peuple. Aujourd'hui encore les paysans lorrains parlent des Suédois comme d'êtres monstrueux auxquels on attribue tous les maux.

Les historiens s'accordent à reconnaître que l'on ne vit jamais rien de semblable dans les plus affreuses désolations subies par des villes assiégées.

« La peste, dit un auteur du temps et du pays, commença à Pâques de l'an 1630, et ne cessa qu'en mars 1637. En même temps la guerre et la famine ravageaient le pays. Ces trois fléaux furent tels qu'il resta à peine la centième partie des habitants (1) ; ce qui est confirmé par les anciens registres des communautés... A Nancy il mourait par jour vingt-cinq ou trente personnes que l'on jetait pêle-mêle dans une grande fosse, nues et sans draps. En d'autres endroits, on les laissait sans sépulture, abandonnées aux chiens et aux bêtes carnassières.... Les hommes se mangeaient l'un l'autre.... Les fruits sauvages, les racines champêtres se vendaient au marché... Les terres demeuraient couvertes d'épines ; les prairies abandonnées nourrissaient une infinité d'animaux venimeux. On a vu les hommes s'atteler à la charrue, faute de chevaux. On ne rencontrait de tous côtés qu'une multitude de pauvres, hâves, défigu-

(1) On voit encore à Doncières une inscription qui rappelle que dans ce village il resta une grand'mère et sa petite-fille.

rés, couverts de mauvais haillons, sans retraite, sans feu durant l'hiver (1)... »

On sait comment saint Vincent de Paul, effaçant par la charité les décrets de la politique, vint au secours de ces misères. Douze de ses Lazaristes allèrent en Lorraine distribuer, avec les consolations religieuses, des aumônes de tout genre ; en sorte que des peuplades entières vivaient de la main d'un homme dont elles ne connaissaient pas même le nom. Habitués à maudire la France, ces malheureux devaient à un Français le peu de pain qui les soutenait encore et les quelques vêtements qui abritaient leurs membres. Son messager fit cinquante-quatre voyages sans être jamais dévalisé, bien que les chemins fussent coupés de bandits et de soldats avides. Il avait toujours sur lui 20,000 livres, et une fois 150,000. Le saint envoya ainsi 1,600,000 livres en espèces, sans compter le linge, les habits, les remèdes. Il suivait les Lorrains dans leur fuite, reçut à Paris de nombreuses familles réfugiées, et forma une société spéciale pour les secourir.

Fourier, on le pense bien, ne restait point inactif. Mais il n'avait pas les mêmes ressources que Vincent de Paul ; il ne pouvait, comme celui-ci, disposer des richesses de la France et puiser daus la bourse d'amis

(1) *Ap. D. Calmet*, t. III, p. 329, édit. de 1728.

opulents. Au milieu de la contagion et des ruines, c'est près de mendiants qu'il quêtait pour ses pauvres (1).

» Je ne vois pas, écrit-il, quels saints d'entre les vivants nous puissions invoquer. On ne prête plus rien, on ne donne plus rien. Plusieurs meurent de faim. Le fonds ne vaut plus rien. Il demeure en friche et inutile. Les anciens revenus des métairies, les constitutions de rente, desquelles on s'entretenait jadis durant le siècle d'or, sont maintenant ou endormies pour un temps ou mortes tout à fait... »

Le blé, l'argent, les meubles, toutes les provisions des monastères furent bien vite épuisées, et les deux congrégations à bout de sacrifices. Il ne restait plus qu'à se donner soi-même. Le bon Père et ses religieux allaient soigner les malades entassés sous des tentes dans la campagne. Le général des chanoines y succomba, comme on l'a vu, en 1632. Il y eut parmi eux beaucoup d'autres victimes. Fourier écrit à ses religieuses :

« Vos dignes lettres furent tout à l'heure de leur arrivée trempées dans les larmes dont étaient

(1) « Nos paroissiens meurent à moitié de faim. Je n'ai rien cependant pour les aider, mais ma personne (s'il faut que je me vante devant vous) y fait bien quelque chose. Cinq ou six personnes avaient dernièrement, à ma persuasion, donné commencement à une petite dévotionnette qui était néanmoins de grande conséquence pour le soulagement des pauvres faméliques... » (Lettre de Fourier du 30 mars 1631.)

toutes pleines les lettres de nos Révérends Pères... qui m'annonçaient la mort d'un grand nombre de nos Pères et Frères, et ne parlaient que de peste, de maladies d'aucuns de nos principaux amis, que de cherté, que de disette... »

Et à d'autres :

« Nous ressentons un extrême regret du partage piteux qui se fit la semaine passée de nos pauvres très-bonnes Sœurs de Saint-Nicolas. Les unes s'en allèrent droit au ciel y prendre leurs couronnes ; autres en un petit ermitage, et les troisièmes restèrent dans la maison remplie de mauvais air, et les pauvrettes vivotent, n'attendant que le coup. Jésus ! quelle pitié ! J'ai le cœur si serré que je n'en puis parler ni écrire qu'avec abondance de larmes, et désirerais qu'il plût à Notre-Seigneur m'affliger au lieu d'elles. Je ne sais que c'est ; je ne pense jamais avoir eu en toute ma vie ressentiment semblable à celui-là... »

Cependant le danger de ses paroissiens l'affectait davantage encore. La peste cernait le village, la disette y était extrême.

« Le pain nous est fort cher, et si il n'est que d'avoine pour la plupart, encore n'en avons-nous pas à moitié ou au tiers. Grande quantité de pauvres faméliques crient alarmes tous les jours à nos portes. Multitude de fébricitants se trouvent dans les rues et dans les maisons ; je ne dirai pas sur le lit, car plusieurs n'en ont point, mais sur un peu de paille ou tout à plate terre, proche (j'ai presque dit de leur feu, mais ils n'en ont point, faute de bois) du lieu où ils faisaient du feu.... (Lettre du 21 juin 1631). »

Une autre lettre, du 13 septembre 1631, se termine par ces mots : « Nous n'attendons

» que l'heure d'être empoignés demain ou » après par la contagion en ce lieu de Mat- » taincourt. » Dans un tel péril, il veillait près des siens. Dès le 23 mai il adressait cette admirable réponse aux religieuses de Châlons qui réclamaient une visite :

« Nos pauvres paroissiens sont en une extrême nécessité de pain et tout ensemble en probable danger de la contagion ; et il me semble que, lorsque je suis avec eux, encore m'efforcé-je d'y trouver quelque sorte de remède... Je vois, d'un côté, la disette extrême et le danger et des corps et des âmes de tant de gens desquels il me faut quelque jour rendre compte à mon Dieu ; et de l autre une demi-douzaine de filles très-sages, très-opulentes, qui désirent me parler, et de choses qu'elles peuvent m'écrire... Serait-il raisonnable et séant que j'abandonnasse ces pauvres affligés-là, qui sont en si grand nombre, et qui crient après moi, me demandent et me pressent comme celui qui leur est obligé en conscience et devant Dieu, et qui, portant le nom de curé, c'est-à-dire de pasteur, de médecin, de père, de garde, de serviteur, de mère, de consolateur, de guide, de tout à tous, tient la place d'un autre qui s'acquitterait parfaitement de ce grand titre-là?... Et je vous prie, ayant la crainte de Dieu et son amour si fort empreints au fond de vos bénites âmes, et étant filles très-chères de la Mère de miséricorde, pourriez-vous jamais me conseiller, curé que je suis, d'abandonner mon peuple et ne pas vouloir mourir de faim avec eux, s'ils en meurent, ni me tenir comme eux au milieu des craintes, pour les consoler, les repaître des saints sacrements et de la parole de Dieu, pour demander l'aumône pour eux auprès de ceux qui ont quelques moyens? On crie alarme après du pain à Mattaincourt, et

le traître à Dieu et à son pauvre peuple se promènerait par la France, dans la bonne chère, à manger du pain tout blanc! Non, non, mes chères Sœurs ! Si vous saviez ce que c'est que d'être curé et d'avoir en une paroisse quelque deux ou trois cents personnes qui n'ont point de pain, point d'argent, point d'ouvrage, point de crédit, point de meubles pour vendre, point de parents, ni d'amis, ni de voisins qui veuillent et puissent aider, et, en quelques-uns, point de santé, vous m'écririez : Gardez-vous bien d'abandonner ces pauvres villages ; tenez bon durant ces mauvais temps ; laissez maintenant tout le reste du monde, si ce n'est pour aller par les autres villes et villages voisins de chez vous avec une besace demander l'aumône pour ces pauvres gens-là. Faites-leur du potage tous les jours ou leur en procurez pour tremper leur pain d'avoine moisi, à demi rôti sur le charbon. Consolez, consolez vos malades, vos affamés, vos demi-morts!... »

Mais cette dernière consolation de soigner ses frères, ses enfants, et de mourir avec eux devait manquer au bon curé. Son attachement à la maison de Lorraine était bien connu (1), et la froide réserve à laquelle, du reste, se bornait son opposition, déplaisait au vainqueur.

« Etant un jour appelé, dit le Père Bedel, devant un certain homme, l'abord duquel il appréhendait si fort qu'il dit ingénument à son compagnon que, si saint Nicolas était descendu en

(1) Je vois dans une lettre de 1617 que ce Lorrain *fanatique* invitait ses religieuses à faire des prières *à l'intention de la France.*

terre pour y faire ce que cet homme voulait exécuter en la ville où pour lors il était, il ne l'aurait pas venu voir, son appréhension passa jusqu'à lui altérer notablement la couleur et lui diminuer ses forces, en sorte qu'à peine il pouvait avancer d'un pas; aussi était-il question d'une affaire d'Etat de grande importance. Il en échappa néanmoins heureusement par son silence, n'ouvrant la bouche que pour répondre laconiquement et quasi par monosyllabes aux demandes de cet homme... »

A travers les réticences que lui imposait encore l'état des choses, le Père Bedel laisse assez deviner avec qui avait lieu cette entrevue. Peut-être Richelieu voulut-il intimider son trop libre sujet. La sainteté de celui-ci ne le protégeait guère devant l'homme qui disait la messe en bottes éperonnées. Une fâcheuse affaire en laquelle Fourier se trouva engagé fournit bientôt le prétexte que l'on désirait. J'ai parlé du mariage subit et clandestin du cardinal François de Lorraine. Voici comment Dom Calmet raconte cette étrange aventure :

« François, averti que le maréchal de La Force a reçu ordre de retirer les princesses de ses mains, presse Claude de l'épouser incessamment, et lui remontre la nécessité de sauver leur maison. Claude y consent d'autant plus volontiers que, depuis longtemps, elle avait conçu de l'estime et de l'affection pour ce prince. La dispense de mariage nécessaire entre des cousins germains causait une grande difficulté. A dix heures du soir, on envoya chercher *le prieur et le sous-prieur des chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Remy*,

de Lunéville.... Le duc pria ces deux religieux de lui dire si, dans le cas présent, ce mariage serait valide ou non. Ils demandèrent du temps pour consulter les canonistes. Deux heures après ils répondirent que le duc, en qualité d'évêque diocésain, se pouvait dispenser lui-même de la publication des bancs, ou donner à quelqu'un le droit de lui accorder la dispense; qu'à la vérité le pouvoir de donner dispense de mariage au second degré de consanguinité paraissait absolument réservé au Pape, mais que les évêques en avaient quelquefois dispensé dans une extrême nécessité. « Je suis certainement dans ce cas, répondit » François ; j'espère que le Pape n'y trouvera rien » à redire. » Après cette consultation, le prieur de Saint-Remy donna la bénédiction au duc François et à la princesse Claude. Le mariage ayant été consommé sur l'heure, le duc dépécha un courrier à Rome pour demander dispense et reporter le chapeau de cardinal. »

Dom Calmet ajoute en note « que le cardinal, qui a toujours eu la conscience » fort tendre, ne voulut pas s'en tenir à la » décision du prieur, et se fit apporter les » auteurs qui décidaient la question. »

Or, ces religieux de Saint-Remy étaient précisément les chanoines de Fourier. A peine informé de l'événement, Richelieu donna ordre d'arrêter le coupable, et, à son défaut, le général, son chef. Ils étaient tous deux à Belchamp, lorsqu'une compagnie française vint cerner l'abbaye. Le prieur s'étant immédiatement livré, le maladroit capitaine se crut dispensé d'emmener l'autre prisonnier. Il fallut donc lancer de nou-

veaux émissaires à sa poursuite, et lui-même en fut réduit à errer d'asile en asile, ne laissant connaître qu'à quelques amis intimes le lieu de sa retraite. Il resta longtemps caché à Saint-Mihiel dans la chambre d'un jardinier. Une fois il tomba entre les mains des ennemis, et ne dut son salut qu'à l'humble charrette d'osier dont il se servait ordinairement : les soldats ne soupçonnaient pas que ce pût être là l'équipage d'un général d'ordre. En cette extrémité, il souffrait toutes les tortures de l'âme et les plus dures privations.

« Je serais bien aise et bien fortuné, ce me semble, dit le fugitif dans une de ses lettres, de trouver quelque petite condition pour servir de marguillier dans quelque église de village, ou à enseigner les enfants à lire (et non à écrire, ne sais assez), ou mendier mon pain de porte en porte, si je trouvais qu'on m'en voulût donner... »

Ainsi traqué comme un malfaiteur, souvent sans pain, sans abri, il n'avait d'autre ressource que l'exil. Au mois de mai 1636, âgé de soixante-douze ans, après un dernier adieu à Mattaincourt, à son malheureux pays, à tout ce qu'il aimait, il se jeta en Franche-Comté.

Cette démarche mal interprétée lorsque, cinquante ans plus tard, on informa des vertus de Fourier, fut quelque temps un obstacle à sa béatification. On lui reprochait d'avoir abandonné son troupeau au moment du danger. Je suppose que le lecteur ne

désire pas de moi une justification. Il ne croira jamais que celui dont il vient de parcourir l'histoire fût homme à fuir lâchement, pour soustraire à la mort les misérables restes d'une vie de dévouement. Cette excuse morale est péremptoire et dispenserait de toute autre ; néanmoins les biographes en présentent une assez concluante aussi : c'est que Fourier n'était plus curé. Le titre de général étant incompatible avec un bénéfice à charge d'âmes et qui exigeait résidence, son premier soin, dès 1632, avait été de se donner un successeur (1). Ce qui a pu tromper sur un fait aussi simple, c'est que la cure de Mattaincourt appartenait à la congrégation, et qu'ainsi le bon Père y exerçait, en qualité de général, une certaine autorité, indépendamment de celle que lui conservaient ses souvenirs et une affection réciproque. Il ne quitta donc pas son poste. D'ailleurs que pouvait-il, errant et proscrit, pour ses paroissiens et pour sa patrie? S'il ne se fût échappé, on l'eût conduit à la Bastille ou à Vincennes. Il était mieux à même de les servir de loin, dans un pays qui obéissait encore à l'Espagne. En tout cas, la lettre suivante prouve qu'il ne pensait pas avoir trahi ses devoirs. Ecrivant, le

(1) Voyez *Vie ou éloge du B. P. Fourier*. — *Conduite de la Providence dans l'établissement de la congrégation de Notre-Dame*. «Ces vérités, dit l'auteur de ce dernier ouvrage, ont été mises à Rome dans un si grand jour que nous espérons qu'elles ne trouveront plus de contradicteurs.»

17 février 1638, du lieu de son exil, à un chanoine régulier curé en Lorraine, il lui souhaite de vivre en bon pasteur des âmes, et il ajoute :

« J'en trouve déjà quasi un présage évident en ces dignes mots de votre lettre : *Patience, je prendrai courage pour suivre mes paroissiens au bois.* O le très-digne et très-précieux mot!.... Votre Révérence eût bien mieux dit encore si elle n'eût pas ajouté ces trois ou quatre mots qui ôtent un peu du lustre des autres précédents : *si je ne puis trouver autre retraite.* Comment l'entendez-vous, pieux Père ? Si vous trouvez donc quelque château bien fort, quelque ville assurée, vous irez la garder et laisserez vos chères brebiettes dans le bois, sans pasteur, tremblotantes de peur et languissantes de froid, de faim, de maladies ?... Mon Révérend Père, il me semble que vous ferez bien de rétracter en votre âme et devant Dieu ces quatre derniers mots, et dire simplement, hardiment, véritablement ces autres premiers-là : *Patience, je prendrai courage pour suivre mes paroissiens au bois.* Leur danger est le mien, leur demeure m'est commune avec eux ; je veux vivre et mourir avec eux et pour eux ; je ne suis pas à moi, mais à Dieu et à eux... »

Eût-il osé reprendre si fortement ce qu'on aurait pu lui reprocher à lui-même ?



CHAPITRE VIII.

Exil et mort de Fourier.

Repoussé partout, de crainte de la peste, le pauvre étranger fut enfin accueilli à Gray, où il se fixa. On voit encore la maison qu'il occupait, élégante construction de la Renaissance, à galeries et à tourelles, blasonnée, offrant de très-curieux détails ; et dans cette maison on a gardé intact l'humble réduit illustré par la mort d'un saint (1). C'est là

(1) « Il ne s'était réservé, dans cette spacieuse et belle demeure, qu'un étroit réduit que nous avons visité, et dont l'aspect pauvre et délabré a corroboré encore l'opinion que nous avions déjà formée de son humilité et de son désintéressement. Figurez-vous une chambre de quatre mètres de superficie, carrelée en briques rouges et vertes alternativement, d'un aspect terne et froid ; trois petites fenêtres à carreaux maillés de plomb éclairent cette *logette*. Derrière la plaque de la cheminée, on voit plusieurs cavités dans lesquelles le pauvre Fourier, qui se privait même du nécessaire pour secourir les malades, faisait cuire un pain grossier, sa seule nourriture. Comme vous le pensez bien, rien n'est plus simple que l'ameublement de ce galetas. A droite est un buffet creusé dans le mur et dont les panneaux vermoulus attestent encore l'indigence du maître... » (Article de M. Ch Grouet, dans *l'Espérance, Courrier de Nancy*, du 14 août 1845.)

qu'il acheva ses admirables constitutions des religieuses; de là il suivait les colonies lorraines des deux congrégations dispersées, ou dirigeait toujours les monastères plus heureux de France; et, en conduisant ces derniers avec une tranquillité parfaite, il soutenait le courage des autres dans la lutte par ses lettres aimables et enjouées. Toutes celles de cette époque laissent voir, au travers d'un voile de mélancolie, un cachet particulier de sérénité et même de douce gaîté.

Un de ses confrères et douze religieuses l'avaient suivi. Celles-ci ouvrirent aussitôt une école gratuite. Pour lui, il donnait des missions aux alentours, et, fidèle jusqu'au bout à cet amour de l'enseignement qui avait rempli sa vie, il faisait, comme Gerson exilé et mourant aussi, l'école aux petits enfants (1). Afin de gagner quelque chose, il desservait un couvent de la ville. Le cœur se serre à voir ce grand homme, qui méritait si bien de jouir de ses œuvres dans un repos glorieux, obligé de fuir sa patrie à l'âge où l'on ne songe plus qu'à s'y préparer un tombeau, et de payer par des services l'hospitalité de ses vieux jours. Tout secours du dehors était intercepté par les briganda-

(1) « Comme pour payer son écot, il fait enseigner leur jeunesse non-seulement par ceux des nôtres qui l'accompagnaient et les religieuses qui s'étaient réfugiées au même lieu ; mais lui-même, tout cassé qu'il est, va tous les jours aux écoles et prend pour sa part les abécédaires et plus idiots, comme les plus pénibles et fâcheux. » (Bedel.)

ges ; il fallait vivre d'aumônes. Voici une lettre dans laquelle il peint, avec une touchante simplicité, l'intérieur de la pauvre maison et leur existence précaire :

« On m'a certifié que toutes nos Sœurs ont perdu plus de la moitié de leurs forces depuis qu'elles sont en ce pays, faute de bonne et suffisante nourriture. La bonne Mère Bernard (brave Mère) y apporte de l'ordre ; et sus, de ces pauvres Sœurs qui n'attendent que des maladies, deux sont journellement auprès des écolières qui commencent à venir et se multiplient un peu, par la grâce de Dieu ; une à la cuisine, une ou deux à la cousette, pour ramasser et rejoindre les lambeaux qui tombent de tous côtés des robes de nos Sœurs et rapiécer leurs voiles, et recoudre les habits du Père Terrel, et les miens, et de notre garçon ; une à l'infirmerie, je dis une saine pour le service des autres, quelquefois cinq ou six d'un coup ; une à la porte, qui ne fait que monter et descendre un bien haut escalier, pour répondre à celui-ci, à celle-là, ou pour ouvrir la porte à Marguerite, qui va parmi la ville quérir tout plein de choses... Je vous remercie du soin qu'eûtes de m'envoyer du si bon papier par notre Husson. Je ne l'ai pas reçu, parce qu'on le lui ôta sur les chemins, comme aussi ses habits et son argent, si bien ou si mal qu'il arriva ici presque tout nu, n'ayant rien autre chose au monde que 10 ou 11 livres de dettes passives, lesquelles il nous fallut payer et l'habiller tout à neuf, nonobstant que les étoffes sont très-chères, comme aussi tout le reste des choses qui s'emploient à l'entretien de notre pauvre et languissante vie... »

Les religieuses de France n'étaient pas les seules à se souvenir de leur Père. Le duc

Charles, ruiné lui-même et qui mangeait à peine de la chair de cheval dans son camp affamé, n'oubliait pas, au milieu de la guerre, son fidèle serviteur. Le généreux prince lui écrit, le 17 septembre 1639 :

« Mon Père, j'ai commandé à Gérard (son intendant) vous donner une misère pour vous ou pour vos religieuses, que l'on me mande n'être trop bien, dans le peu d'assistance que vous recevez, pour la pauvreté qui commence d'être par delà. Il me reste quelques hardes par delà, desquelles j'ordonne audit Gérard de les plutôt faire vendre que de vous laisser dans la nécessité. Je vous prie de ne faire comme du passé et de l'aviser de ce qu'il pourra faire pour vous assister. Si votre gloire ordinaire vous empêche d'en demander, du moins permettez au P. Terrel ou à vos religieuses de le faire. Cependant il ne me faut pas oublier, car nous sommes en une saison où nous avons plus à faire de votre souvenir en vos prières que jamais. Il n'y faut rien oublier, étant certain que nous devons attendre tout de Dieu et plus rien du monde. Bienheureux est celui qui en est démêlé et en lieu où il n'y ait plus rien à faire que de dire son chapelet! J'espère que vous direz le vôtre pour moi et que vous m'aimerez, étant de tout mon cœur, mon Père, votre plus affectionné ami. CHARLES DE LORRAINE. »

Et Fourier, répondant à cette lettre si franche, si cordiale, s'écrie :

« Dieu veuille accomplir tout votre bon désir et avec gloire, et gloire convenable à un prince, et tout grand prince, et prince tout vaillant, et prince de Lorraine!... Ses pauvres sujets qui l'aiment si constamment offrent tous les jours leurs

plus ferventes prières à Notre-Seigneur, à ce qu'il lui plaise... le remettre bientôt et glorieusement en ses Etats!... »

Les affaires ne prenaient pas cette tournure. Fourier recevait les plus tristes nouvelles de Lorraine, de son « pauvre et désolé pays, où tout le monde, dit-il, se meurt, qui de peste, qui de faim, qui de coups d'épée et de pistolet, qui d'inquiétudes et de soucis... » Il apprit qu'un détachement de Suédois avait saccagé Mattaincourt.

« Notre pauvre village a été tout pillé, dévasté, tourmenté, défiguré, personnes, biens, bâtiments, de sorte qu'il n'y a plus un grain de blé dans les champs ni à la ville; il n'y a plus qu'un reste de pauvres gens qui languissent ou qui meurent de peste ou de famine, et de diverses sortes de mauvais traitements. L'église a été toute dépavée pour chercher s'il n'y avait rien de caché dans les sépultures des pauvres trépassés. Le prêche s'y fait!... »

Enfin la famine et la peste l'atteignirent dans sa retraite. Dès la fin de 1638, tous les fléaux qui depuis près de dix ans, désolaient la Lorraine, avaient envahi la Franche-Comté avec les armées ennemies.

« Au reste, écrit-il, celui-là que vous appelez général est en un pays étrange... Toutes les fois qu'il passe par la rue, il rencontre quantité de pauvres malades languissants de faim; les uns, couchés sur le pavé, tout nus; les autres, sur un peu de paille, et souvent des morts qui ont expiré

la nuit sans assistance de personne ni consolation quelconque. A ces piteux spectacles qui sont quotidiens, il s'afflige voyant qu'il ne peut les soulager en aucune façon, et, rentrant en soi-même, il s'assure et se résout, et se condamne même à passer quelque jour par les mêmes détresses, croyant qu'il l'a mieux mérité million de fois que ces pauvres gens-là... »

Au milieu de tant de secousses le pauvre vieillard dépérissait ; pourtant la force de son âme lui faisait trouver la paix dans ses infirmités croissantes. Il écrit à un religieux :

« Je n'ai pas encore obtenu de Dieu que j'aille par la ville sans bâton qui me porte et que je porte, comme un pauvre mendiant qui n'en peut presque plus, quand je vais dire messe. Je crois que, si nous étions maintenant proches du Carême prenant, ceux qui me voient boitoyer par la rue et porter mon manteau et mon bâton de si mauvaise grâce, suivi d'un petit garçonnet qui a les mules au talon et porte ses deux pieds en écharpe, diraient justement que nous allons tous deux en mascarade, à faute d'autres qui s'en veuillent mêler. Ce que je dis pour tirer un petit souris du Révérend Père malade. »

Et portant sa pensée, comme tous ceux qui vont mourir, vers de beaux projets et de chères illusions, il mande à ses religieuses :

« Je souhaite en mon âme de me voir encore une fois chez vous, et bientôt, et pour y séjourner quelque espace de temps. Oh ! que je serais favorisé de Dieu, ce me semble, de m'y trouver encore avec mes petits livres et la permission des

supérieurs sur la considération de mon vieil âge, et du bâton que je porte maintenant par la ville !... (Octobre 1640.) »

Mais il ne devait plus voir d'autre patrie que l'immuable. A la suite d'une fièvre d'épuisement il expira, le 11 décembre 1640, ayant accompli depuis dix jours sa soixante-seizième année.

CHAPITRE IX.

Lettres. — Ouvrages. — Physionomie de Fourier.

Cette histoire du bienheureux Pierre Fourier, quoique fort abrégée et trop rapide, l'aura, je crois, fait connaître et aimer. Quelques lecteurs auront peut-être appris à inscrire un nom de plus parmi ceux auxquels on se plaît à rendre un culte intérieur de vénération ; tous le placeront aux premiers rangs comme homme, comme écrivain et comme prêtre, dans cet admirable ensemble de caractères, de talents et de vertus qui ouvre le XVII[e] siècle. Cependant c'est dans l'intime correspondance plutôt que dans les actions extérieures des hommes qu'il faut surprendre leur véritable nature, et je n'ai pu faire entrer dans mon récit qu'un petit nombre des lettres de Fourier.

On ne me saura pas mauvais gré d'en réunir ici quelques autres.

La plupart de celles qui nous restent, imprimées ou inédites, sont adressées aux religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Il avait bien à faire de conduire, au milieu des rivalités et des persécutions, ces maisons qui allaient se multipliant, de répondre à toutes les questions, d'exhorter, de consoler, de réprimander. Ses lettres sont naturelles et sans recherche aucune.

« Je désire que vous m'écriviez naïvement et tout simplement, et à la bonne foi, les tous premiers mots qui vous viendront en l'esprit ; voilà comme j'en fais, lorsque je vous écris. »

Son âme s'épanche librement en ce doux commerce ; il y apporte une innocente familiarité et y laisse voir une vive affection, mais tempérée par une réserve presque scrupuleuse, et rarement empreinte de ces tendresses un peu féminines qui font le charme des lettres de saint François de Salles. Cette « amitié presque démesurée, comme il dit, » mais néanmoins selon Dieu, » il la craint et la surveille.

« Faudrait, pour son bien et le nôtre, et pour le plus grand service de Dieu, qu'elle modérât un peu son affection à l'extérieur envers nous, ainsi qu'autrefois on m'a remontré de bonne part que je devais faire à l'endroit de vous autres... »

Et afin d'éviter ce qu'avaient de délicat ces relations continuelles avec des femmes,

il n'écrit jamais à une sœur en particulier, mais à la communauté entière. Il met en tête de ses lettres : « *Mes bonnes et bien-ai-* « *mées sœurs en Notre-Seigneur*, » et à la fin, et généralement sans signature : « *Vo-* « *tre frère et serviteur en Dieu.* » Une seule fois il écrit directement à la mère Alix, et c'est pour redresser vertement cette âme vigoureuse qu'il connaissait bien :

« Sœur Alix, si vous vous cherchez vous-même, écrivez toujours hardiment et de tous côtés votre nom propre en belles grosses lettres au-dessous des missives que vous envoyez çà et là, comme je le trouve en celles que je reçus les dernières de vous. Si vous cherchez purement et simplement Notre-Seigneur et le bien de la Congrégation, suivez la commune forme de souscrire de vos compagnes et de vos statuts, qui est telle : Vos très-humbles servantes en Dieu, les filles de la Congrégation de Notre-Dame. La philautie est dangereuse et subtile, et se prend aisément aux doigts de ceux et celles qui se mêlent d'écrire... »

Il ne parlait de même aux religieuses que réunies et sous la double protection des grilles et du voile.

« Et celui qui lui avait fait la grâce de commencer cet ouvrage lui donne force de le parachever avec tant de prudence que, dans le cours de quarante années et plus qu'il a conversé avec ces filles, il ne s'est jamais trouvé langue médisante, ni une âme, quoique envenimée d'envie, qui ait jamais formé aucun soupçon de lui, ni dit la moindre parole contre son honneur, si grande était

l'opinion que l'on avait de son intégrité et la circonspection qu'il apportait en ce genre de conversation (1). »

Je remarque d'abord l'esprit large, élevé, généreux qu'il inspire à ses religieuses.

« Ne vous donnez peine de ce que me contez en vos dernières. Laissez-les faire ; ne dites rien du monde contre elles, vivez comme si vous ignoriez tout ce qu'elles disent et font contre vous. Tâchez de les devancer en humilité, patience, modestie, charité, pureté d'intention, diligence à fidèlement instruire vos petites. Si la chose vient de Dieu, il nous faut être bien aises qu'il en suscite plusieurs pour faire ce que vous-mêmes avez choisi, avec Dieu, *comme la chose la plus nécessaire et propre à ce siècle*... Quand on vous chassera de votre maison, vous en trouverez une autre. Quand les pensionnaires s'en iront, et les externes encore, c'est peu de chose ; patience. Vous gagnerez votre pain à travailler, attendant mieux (3 décembre 1612). » — « Ne vous étonnez point de ces nouvelles écoles ; il ne faut être marri que Notre-Seigneur et le public soient servis en plus d'un lieu et par diverses sortes de personnes... Et devez être bien aises que plusieurs autres tâchent de vous imiter, voire de vous surpasser en sainteté de vie ; plus de bonnes gens se tourneront à bien (13 février 1624). » — « Tâchez de bien servir Dieu et le public..., et si d'autres religieuses vous devancent, et de temps, allant prendre la place devant vous, et de devoir, instruisant mieux la jeunesse, au nom de Dieu faut remercier sa providence et bonté infinie de ce que de notre âge il nous fournit tant de bons exem-

(1) Bedel.

ples de tous côtés, et suscite de tant de sortes d'ouvriers et d'ouvrières pour s'employer à la moisson des âmes; et plus il y en aura, et plus de consolation sera-ce. Il ne faut pas désirer d'être seuls en ces hautes conquêtes; nous tâcherons de prendre exemple sur ceux qui feront mieux que nous (22 novembre 1625). » — « Laissons-les moissonner et engranger paisiblement leurs gerbes dans le ciel. Qu'importe-t-il à Dieu et au public par qui cet ouvrage se fasse, ou par vous ou par d'autres?... Que l'on tienne pour suspecte une certaine démangeaison ou maladie secrète de s'amplifier, et toujours, et sans cesse, et sans repos (21 août 1628). »

Il insiste beaucoup sur ce dernier point et dénonce cette fièvre d'acquérir, de bâtir, où l'amour-propre se glisse sous le nom de zèle. Il recommande donc, avec la modération et la prudence, le plus grand soin dans la manutention de l'argent.

« Faites en sorte que vous ayez toujours vos actions et vos consciences nettes et pures devant Dieu et devant les hommes, et que puissiez rendre compte d'icelles et de tout ce que l'on vous met en main, toutes et quantes fois ou que les ennemis ou autres mal informés voudraient vous calomnier (1621). » — « C'est l'argent de Dieu, de saint Augustin et des pauvres bonnes servantes de Dieu qui s'en doivent nourrir d'ici à cinq cents ans. Prenez-y garde, ce n'est pas le vôtre... (18 février 1624). »— « Vous m'insinuez, en quelques-unes de vos précédentes, qu'avez quelque appréhension d'avoir peine de trouver de quoi vous nourrir, et maintenant vous me parlez de paver des églises... Payez vos dettes, vous y êtes obligées par justice, et au pavé seulement par dé-

votion et conseil, qui doit toujours marcher après la justice et non devant... Je tiens que vous ne devez point faire de nouvelles dettes que premièrement les anciennes ne soient entièrement acquittées... (10 mars 1617). » — « Avisez que la prospérité ne vous rende aveugles et misérables... Donnez-vous de garde que tant de prospérités vous éblouissent et vous fassent broncher. Je vous dis qu'elles me sont suspectes et attends quelque jour comme un revers de fortune (circulaire du 10 mars 1622). »

Cependant il avait plus à les prémunir contre le découragement que contre la vanité. Il s'occupe de leurs besoins avec une tendre sollicitude.

« Tout parmi la compassion que je ressens de vous toutes au profond de mon âme, dans ces pénibles commencements, vous verrez avec le temps de combien vous auront servi ces délais, ces logements empruntés, ces épargnes, ces faims, ces soifs que je vous vois d'ici remporter assez souvent avec vous en sortant de la table, n'y ayant pas osé suffisamment manger ; ces froidures piquantes qui épient vos mains et vos pieds pour cet hiver prochain ; ces couv·rtures légères, ces épargnes de feu, ces grandes inquiétudes à chercher tantôt du bois, tantôt du pain, tantôt de la bonne eau, tantôt des messes, tantôt des confesseurs, tantôt des conseils, et bien souvent des consolations (13 novembre 1623). » — « Ne vous affligez nullement ; je vous enseignerai une grande fontaine pleine de tous biens, où il ne faut que puiser, et qui est toujours ouverte pour les personnes qui vivent comme je pense que vous faites; ne craignez pas, mes bonnes Sœurs, rien ne vous manquera... Pensez-vous pas que votre cher

Epoux vous ait abandonnées? Le Seigneur fait quelquefois semblant de quitter les personnes, mais il ne s'en va pourtant point. Il n'est pas loin ; il ne se cache que derrière les treillis ou grilles, et demeure là quelque temps sans mot dire, pour voir la contenance et entendre les plaintes, les soupirs de ses chères épouses (27 octobre 1620). »

Il fallait penser non-seulement à ces pauvres filles, mais encore aux chanoines, qui n'étaient pas plus riches. Le bon Père est obligé de quêter pour eux ; il intéresse en leur faveur les moins dénuées d'entre ses religieuses:

« Plût à Dieu que vous me supportassiez en mon outrecuidance, en ma présomption, en ma confiance démesurée... Supportez-moi, je vous supplie, endurez de moi, pardonnez-moi. Mais en quoi donc, me répondrez-vous, ce me semble ? En quoi? Je ne l'ose dire qu'en rougissant bien fort. C'est une humble prière que je fais maintenant chez vous qu'il plaise prendre pitié des pauvres Pères et Frères de la congrégation du Sauveur de nos âmes, et de tirer des profonds trésors de votre pitié quelques petites gouttelettes de miséricorde qui les mettent à repos, les récréent et les consolent. Mais quelle miséricorde, me direz-vous ? Oh ! c'est ici que je tremble. Le grand saint Paul, voulant dire quelque chose d'un certain sujet duquel il avait quelque appréhension, il ne se peut mettre à entamer le discours ; il coupe, il recoupe, il vient, il va, il marchande, il commence, il cesse, il se présente, il recule, comme vous diriez (s'il est question de se servir de cette comparaison en cet endroit-là, après saint Chrysostome) un généreux coursier d'Espa-

gne ou de Tartarie qui veut sauter au delà d'un large, et profond, et dangereux fossé, qui s'approche du bord, et puis tout à coup se retire et prend enfin courage et résolution de franchir ce saut-là... Laissez-moi faire, je vais sauter. O Dieu! ô sainte Vierge! ô saint Augustin! secourez-moi, portez-moi vitement au-delà de ce bief. Mes chères Sœurs, ne se saurait-il faire que, pour l'égard des grandes sommes de deniers que vous doivent nos Pères, il fût possible que vous puissiez par pitié prendre d'eux sur le principal 6,000 livres dans neuf mois?... Jésus, quel coup est cela! Où suis-je? je n'en peux plus; je suis tout ébloui. Suis-je dans le bief? suis-je dehors? suis-je deçà? suis-je delà? Qu'ai-je fait? qu'ai-je dit? J'entends un bruit sourd qui dit je ne sais quoi contre moi... »

Ce tour vif et adroit de ses lettres se rencontre surtout en celles où il veut insinuer quelque conseil.

Envoyant un vicaire à son successeur, il lui mande :

« Voilà le Révérend Père qui va se soumettre à votre obéissance. Si par quelque transport ou pieux excès de ferveur à soutenir la vérité de quelque proposition, il venait à sortir des limites qu'on lui avait prescrites, que Votre Révérence emprunte vitement le petit flageolet que le serviteur de l'un des Gracchus tenait derrière son maître, et se serve tout doucement de ce gentil sifflet pour faire que la parole du bon Père change non-seulement de ton, mais aussi de matière. Que si Votre Révérence veut retenir ce flageolet pour s'en servir aussi elle-même en parlant au pauvre petit valet lorsqu'il n'aura pas assez tôt apporté les écuelles, ou rompu un verre, ou mis en oubli,

pour une matinée, le tiers ou la moitié de ses ouvrages..., elle ne sera pas obligée de se repentir en faisant son examen le soir, ni de s'accuser de s'être accommodée d'une pièce empruntée chez un serviteur romain et d'avoir transporté un peu de l'or étranger en notre terre de promission. Ceci soit dit comme en riant à demi, pour récréer un petit Votre Révérence (4 avril 1634). »

Et, quand il s'agit de blâmer, de corriger, il le fait avec une bonhomie pleine de grâce et d'esprit.

« Vous êtes moult fines et moult malicieuses ès affaires de Dieu. J'ai depuis hier feuilleté et refeuilleté tous les cahiers de mes malices, et si n'ai su y rien rencontrer de semblable à ce qu'avez si promptement trouvé dans le trésor des vôtres.... Vos raisons sont très-bien conçues et mises en bonne forme. Il y a quelques petites fautes en l'orthographe ; mais cela n'est rien pour des lettres de filles, et vaut mieux par aventure qu'elles en aient ainsi que d'être trop exactes en cela, de peur que l'on ne pense que telles écritures ne sont pas de leur crû, et que ce ne sont elles-mêmes qui parlent, mais que ce sont des compliments d'autrui qu'elles ont empruntés. Des fruits que l'on estimera nés dans votre jardin, quoique donnés crottés de quelque peu de terre en quatre ou cinq endroits, voire même en trente-huit, ainsi que votre lettre, au calcul que j'en ai fait et marqué sur la marge, seront bien plus agréables à ceux à qui vous les présentez, que non pas des plus nets et mieux lavés, qu'ils jugeraient être cueillis et dérobés ou empruntés en un autre jardin. Néanmoins je n'ai pas laissé d'y faire mes remarques qu'il vous sera loisible de laisser ou de suivre (26 novembre 1631). »

Voici comment il prend en faute le monastère de Châlons :

« Je demandais à ce petit homme que m'avez envoyé si vous aviez bien du blé. Il m'a répondu : « Cent septiers. — Comment le savez-vous? — Je vais bien souvent le nettoyer, à raison que ce grand grenier est plein de poudre. — Combien y demeurez-vous à chacune fois? — Environ deux heures. — Et comment? — Je suis enfermé là-dedans, et ajouta, ce me semble, qu'une fille lui porte à manger. — Ont-elles un beau jardin? — Oui. — Qui l'accommode? — C'est moi, un peu au moins mal ; je n'y connais pas grand'chose. — Y allez-vous souvent? — Assez souvent. » Le pauvre enfant a très-bien répondu ; il ne faut pas lui en savoir mauvais gré ; mais je tiens (sauf meilleur avis) que ce n'est pas bien de l'employer à ces ouvrages-là. Vous avez assez de filles, grâce à Dieu, pour remuer le blé et travailler au jardin. Je vous supplie donc que ce garçon ni autre n'entre plus en la clôture de votre monastère sans nécessité et licence expresse de Monseigneur (1626). »

Le maire de Mirecourt jugeait, à ce qu'il paraît, que, dans un temps de cherté, les religieuses étaient des bouches inutiles. Fourier le rappelle au bon sens ; il écrit à son frère :

« ... La plupart sont de la ville même et mangeraient tout aussi bien chez leurs père et mère, et même beaucoup plus que maintenant, et des viandes bien meilleures, ou en mariage avec des maris bon mangeurs et bon buveurs qui par aventure seraient bien venus de loin se marier chez vous et ainsi augmenteraient toujours votre nom-

bre, et auraient des enfants pour toujours surenchérir vos vivres bien autrement que ces pauvres filles qui sont sans mariage... Pourquoi est-ce qu'au marché de Dompaire vous ne trouverez pas tant de vin sur estappes, ni tant de blé sous les halles, ni tant de tartes sur les estaux des pâtissiers, comme vous en voyez tous les samedis au vôtre de Mirecourt? C'est parce que vous avez plus d'acheteurs, plus de mangeurs et de buveurs. Plus de gens aurez-vous, plus de provisions aborderont chez vous. Il n'y a non plus de difficulté à trouver des vivres à Mirecourt, ce crois-je, que du temps de mon grand-père, lorsqu'il n'y avait en tout qu'environ trois cent et cinquante ménages; et lorsque vos enfants y en verront trois mille, ils y trouveront assez à manger et à boire... Monsieur le Maire et tant de braves gens qui sont en son conseil ont de l'esprit assez et des raisons et du pouvoir en cet endroit... »

Voilà un petit traité d'économie politique et une excellente défense de ces religieuses, contre qui, on le voit, l'écharpe municipale n'a jamais manqué de bonnes raisons.

On trouve parfois, sous la plume de Fourier, des traits qui ne sont point dépourvus de caractère :

« Ces esprits hagards, dit-il, ou impérieux, ou sujets à de violentes ou dangereuses passions, s'accommodent rarement. Que si, durant les années d'un noviciat, et même encore pour quelque temps après, ils tâchent de se tenir cachés et sont comme endormis, ils ne laissent pourtant de ronfler et faire du bruit quelquefois et par happées... »

Et ailleurs, sur le même sujet :

« La façon de ces esprits avantageux et trop hardis est un peu trop rude, trop aigre, trop absolue. Il conviendrait les faire un peu reposer en attendant qu'ils soient plus mûrs, ainsi que nous faisons les fruits de garde, sans y toucher maintenant, parce qu'ils ne sont pas encore *parés*, ainsi que l'on parle en ce pays (10 novembre 1629). »

Je ne puis citer que des passages insuffisants. Encore quelques extraits de la douce morale qu'il prêche à ses filles :

« Mon Dieu, mes bonnes Sœurs, si vous saviez combien vaut la patience, la charité et l'humilité pour toutes choses, et notamment pour gagner ceux qui nous veulent du mal! Ce sont les armes du chrétien, avec les pleurs, et signamment des personnes de votre qualité... Servez-vous de ces admirables drogues que le Fils de Dieu, la sapience du Père éternel, nous a apportées du ciel pour médiciner nos plaies et celles de ceux qui nous persécutent et calomnient (4 juillet 1618. » — « O la belle adresse et la pieuse industrie que de savoir faire bon ménage des répréhensions quand on n'a pas failli ! Elles cuisent même quand on est coupable, et plusieurs, lorsqu'ils se sentent touchés, en tirent du venin de dépit, de murmure... Personne presque ne veut goûter de ces médecines qu'en rechignant et en faisant la moue... Procédez si doucement et charitablement avec tous ceux qui auront à faire chez vous que personne n'ait occasion juste de se plaindre. N'offensez personne. Traitez doucement, doucement, doucement avec tous ceux qui se présentent chez vous, soit pauvres ou riches (23 novembre 1609). » — « Marchez toutes à la bonne foi. Ayez soin surtout de vous peu communiquer et vous tenir

réservées, comme chose sainte et sacrée... Ne trottez par la ville, ne permettez que pas un homme passe ou touche le seuil de la porte de votre maison. Ne parlez ni à la porte ni ailleurs à pas un homme d'Eglise... Point de conférences, point de visites, point de présents, point de lettres qui ne se brûlent sans être ouvertes... Craignez les ecclésiastiques qui ne vous craignent; ayez seulement en dédain ceux qui vous font quelque caresse extraordinaire et trop grande... »

Au milieu des sérieux objets de direction et d'affaires, on trouve çà et là comme un bouquet de douce plaisanterie et d'aimable naïveté. Après avoir adressé des conseils à un jeune seigneur qui allait se marier, il dit :

« Pour témoignage de l'affection que je vous porte et du désir que j'aurais de me trouver à votre fête, je vous envoye une douzaine de poires pour aider à votre collation. »

Et il écrit aux religieuses :

« Je suis tout bossu de faire tant de lettres. De peur de devenir encore contrefait davantage, je me contenterai de vous dire pour ce coup que j'ai une grande escarcelle toute pleine de diverses sortes d'excuses, de remises, de délais et de semblables reliques de notre premier père Adam, où je ne fais que puiser tous les jours et me servir des pièces que j'en tire depuis plus de soixante ans, et si en trouve toujours plus, par la grâce d'Adam... Vous épiez bien que je vous dise ce que c'est; mais ne le saurez pas pour ce coup, ne vous en déplaise Prenez en paye et vous contentez, je vous supplie (3 avril 1633). » — « Mon Dieu!

dites-vous toutes fâchées, quelles si grandes affaires y a-t-il à Lunéville? Je dis aussi tout fâché, aussi bien comme vous : Mon Dieu! quelles si grandes affaires y a-t-il à Saint-Mihiel? C'est un petit paradis chez vous... De quoi vous plaignez-vous? que demandez-vous encore, étant si bien rassasiées? Après une si bonne chère, je ne saurais que vous dégoûter avec mes miettes moisies de pain d'orge et d'avoine. Mais quand bien même j'aurais encore dans ma mallette quelques petites croustelles de pain duquel, par aventure, quelques-unes d'entre vous, dégoûtées, pourraient sentir quelque appétit (comme les dames délicates dédaignent quelquefois les viandes délicieuses pour en prendre des autres qui ne leur valent rien), encore ne saurais-je vous l'apporter pour maintenant (1er mai 1625). » — « En prenant le papier que Simon portait, je pensais voir saint Jérôme derrière la porte, qui me récriait que, puisque lui avait autrefois bien pris la peine de remercier par une belle lettre les cerises que la vierge Eustochia lui avait envoyées, je ne devais être si superbe ou si paresseux que je ne remerciasse avec un mot de ma mauvaise lettre un semblable présent, qui m'est fait par un grand nombre de vierges qui surpassent en toutes qualités l'ancienne Eustochia. J'ai écouté volontiers ce docteur, et, entre autres siens propos, l'ai ouï disant à cette sienne bienfaitrice qu'il ne trouve point de cerises dans toute l'étendue de son jardin céleste des saintes Ecritures (car de vrai ce mot n'y est pas, ni cerisier non plus), pour en rendre de son crû en contre-échange, mais bien y rencontrait-il, tout au-devant du temple du Seigneur, deux paniers tout pleins de figues... Si j'osais y toucher après lui, j'arrangerais les figues à ma mode et à ma fantaisie avant que vous les présenter, et dirais que je souhaite que vous et toutes celles qui

entreront en votre monastère à perpétuité soient de ces fines figues, si suaves, si chères, si précieuses... »

Je notais, en commençant, la permanence des affections de famille dans le cœur de Fourier. J'insiste sur ce côté de sa nature, parce que des historiens ont cru lui faire honneur en lui attribuant une insensibilité stoïque. Or, voici ce que, sur ses vieux jours, il écrivait au fils de sa sœur :

« En attendant que cette bourrasque de contagion soit du tout rapaisée, je demeurerai continuellement en peine à votre égard, car vous connaissez combien je vous aime et chéris, et l'intérêt que je prends dans tout ce qui vous touche, à raison que vous êtes si bon, si honnête homme et si dévotieux, et que suivez en cela l'exemple et les instructions de votre bonne mère. Présentez mes recommandations à Marie, votre épouse, et à votre petite Marguerite. Nourrissez-vous bien et vous tenez joyeux en tant que vous pourrez... Bon vêpres, mon cher neveu ; bon vêpres, Marie ; bon vêpres, Marguerite (14 mai 1636). » — « Mon très-cher enfant, grâce vous soit et paix et santé par Notre-Seigneur... Mes yeux et mon cœur tout percés pourraient mieux vous témoigner le grand ressentiment que j'ai de votre maladie que non pas ce papier ni ma plume... Je remercie la douce Providence.... de ce que ma bien-aimée nièce, votre chère partie, n'est pas en danger comme elle pourrait être si votre mal était contagieux... (1638). »

Et la lettre qui suit, la dernière peut-être tracée par sa main mourante, révèlera à la fois le cœur de deux grands chrétiens. Fourier écrit à sa belle-sœur :

« Vous savez le marché que je fis avec feu mon bon frère, votre très-aimable et très-pieux mari, lorsqu'inspiré de Dieu il me conseilla ou pour mieux dire me pressa doucement, et en frère, en vrai frère, de me réduire tout à fait avec les Pères de la congrégation de Notre-Sauveur, par un désir tout pur qu'il avait que je vécusse en bon religieux. Je lui dis que de là en avant donc je ne lui parlerais plus, ni à lui ni aux siens, et que s'il passait devant l'abbaye je ne voudrais le voir, et qu'il fallait qu'il se persuadât que son frère était mort en ce monde. Mon pauvre bon frère m'accorda volontiers tout cela et m'encouragea même à le bien pratiquer, par désir de me voir aussi parfait en ma vocation que je tiens qu'il était dans la sienne. J'ai million de fois admiré cette sienne action et sa constance à mortifier ainsi, pour l'amour de Dieu et de mon salut, l'ardente affection qu'il me portait... Il me fallut modérer les effets de cette mienne charité fraternelle pour plaire à Dieu et à mon frère, et les soumettre à ce qui est des règles d'une Religion. Ceci a été cause que, depuis ce temps-là, j'ai été si chiche, non-seulement de mes lettres, mais même de mes recommandations à vos petites gens, que j'aime très-chèrement... »

Puis, comme pour se dédommager, il donne à la veuve de longs conseils sur l'éducation de ses enfants :

« ... Je m'imagine que j'entends plusieurs dames de parmi la ville qui se disent les unes aux autres que dame Anne Martin est une de toutes plus heureuses mères qui soient par aventure en toute la Lorraine, et que Jacques Fourier les aide puissamment au ciel par ses bonnes prières. Tout ceci n'aura pas peu de force devant Dieu et devant

le monde pour aider à les bien marier; la vertu est aimable partout. Plusieurs pères et mères, et peut-être beaucoup plus riches que nous ne sommes, seront bien aises que leurs enfants qui sont à marier prennent alliance dans une famille si bien gouvernée. Il faut peu regarder à la fortune, mais voir si un jeune homme qui vous recherchera pour une de vos filles est suffisamment pourvu d'esprit, d'adresse, de force et de santé, et de quelque pratique pour gagner du pain à la famille qu'il prétend commencer... »

Entrant dans les détails avec une condescendance charmante, le bon vieillard recommande « d'apprendre prudemment de chacun des enfants s'il voit volontiers celui ou celle avec lequel ou laquelle on prétend le mettre. Il y faut de l'amitié réciproque; si cela n'y est pas, quand même il y aurait un royaume et tous les biens du monde, au reste, il n'y aurait point de repos, ce ne serait qu'une pure misère... »

Et il ajoute :

« Le neveu sera moins honteux, ce crois-je, de découvrir ses petites affections. »

Enfin il exhorte les jeunes filles à éviter

« Les vanités d'habits et autres bagues : les précieuses bagues et plus beaux ornements de mes chères nièces seront leur vertu, leur modestie... Elle seule a souvent servi de dot de mariage à plusieurs qui n'avaient point d'argent. Si vous n'avez pas soixante francs en votre buffet pour donner à Annon (autant que ma grand'mère en eut pour son dot), je ne m'étonnerai pas; pourtant

nous ne laisserons pas, moyennant Dieu, de la marier et la bien marier, puisqu'elle est bien modeste... (31 août 1640). »

Cette sœur, dont les plus chers intérêts préoccupaient si vivement son âme près de quitter la terre, s'était associée autrefois à ses œuvres de bienfaisance. Il écrivait, le 3 août 1628, aux religieuses de Mattaincourt :

« Ma sœur Anne, étant ces jours passés ici, me dit qu'elle avait peur que durant cette cherté plusieurs pauvres gens de Mattaincourt ne fussent nécessiteux de pain. Pour en secourir les plus malades et les plus débiles, ce serait bien fait, à son avis, d'en faire cuire, ainsi qu'on le fit il y a deux ou trois ans, lorsque le blé était si rare et si cher. Cette remontrance et très-agréable conseil m'a occasionné de vous envoyer ce garçon tout exprès et vous écrire ce mot pour vous prier que vous avisiez ce qui se pourra faire, selon Dieu et mes petits moyens, pour le soulagement et consolation des pauvres affligés... Faites cuire du pain, et dressez un rôle de ceux à qui il en faudra donner, et leur en livrez tous les jours, à l'un deux livres, à l'autre trois, à l'autre quatre ou cinq, plus ou moins; selon la pauvreté de chacun et la multitude des enfants. Surtout, gardez-vous bien de vous montrer rigoureuses, hautaines, arrogantes en donnant du pain à ces pauvres gens ; ne les tancez pas, ne les rabrouez pas, et ne leur chicanez une demi-livre ou quarteron de pain qui, en les livrant, pourrait excéder sur le rôle... Il y a une pauvre femme, à Bazoilles, nommée Estienne, de laquelle je prends pitié et de ses orphelins. Livrez-lui une quarte de blé, que je lui donne pour l'amour de Dieu. »

Je termine par ces instructions de charité l'analyse d'une correspondance que je voudrais pouvoir faire connaître plus amplement. J'y trouve des lettres à des évêques, à des princes, à des femmes du monde ; lettres sur des matières de discipline ecclésiastique, lettres spirituelles et de direction, lettres de condoléance, car le Bon Père excellait à consoler. Malheureusement elles sont disséminées en beaucoup de mains ; mais on les réunira, on les publiera, je l'espère, et on les lira au même titre que celles des meilleurs écrivains ascétiques du temps. Il y en a que saint François de Sales n'aurait pas désavouées. Elles sont, en général, écrites de ce style franc, simple, imagé, qui caractérise le commencement du XVII[e] siècle. La netteté de sa pensée et la pureté de son langage frappent surtout quand on lit les auteurs lorrains de la même époque, dont le goût se ressent de l'éloignement de la France. Le lecteur connaît déjà le beau travail des *Constitutions*. Fourier a laissé à ses religieuses un autre chef-d'œuvre, *Le primitif et légitime esprit de l'institut des filles de la Congrégation de Notre-Dame*, livre d'or, tout pénétré de la piété la plus aimable. Il avait aussi écrit, sur l'ordre de son évêque, un ouvrage intitulé : *La Pratique des Curés ;* mais le manuscrit, encore inachevé, fut perdu on ne sait comment, peut-être dans la fuite du Bon Père.

« Un ouvrage sorti d'une main si expérimentée, dit le P. Bedel, aurait trouvé grande créance

dans les esprits; j'en regrette la perte, et je pense que je ne serai pas seul en ce déplaisir. Pour notre consolation commune, j'ai tiré ce que j'ai pu rallier ensemble de vingt-quatre feuilles de papier... »

L'historien donne, en effet, un chapitre assez étendu qui ressemble à une analyse, bien qu'il ajoute :

« J'en ai recueilli ces fragments mot après mot, pour en conserver la mémoire, croyant que ce qui vient d'une telle main ne vous pourra être que très-agréable. »

Il semblerait que plus tard on eut la possibilité et l'intention de publier le livre entier, car un biographe, qui écrivait en 1746, dit, en parlant de la *Pratique :* « On verra quand elle aura été donnée au public...» Du reste, une longue lettre adressée par Fourier à deux chanoines réguliers, devenus curés en Suisse pendant l'émigration, peut être considérée comme un résumé de cet ouvrage. Il trace, en feignant de peindre leur vie, l'idéal du curé, et fait, sans le vouloir, son propre portrait. D'autres travaux ébauchés, des méditations, un traité de la foi, etc., sont connus par les fragments insérés dans les *Vies* du bon Père. Il a laissé grand nombre de papiers couverts de notes et de pensées.

« Je suis marri, dit-il dans une lettre à ses religieux, que je n'ai pas de quoi contenter notre frère catéchiste. J'écrivais jadis ces matières-là hâtivement, au premier morceau de papier ren-

contré, et ne sais ce que le tout est devenu. Ce que maintenant je regrette, et tâche sur mes vieux jours de m'amender un petit de ce côté-là, et ne plus perdre ainsi ce que je brouille, afin de m'en servir par après, à des autres rencontres. Mais, mon Dieu, c'est bien tard! *Sero sapiunt Phryges* (15 mars 1626). »

On retrouverait sans doute la plupart de ces écrits dans les volumineux documents que la bibliothèque de Nancy possède sur l'histoire de Fourier, ou dans les collections particulières en Lorraine, et peut-être serait-il possible d'y mettre quelque ensemble. Ce serait une belle et bien désirable entreprise, car l'histoire commence pour Fourier, que sa qualité d'étranger a mis en dehors de nos traditions littéraires et de nos habitudes. Les circonstances de sa vie, d'accord avec les assertions des biographes, ne permettent pas de douter qu'il ne joignît la doctrine à la vertu. Les *Constitutions* des chanoines font foi, au dire des théologiens, d'une profonde connaissance de l'antiquité ecclésiastique, et l'on rapporte que, dans ses voyages, il avait toujours avec lui quelque volume des Pères. Cependant le souvenir populaire n'a pas gardé son nom comme celui d'un savant; il ne s'est rappelé que l'homme charitable et *bon*. C'est là le caractère qui lui restera surtout, et que sa physionomie exprimait d'une manière frappante. Les méchantes images répandues dans le peuple et même les gravures anciennes mises en tête de quelques volumes

ne disent rien ; mais un portrait contemporain et resté dans la famille le représente avec ce beau visage vénérable et pur où l'on retrouve quelque chose de saint François de Sales et de Fénelon : le front haut, le nez aquilin, les yeux largement taillés et gracieux, la taille élevée. L'ensemble de sa personne donnait l'idée

« d'une âme innocente mariée avec un corps tellement accompli, que cette fleur lui fut gardée jusqu'à son extrême vieillesse, le temps qui ronge tout n'ayant point eu de prise sur elle, parce que les vices qui causent la laideur n'avaient point de crédit dans son âme (1). » — « Il avait, suivant un autre auteur, un air doux et honnête, une physionomie heureuse ; un reste de couleur vive et animée se conservait sur son visage au milieu de ses austérités extrêmes, et, si je puis le dire, parmi les ruines de l'homme extérieur. Les larmes qu'il versait nuit et jour n'avaient point éteint le feu de ses yeux... Il avait de la vivacité, mais qui servait bien à son zèle et faisait voir d'ailleurs que son recueillement et sa modestie étaient moins des vertus de tempérament que de profondes impressions de l'esprit de Dieu. Il n'avait rien de sombre ni de triste, il était seulement sérieux ; mais la douceur de sa parole ne laissait à son air recueilli que ce qui pouvait produire l'édification et l'estime (2)... »

Tout cet extérieur appelait la confiance et l'amour.

(1) Bedel.

(2) *Vie ou éloge du B. P. Fourier*, anonyme, 1746.

« Il suffit, disait Mme de Chantal, d'avoir envisagé le pieux curé de Mattaincourt pour avoir de lui l'idée d'un saint, quand même on ne le connaîtrait pas pour tel. »

Et le cardinal de Bérulle, qui eut aussi occasion de le voir à Nancy, disait au retour que,

« si l'on voulait d'un coup d'œil contempler toutes les vertus réunies, il fallait aller en Lorraine et regarder le Père de Mattaincourt. Il était si aimable, que les enfants, qui se plaisent ordinairement au sucre, le suivaient très-volontiers, charmés par les attraits de cette vertu, se mettaient auprès de lui au chœur et chantaient dans son livre, ne voulant pas qu'on les empêchât, à l'exemple du Sauveur. Les animaux mêmes sans raison ont ressenti les effets de cette douceur. Il avait tant de pitié des pauvres oisillons captifs, qu'étant ou surpris dans leur nid, ou tombés par quelque accident entre les mains d'un religieux ou domestique, il les faisait mettre en liberté sans leur faire aucun tort; et lorsqu'en hiver la terre, comme une rude marâtre, les menaçait de famine, couvrant de neige leurs petites provisions, il les secourait par une grande bonté, leur faisant tous les jours jeter quelques grains, et prenant garde, depuis sa fenêtre, si on s'en acquittait et s'ils avaient leur prébende (1)... »

Comme toutes les âmes simples et chrétiennes, il aimait la nature et se plaisait dans la solitude des campagnes. Il se rendait ordinairement au bord d'une fontaine, non loin de Mattaincourt, au pied d'un jeune arbre que

(1) Bedel.

lui-même avait planté. La fontaine est devenue célèbre sous le nom de *Source du bon Père ;* quant à l'arbre, qui portait aussi son nom, il était, il y a quelques années encore, majestueux et touffu; mais lors de la fête séculaire de la béatification, les pèlerins ont tellement enlevé l'écorce qu'il n'est plus resté que le tronc, lequel a fini par disparaître; en sorte que la destruction de ce monument, vieux témoin des prières de Fourier, est un témoignage de la confiance renaissante en la protection du bon Père. Pour consacrer la mémoire de ce lieu vénéré, les habitants de Mattaincourt y ont élevé récemment une jolie chapelle où conduit une avenue d'arbres.

Ils conservent avec bonheur un autre souvenir plus précieux et plus cher, le corps même de celui qui, *les ayant aimés durant sa vie, les aima jusqu'à sa fin* (1). Les magistrats de Gray voulaient le retenir pour prix de l'hospitalité : il fallut, pour l'enlever à leur amour, un ordre des cours de Madrid et de Bruxelles; et quand les chanoines emportaient jalousement leur trésor, il se passa une scène qui rappelle le combat des citoyens de Tours et de Poitiers après la mort de saint Martin. On avait déposé pour une nuit le cercueil dans l'église de Mattaincourt, qui se trouvait sur la route; le lendemain, les villageois protestèrent qu'on leur arra-

(1) Cùm dilexisset suos, in finem dilexit eos. Joan. 13, 1.

cherait la vie plutôt que les dépouilles de leur père. Sur des ordres réitérés du souverain, ils cédèrent enfin, et le cortége était prêt à partir lorsque les femmes, désespérées, s'ameutent, se jettent sur le corps, et, pour éviter l'effusion du sang, on est obligé de le leur laisser. Il repose donc là, dans la petite église qui fut la sienne; au-dessus de l'autel on voit la châsse, et devant, la pierre du tombeau, entourée d'*ex-voto* et usée par les genoux des pèlerins.

CHAPITRE X.

Le pèlerinage de Mattaincourt. — Reconstruction de l'église.

La dévotion au bienheureux Père de Mattaincourt, un peu refroidie en Lorraine depuis la révolution, s'est réveillée dans ces dernières années. Le centième anniversaire de la béatification, célébré en 1832, au milieu d'un concours immense de fidèles, a été le signal d'une recrudescence de foi populaire et de zèle pour la gloire de Fourier. Le pèlerinage reprit son ancienne importance; en même temps une maison des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, était venue s'établir près de son berceau (1836), et doter Mattaincourt de nouvelles ressources d'éducation pour les jeunes filles.

Aujourd'hui, une autre œuvre va être couronnée du plus heureux succès. L'église était devenue trop petite. Bâtie pour le seul usage des habitants, elle ne pouvait recevoir tous ceux qui viennent y prier, et que la canonisation prochaine du bienheureux appellera bientôt, en foules de plus en plus pressées, à son tombean. M. le curé de Mattaincourt, un digne successeur de Fourier, et qui use sa vie avec tant de dévouement à ce pénible service du pèlerinage, s'est donc décidé à la reconstruire, non par un vain désir d'agrandissement, mais par une nécessité absolue. Il a fait appel à toutes les opinions, à tous ceux qui savent aimer et reconnaître le bien. En effet, si, pour les chrétiens, il s'agit avant tout d'élever une église à la gloire de Dieu, dans un temps où l'on prodigue les statues aux hommes célèbres et utiles, qui ne voudrait, dans tous les partis, concourir à l'érection du monument d'un généreux et intelligent ami du peuple? Les offrandes ont déjà produit près de 40,000 francs, et la nef est en voie de construction dans le style du XIVe siècle. Mais il restera le chœur à construire, et 40,000 francs au moins sont encore nécessaires. Je terminerai donc volontiers en empruntant une dernière citation à mon vieil ami le Père Bedel. Le Pape Alexandre VII, n'étant encore que le cardinal Chigi, fut envoyé à Munster pour les affaires d'Allemagne.

« Il trouva là des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, sorties du monastère de Saint-

Nicolas, en Lorraine, et les honorant souvent de sa précieuse et honorable visite, il les pria un jour de lui prêter quelque livre spirituel en langue française, pour un peu radoucir son esprit tout déchiré par ces affaires épineuses. Elles lui prêtèrent la vie de leur cher instituteur, laquelle il se fit lire à table par son aumônier; et, la lecture achevée, il leur envoya cinq ducats avec très-humble prière de lui permettre d'emporter ce livre à Rome, parce qu'il y avait remarqué des actions de vertu qu'il n'avait jamais lues en l'histoire de pas un des saints... »

A ceux qui auraient trouvé quelque intérêt à lire ce qui précède, je demande, non pas cinq ducats, mais quelques pièces de monnaie pour l'église de Mattaincourt (1). Je les prie aussi, si jamais ils rencontrent un bon prêtre qui s'est fait mendiant pour cette œuvre, de le bien recevoir et de l'honorer comme un homme de cœur (2).

(1) Les offrandes peuvent être adressées à M. le curé de Mattaincourt, près Mirecourt (Vosges). Elles seront aussi reçues chez MM. Sagnier et Bray, libraires, rue des Saints-Pères, 64, à Paris.

(2) Ceci était écrit en 1846. — L'appel a été entendu, puisque l'Eglise, enfin construite, en si peu d'années, n'attend plus que la cérémonie de sa consécration, fixée au 7 juillet 1853.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Clermont, typographie de HUBLER, BAYLE et DUBOS, successeurs de M. PEROL, rue Barbançon, 2.

CE

